UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués

Par Janik Marceau

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université du Québec en Outaouais en vue de l'obtention du grade Maître ès arts (M.A.) en travail social

Québec, Canada

© Janik Marceau, 2022

RÉSUMÉ

Alors que la notion de « talent » réfère à une performance supérieure (Jaffré et al., 2019), la douance peut être définie comme la possession d'habiletés naturelles ou innées (aptitudes) dans un ou plusieurs domaines, qui situe l'individu parmi le 10 % supérieur comparativement aux pairs du même âge (Gagné, 2009). Au fil des siècles, différentes appellations ont été utilisées pour référer à la douance (Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011). Par exemple, les termes « gifted » « surdoué », « précocité intellectuelle », « haut potentiel intellectuel » et celui de « doué » ont été employés à différentes époques (Freiman et Manuel, 2015; Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011).

Étant donné l'absence de critères diagnostiques clairs (Bélanger, 2018) et le fait que les études sur la douance aient surtout été menées en contexte scolaire, ce phénomène est sans doute sous-estimé (Subotnik et Arnold, 2000). Or, de nombreuses conséquences psychologiques, sociales et scolaires peuvent affecter les enfants doués (Loureiro et al., 2010; Siaud-Facchin, 2010). Par exemple, selon certains auteurs, une intensité affective (Loureiro et al., 2010; Siaud-Facchin, 2010), des difficultés d'intégration (Loureiro et al., 2010) et des difficultés psychologiques (Peterson, 2009; Siaud-Facchin, 2010) peuvent survenir chez ces enfants. Au plan scolaire, leur parcours peut être marqué par un désintérêt, de l'ennui, un manque de motivation ainsi que des échecs (Siaud-Facchin, 2010).

Jusqu'à présent, la majorité des études liées à la douance ont été menées auprès des enfants concernés (Morawska et Sanders, 2009). Ainsi, les répercussions de la douance dans la vie des parents demeurent peu documentées. Ce mémoire porte donc sur le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués. Il vise trois objectifs, à savoir : (a) documenter les sentiments éprouvés et les réactions vécues par les mères lors de l'identification de la douance chez leur enfant; (b) décrire les conséquences positives et négatives de la douance sur la vie personnelle, conjugale, familiale, sociale et professionnelle des mères; (c) identifier les stratégies d'adaptation utilisées par les mères à la suite de l'identification de la douance chez leur enfant.

Pour répondre à ces objectifs, une recherche qualitative, de type exploratoire-descriptive, a été menée auprès de 12 mères d'enfants identifiés comme étant doués. L'ensemble des participantes ont accepté de participer à une entrevue semi-dirigée réalisée à l'aide de la plateforme Zoom, afin de partager leur vécu. Le recrutement a eu lieu en janvier 2021 et les entrevues ont été conduites jusqu'à la mi-mars 2021. Les rencontres ont été menées à l'aide d'un guide d'entrevue portant sur différents thèmes prédéterminés et ont duré en moyenne 88 minutes (minimum : 42 minutes; maximum 159 minutes). Ces entrevues ont fait l'objet d'une retranscription et d'une analyse thématique de contenu à l'aide du modèle conceptuel FAAR (*Family Adjustement and Adaptation Response*).

En ce qui concerne les résultats obtenus, les répondantes rapportent avoir vécu plusieurs émotions différentes à suite de l'annonce de la douance de leur enfant. La majorité d'entre elles ont vécu positivement l'événement, tandis que d'autres ont ressenti de la surprise, de la tristesse, de l'anxiété et de la culpabilité. En ce qui a trait aux conséquences, ce mémoire permet de faire différents constats. Dans leur vie personnelle, certaines mères ont mentionné que la douance avait provoqué de la fatigue, voire de l'épuisement ainsi que du stress et de l'anxiété au quotidien. Pour certaines, un changement de routine et une organisation différente de la vie quotidienne ont été vécus au sein de leur famille. En ce qui concerne la relation avec l'enfant doué, la majorité des mères évoquent ressentir de la pression dans leur rôle parental. Malgré tout, la plupart des répondantes affirment que la douance n'a eu aucun effet sur leur vie de couple. Toutefois, la douance est associée à des coûts financiers importants pour certaines mères, ainsi qu'à un éloignement et une prise de distance avec leurs proches. Une minorité des mères interrogées ont également vécu de mauvaises expériences avec le milieu scolaire, qu'elles attribuent à la douance de leur enfant. Pour faire face à ces conséquences dans différentes facettes de leur vie, les répondantes ont utilisé des stratégies d'adaptation variées afin de mieux composer avec la douance de leur enfant et d'atténuer certains comportements chez ce dernier. Parmi celles-ci, le fait de consulter des ouvrages portant sur la douance ainsi que le développement d'habiletés de communication demeurent les stratégies les plus utilisées par les mères interrogées.

En somme, ce mémoire démontre l'importance de soutenir les mères d'enfants identifiés comme étant doués, puisque certaines d'entre-elles doivent composer avec des défis supplémentaires dans leur rôle parental (Deborah, 2006). Il en va de même pour les mères d'enfants doublement exceptionnels, dont chaque diagnostic supplémentaire vient ajouter une part de complexité au vécu des mères (Latz et Adams, 2011). Finalement, cette étude soulève que du travail demeure à faire concernant la démystification de la douance, notamment dans le domaine du travail social, car la majorité des mères interrogées avaient peu de connaissances à ce sujet. Puis, il demeure important d'accompagner ces familles, à tout moment dans le processus d'identification. Même en ayant vécu l'annonce de la douance de façon majoritairement positive, certaines d'entre elles ont tout de même vécu cette situation comme un stress prolongé, ce qui a pu engendrer de la fatigue.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ ii
TABLE DES MATIÈRES iv
LISTE DES TABLEAUX vii
LISTE DES FIGURES viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ix
REMERCIEMENTS x
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 - PROBLÉMATIQUE 3
1.1 LA DÉFINITION DE LA DOUANCE 3
1.2 L'AMPLEUR DE LA DOUANCE 5
1.3 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE CHEZ L'ENFANT 7
1.4 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE CHEZ LA FAMILLE 11
1.5 LA PERTINENCE DE CE MÉMOIRE 12
CHAPITRE 2 - RECENSION DES ÉCRITS 14
2.1 LES SENTIMENTS ET LES RÉACTIONS DES PARENTS RELATIVEMENT À LA DOUANCE DE LEUR ENFANT 14
2.2 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE SUR LA VIE DES PARENTS 17
2.2.1 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE PERSONNELLE 17
2.2.2 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FAMILIALE ET CONJUGALE 18
2.2.3 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE 20
2.2.4 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE SOCIALE 21
2.3 LES LIMITES DES RECHERCHES ACTUELLES 23
CHAPITRE 3 - CADRE DE RÉFÉRENCE 25
3.1 MISE EN CONTEXTE DES CONCEPTS CENTRAUX À L'ÉTUDE 25
3.1.1 LE STRESS 25
3.1.2 LES STRATÉGIES D'ADAPTATION 26
3.1.3 L'HOMÉOSTASIE 27
3.2 L'ORIGINE DU MODÈLE FAAR 28
3.3 LA DESCRIPTION DU MODÈLE FAAR 29
3.4 LA PERTINENCE DU MODÈLE FAAR DANS CE MÉMOIRE 33
CHAPITRE 4 - MÉTHODOLOGIE 36
4.1 LE BUT ET LES OBJECTIFS DE CE MÉMOIRE 36

4.2 LE TYPE DE RECHERCHE 37
4.3 LA POPULATION À L'ÉTUDE ET LE MODE DE RECRUTEMENT 37
4.4 LA MÉTHODE ET LA TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE 40
4.5 LES STRATÉGIES ET LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES 41
4.5.1 LE QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE 41
4.5.2 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE 42
4.6 L'ANALYSE DES DONNÉES 44
4.7 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES 44
CHAPITRE 5 - RÉSULTATS 46
5.1 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES 46
5.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS IDENTIFIÉS COMME ÉTANT DOUÉS 49
5.3 LE VÉCU DES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE DE LEUR ENFANT 51
5.3.1 LE PORTRAIT DE LA VIE DES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LEUR ENFANT 51
5.3.2 LA REPRÉSENTATION DE LA DOUANCE CHEZ LES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LEUR ENFANT 53
5.3.3 LE POINT DE VUE DES MÈRES SUR LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE LA DOUANCE 55
5.3.4 LE DÉCLENCHEUR DE LA PREMIÈRE CONSULTATION 57
5.4 LE VÉCU DES MÈRES LORS DE L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE 59
5.4.1 LE CONTEXTE DE L'ANNONCE 60
5.4.2 LES SENTIMENTS ET LES RÉACTIONS DES MÈRES À LA SUITE DE L'ANNONCE 62
5.5 LES RECOMMANDATIONS DES PROFESSIONNELS ET LEURS EFFETS PERÇUS 65
5.5.1 LES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES 65
5.5.2 L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS PAR LES MÈRES 68
5.5.3 LES EFFETS PERÇUS À LA SUITE DE L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS 71
5.6 L'ANNONCE DE LA DOUANCE À L'ENTOURAGE 72
5.6.1 L'ANNONCE AUX PROCHES 72
5.6.2 L'ANNONCE À L'ENFANT CONCERNÉ 77
5.7 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE DANS LA VIE DES MÈRES 79
5.7.2 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FAMILIALE ET CONJUGALE 81

5.7.3 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE 85
5.7.4 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE SOCIALE 89
5.8 LES STRATÉGIES D'ADAPTATION UTILISÉES PAR LES MÈRES 91
5.8.1 LES ACTIVITÉS QUI ONT AIDÉ LES MÈRES À COMPOSER AVEC LA DOUANCE DE LEUR ENFANT 91
5.8.2 LES STRATÉGIES UTILISÉES AFIN D'ATTÉNUER CERTAINS COMPORTEMENTS CHEZ L'ENFANT DOUÉ 94
CHAPITRE 6 - DISCUSSION 98
6.1 LES SOURCES POTENTIELLES DE STRESS 98
6.1.1 L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE 99
6.1.2 LA DOUBLE EXCEPTIONNALITÉ 99
6.1.3 LES BESOINS PARTICULIERS DES ENFANTS 100
6.1.4 LES RESSOURCES FINANCIÈRES 103
6.1.5 L'EXERCICE DU RÔLE PARENTAL 104
6.1.6. LE REGARD DES AUTRES 105
6.1.7 L'INTÉGRATION SCOLAIRE 106
6.2 LES CAPACITÉS 107
6.2.1 LES STRATÉGIES DE COPING 107
6.2.2 LES RESSOURCES 109
6.3 LES SIGNIFICATIONS 112
6.4 L'ADAPTATION 114
6.5 LES FORCES ET LES LIMITES DE CE MÉMOIRE 116
6.6 LES RETOMBÉES POUR LE TRAVAIL SOCIAL 118
CONCLUSION 119
RÉFÉRENCES 121
ANNEXE 1 - AFFICHE DE RECRUTEMENT 142
ANNEXE 2 - FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION 144
ANNEXE 3 - LISTE DE RESSOURCES D'AIDE 150
ANNEXE 4 - QUESTIONNAIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE 153
ANNEXE 5 - GUIDE D'ENTREVUE 157
ANNEXE 6- CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE 163

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue.....43
Tableau 2 : Les caractéristiques sociodémographiques des répondantes (n=12) 48
Tableau 3 : Les caractéristiques des enfants identifiés comme étant doués (n=12)....50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le modèle FAAR traduit et inspiré de Patterson (1988) 29

LISTE DES ABRÉVIATIONS

FAAR :	Family Adjustment and Adaptation Response
FIC	Formulaire d'information et de consentement
PGG	Profoundly Gifted Guilt
QI :	Quotient Intellectuel
TDAH :	Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TSA :	Trouble du Spectre de l'Autisme
TA :	Trouble d'Apprentissage

REMERCIEMENTS

Avant tout, je tiens à remercier ma directrice Christiane Bergeron-Leclerc et ma co-directrice Eve Pouliot pour leur appui, leurs encouragements et leur grande disponibilité dans le cadre de la réalisation de ce mémoire. Je crois que je n'aurais pas pu être mieux dirigée tout au long de ce processus. Je ne les remercierai jamais assez pour leur attitude bienveillante, leur professionnalisme ainsi que leur générosité. Sans elles et sans leurs encouragements, je n'aurais sans doute pas été en mesure de réaliser mon mémoire aussi rapidement. Je me compte très chanceuse et très honorée d'avoir eu à mes côtés des professeures aussi impliquées, tant au niveau professionnel que personnel, auprès de leurs étudiants.

Ensuite, je tiens à remercier ma famille et mes amis qui m'ont beaucoup appuyée dans ce parcours. Merci à ma sœur Stéphanie ainsi que mes parents, Sonia et Carol, qui ont beaucoup été présents pour moi. Dans l'ensemble, même si mon parcours universitaire semblait interminable, ils m'ont toujours soutenue. Également, je souhaite remercier ma très bonne amie Nina pour ses encouragements. Grâce à mon cheminement à la maîtrise, j'ai pu développer certaines amitiés qui perdureront probablement encore longtemps. Merci à Geneviève, Joanie et Florence pour leur accompagnement et leur appui. De plus, je tiens à remercier mes employeurs (le Centre d'Action Bénévole de Jonquière ainsi que l'Association PANDA) de m'avoir offert une plus grande flexibilité dans mon nombre d'heures travaillées.

Finalement, je souhaite remercier l'ensemble des participantes de cette recherche. Merci à toutes les mères qui ont accepté de partager leur vécu en entrevue. Sans vous, ce mémoire n'aurait pas pu être possible!

INTRODUCTION

Pour la plupart des parents, élever un enfant représente une expérience remplie de joie et de défis (Resch et al., 2010). Pour les parents d'enfants aux prises avec des incapacités, la situation est différente, puisque leur risque de développer une détresse psychosociale se trouve augmenté (Plant et Sanders, 2007). En effet, ces parents sont plus susceptibles de vivre du stress et des défis importants (Murphy et al., 2006). Les conséquences d'élever un enfant atypique, comme par exemple ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), une situation de handicap, une maladie chronique ou encore des problèmes de santé, ont d'ailleurs été documentées (McConnell et al., 2014; Resch et al., 2010). Toutefois, peu d'écrits mettent en lumière la réalité des parents d'enfants doués (Morawska et Sanders, 2009; Renati et al., 2017), bien que ceux-ci traversent des défis particuliers (Renati et al., 2017).

Dans cette perspective, ce mémoire vise à explorer le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués en s'intéressant aux sentiments et aux réactions éprouvés lors de l'identification de la douance chez leur enfant, aux conséquences positives et négatives vécues et aux stratégies d'adaptation utilisées. Afin de mieux conceptualiser ces objectifs de recherche, le modèle *Family Adjustment and Adaptation Response* (FAAR), a été privilégié. Concernant la méthodologie, ce mémoire est une étude qualitative reposant sur des entrevues menées avec douze mères, dont six ont un enfant doublement exceptionnel. Afin de recruter les participantes, une méthode d'échantillonnage non probabiliste a été privilégiée. En ce qui a trait la collecte de données, celle-ci a été réalisée à partir de deux instruments, soit un questionnaire sociodémographique et un guide d'entrevue semi-dirigée.

Ce mémoire se divise en six chapitres. Le premier définit la problématique de la douance, de même que son ampleur et ses conséquences, en justifiant la pertinence de s'y intéresser. Le deuxième chapitre recense les écrits disponibles sur les sentiments et les réactions des parents relativement à la douance de leur enfant ainsi que les conséquences vécues par ces derniers. De son côté, le troisième chapitre décrit le cadre de référence de ce mémoire, qui repose sur le modèle FAAR. Par la suite, le quatrième chapitre présente la méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche. Plus précisément, les objectifs, le type de recherche, le mode de recrutement des participants, ainsi que les stratégies et les outils de collecte et d'analyse des données sont exposés. Finalement, les derniers chapitres du mémoire sont dédiés à la présentation des résultats et à la discussion de ceux-ci.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Afin d'introduire la problématique de ce mémoire, ce chapitre se divise en quatre principaux thèmes. Tout d'abord, la définition de la douance retenue dans ce mémoire est précisée. Ensuite, l'ampleur de la douance ainsi que ses conséquences chez l'enfant sont documentées, suivies des conséquences spécifiques liées au vécu des parents. Finalement, à la lumière de tous ces éléments, la pertinence de ce mémoire est abordée.

1.1 LA DÉFINITION DE LA DOUANCE

Historiquement, déjà lors de la Grèce antique, les personnes qui se démarquaient en raison de leurs capacités intellectuelles recevaient une éducation adaptée. À vrai dire, l'idée selon laquelle les enfants doivent avoir accès à une éducation qui va de pair avec leurs capacités remonte à cette époque (Pereira-Fradin et Jouffray, 2006). Au fil des siècles, plusieurs auteurs et chercheurs ont contribué à l'évolution du concept de la douance, et ce, en utilisant différentes appellations pour y référer (Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011).

Au cours des années 1920, le terme *gifted* a fait son apparition dans les écrits de langue anglaise (Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011). Ce terme suggère l'idée que l'enfant a reçu un cadeau, voire un don que la majorité des autres enfants n'ont pas (Lubart, 2006). À partir des années 1970, le terme « surdoué » a, quant à lui, été privilégié dans les recherches menées en France (Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011), en insistant sur les notions d'excès et de surplus afin de

qualifier les capacités de l'enfant (Lubart, 2006). Ce terme a, par la suite, été peu à peu remplacé par les concepts de « précocité intellectuelle » et de « haut potentiel » (Freiman et Manuel, 2015; Nunès et Rivard, 2019). D'une part, la « précocité intellectuelle » suppose une série d'apprentissages que l'enfant arrive à acquérir plus rapidement que ses pairs. À titre d'exemple, un enfant de sept ans peut apprendre des concepts scientifiques habituellement réservés à un enfant de 10 ans, ce qui peut être considéré comme une avance au plan intellectuel. D'autre part, le terme « haut potentiel » exprime une aptitude élevée, soit un potentiel qui peut demeurer latent ou s'exprimer pour produire des performances (Lubart, 2006). Le phénomène des « enfants prodiges » réfère, pour sa part, à un talent extrême dans un domaine spécifique. Dans le même sens, le cas du « génie » chez l'enfant est un phénomène rare, qui souligne l'expertise supérieure d'un jeune dans un champ d'activité (Lubart, 2006).

Au Québec, c'est plutôt le terme « douance » qui est employé (Nunès et Rivard, 2019; Revol, 2011). En opposition avec la notion de « talent », qui réfère à une performance supérieure (Jaffré et al., 2019), Gagné (2009) souligne que la douance représente la possession d'habiletés naturelles ou innées (aptitudes) distinctement plus élevées à la moyenne dans un ou plusieurs domaines d'habiletés, ce qui situe l'individu parmi le 10 % supérieur comparativement aux pairs du même âge. Quant à lui, le talent réfère à la maîtrise de compétences systématiquement développées et donc acquises, plus élevées dans un ou plusieurs champs d'activités, ce qui situe l'individu parmi le 10 % supérieur comparativement aux pairs du même âge.

1.2 L'AMPLEUR DE LA DOUANCE

À ce jour, le quotient intellectuel (QI) semble constituer le seul critère reconnu afin d'identifier la douance intellectuelle. Même si aucun consensus n'existe quant à la définition de la douance, l'intelligence demeure la caractéristique la plus reconnue dans la recherche, la plus récurrente dans les définitions des modèles théoriques, la plus mesurable par des outils et la plus démontrée sur le plan scientifique (Caron et al., 2021). Toutefois, bien qu'il s'agisse d'une mesure très importante mise de l'avant par de nombreux chercheurs (Pierson et al., 2012; Robinson et Clinkenbeard, 2008), l'intelligence n'est pas l'unique facteur permettant de déterminer si une personne présente une douance ou non (Antshel, 2008). En d'autres termes, en raison du caractère multidimensionnel de la douance, l'indicateur du QI demeure insuffisant et il y a nécessité d'administrer d'autres tests complémentaires (Knobel et Shaughnessy, 2002; Renzulli, 2005). En effet, l'identification de la douance exige un bilan psychologique global permettant de situer l'enfant autant en ce qui concerne ses capacités relationnelles, familiales et scolaires que ses capacités intellectuelles. Pour ce faire, des données quantifiables et non quantifiables sont nécessaires (Bélanger, 2018). À l'heure actuelle, certains principes généraux sous-tendent les démarches d'évaluation. Plus précisément, ces principes conçoivent que les traits de la douance varient, et ce, tout au long de la vie de l'individu et que l'environnement de l'enfant doué influence la façon dont s'expriment les caractéristiques de la douance. De plus, les traits de la douance ne s'expriment pas tous positivement et ceux-ci ne se manifestent pas de la même façon pour tous les enfants doués. Finalement, être doué ne conduit pas nécessairement à une grande réussite académique ni à l'excellence dans la vie de l'individu (Callahan, 2018).

Étant donné que les critères utilisés pour identifier la douance peuvent varier d'une étude à l'autre, il peut être difficile de préciser l'ampleur de ce phénomène. Malgré cette limite, certains auteurs avancent que les individus doués représenteraient plus ou moins 10 % à 15 % de la population générale, car un score supérieur à 125 ou à 120 au test de QI est nécessaire pour identifier une douance (Antshel, 2008; Pfeiffer et Stocking, 2000; Preckel et al., 2006). De leur côté, Minton et Pratt (2006) considèrent plutôt que le QI minimal pour qualifier une personne de douée devrait être de 130, ce qui diminuerait la proportion de personnes douées entre 3 % et 5 % de la population générale.

D'autres difficultés font aussi en sorte qu'il demeure difficile de circonscrire l'ampleur de la douance chez les enfants. À cet égard, le fait que la plupart des études sur la douance aient été menées en milieu scolaire peut constituer une limite importante (Subotnik et Arnold, 2000). En effet, les moyens entrepris pour identifier ces élèves peuvent être questionnés. De plus, la façon de concevoir la douance et les réponses privilégiées à ce phénomène dans les milieux scolaires sont largement influencées par l'époque et le pays d'origine dans lequel l'enfant évolue (Pereira-Fradin et Jouffray, 2006). En milieu scolaire, le phénomène de la douance intellectuelle peut également être sous-estimé étant donné que les enfants qualifiés de doués sont, pour la majorité, perçus comme des jeunes qui réussissent bien au plan académique. Toutefois, ce constat peut varier en fonction du type de douance et de la façon dont elle est mesurée. D'une part, certains écrits scientifiques mentionnent que les jeunes qui présentent une douance ont davantage de chances de développer des capacités exceptionnelles dans différents domaines. C'est notamment le cas de Lubinski et al. (2001) qui, après avoir suivi 320 adolescents identifiés doués avant l'âge de 13 ans, ont constaté que ceux-ci étaient nombreux à avoir produit des œuvres littéraires ou scientifiques

remarquables au début de la vingtaine. Toutefois, il est aussi documenté que ce ne sont pas tous les enfants doués qui réussissent bien à l'école (Peyre et al., 2016).

Finalement, il peut être difficile de décrire l'ampleur de la douance avec précision étant donné qu'il s'agit d'un phénomène en émergence. Certes, la douance n'est pas un phénomène nouveau, mais elle est de plus en plus reconnue (Gilloots, 2016). La reconnaissance de ce phénomène peut varier d'un territoire à un autre, selon la définition qui lui est donnée et la façon dont il est mesuré. De plus, les diverses appellations utilisées pour référer à la douance font en sorte qu'elle demeure difficile à circonscrire (Peyre et al., 2016). À ce jour, il est impossible de recenser avec exactitude le nombre d'enfants doués. Selon Pry (2018), ceux-ci sont mal identifiés en raison des définitions imprécises et inconciliables. Les méthodes utilisées pour repérer les enfants doués constituent également une autre limite afin de mesurer pleinement l'ampleur de ce phénomène (Peyre et al., 2016).

1.3 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE CHEZ L'ENFANT

Dès la petite enfance, les parents peuvent identifier certaines caractéristiques associées à la douance chez leur enfant, même si ces dernières ne constituent pas des facteurs d'identification spécifiques à la douance. Entre autres, le nourrisson est souvent décrit comme sensible à tous les stimuli, recherchant très tôt le contact avec sa mère (Loureiro et al., 2010). Les enfants doués sont des bébés très éveillés. Ils marchent et parlent tôt dans leur processus de développement, ils sont très observateurs et dorment peu (Guillon, 2019; Loureiro et al., 2010). Pendant la période de l'enfance, ces enfants présentent habituellement une sensibilité émotive très fine, une grande

maturité philosophique et ils sollicitent beaucoup d'attention en raison de leur manque de confiance en eux (Guillon, 2019).

Au-delà de ces caractéristiques généralement associées à la douance, cette dernière entraîne différentes conséquences dans la vie des enfants, qu'elles soient psychologiques, sociales ou scolaires. Tout d'abord, en ce qui concerne les conséquences psychologiques, certaines études soulignent que l'enfant doué présente une intensité affective, l'amenant à vivre fortement ses émotions (Loureiro et al., 2010; Siaud-Facchin, 2010). Cette hypersensibilité vécue par l'enfant pourrait, dans certains cas, l'exposer à des dépressions, l'amener à développer des comportements d'opposition ou encore des troubles du sommeil (Loureiro et al., 2010). Malgré tout, les écrits scientifiques sont mitigés quant à la vulnérabilité psychologique des enfants doués. D'une part, certaines études affirment que les enfants intellectuellement doués sont plus à risque de développer des problèmes émotionnels pouvant engendrer des troubles mentaux (Peterson, 2009; Siaud-Facchin, 2010). Certains auteurs avancent même que les difficultés psychologiques vécues par les enfants doués seraient liées à une dyssynchronie développementale, c'est-à-dire à un décalage développemental chez l'enfant doué (Grégoire, 2010; Robert et al., 2010). Terrassier (2004) appuie l'idée selon laquelle il existe un décalage vécu par les enfants doués entre leur développement cognitif et leur affectivité ou encore leur motricité. Toutefois, en ce qui concerne les difficultés psychologiques, la question est toujours débattue (Grégoire, 2010). Pour certains, cette représentation découle d'un biais inhérent au recrutement privilégié dans les recherches scientifiques menées sur la question. En effet, les psychologues ayant étudié les enfants doués ne se baseraient que sur ceux qui font l'objet de consultations cliniques et, donc, plus enclins à vivre des difficultés (Grégoire, 2010). D'autres auteurs mentionnent également que les enfants doués n'éprouvent pas de vulnérabilité psychologique plus élevée comparativement à leurs pairs qui ne

présentent pas de douance (Guénolé et Baleyte, 2017; Morawska et Sanders, 2008). Pour leur part, les études menées en psychologie positive appuient l'idée selon laquelle le bien-être de l'enfant peut être influencé positivement et négativement par l'interaction entre l'individu, ses proches et son environnement (Renati et al., 2017). Ainsi, lorsqu'un enfant est dépourvu d'un environnement sain et adéquat, celui-ci peut utiliser des stratégies inadaptées pour préserver son bien-être (Renati et al., 2017; Ungar, 2013). En d'autres termes, l'environnement constitue un facteur déterminant dans la vulnérabilité psychologique d'un enfant. Dans un tel contexte, l'identification de la douance n'explique pas à elle seule l'absence ou la présence de ces difficultés.

De plus, certaines conséquences de la douance sont également rapportées dans les études en lien avec la vie sociale des enfants, bien que celles-ci mènent à des résultats contradictoires (Loureiro et al., 2010; Mouchiroud, 2004). Tout d'abord, l'idée d'une dyssynchronie sociale est identifiée dans l'étude de Loureiro et al. (2010), qui souligne que l'enfant doué vit souvent un décalage dans son développement social, ce qui peut conduire à des difficultés d'intégration. Avec ses pairs, l'enfant doué serait donc susceptible de vivre des frustrations et des déceptions étant donné que ses intérêts sont différents des autres enfants de son âge (Loureiro et al., 2010). L'hypothèse inverse est aussi soutenue et indique plutôt une corrélation positive entre un haut potentiel intellectuel et un équilibre dans la vie sociale (Mouchiroud, 2004; Papadopoulos, 2021a). Les résultats d'une étude grecque menée auprès de 108 enfants doués indique que les participants se démarquent sur le plan scolaire et qu'ils entretiennent de bonnes relations interpersonnelles, notamment en ce qui concerne leurs pairs et leur mère, et ce, comparativement aux enfants non doués du même âge (Papadopoulos, 2021a). Plus spécifiquement en lien avec la sphère familiale, Loureiro et al. (2010) affirment que la douance n'est pas toujours identifiée par les parents, ce qui peut les amener à ne pas stimuler adéquatement leur enfant.

Au plan scolaire, les enfants doués doivent constamment s'adapter à un rythme d'apprentissage différent du leur. Dans bien des cas, ils manquent de motivation, s'ennuient et se replient sur eux-mêmes (Loureiro et al., 2010). Ce désintérêt peut amener ces enfants à développer des troubles de l'attention, de l'instabilité psychomotrice et des troubles anxieux (Revol, 2011).

Finalement, il existerait deux types de profil dans la douance, soit le profil homogène (ou laminaire) et le profil hétérogène (ou complexe). Le profil homogène (laminaire) correspond à un développement harmonieux entre les capacités intellectuelles verbales et non verbales, ce qui serait associé à une facilité d'apprentissage, une meilleure adaptation et un meilleur fonctionnement de façon générale. Toutefois, un ennui dans le milieu scolaire et une anxiété dans la sphère sociale ne sont pas à exclure (CIDDT, 2021a). Le profil hétérogène (complexe) réfère, quant à lui, à un développement non harmonieux entre les capacités intellectuelles verbales et non verbales, ce qui entraîne l'une des capacités à devenir supérieure à l'autre (CIDDT, 2021a). Dans ce cas-ci, des difficultés d'apprentissage, motrices et langagières, de même que des hypersensibilités peuvent davantage survenir (CIDDT, 2021a). D'un autre côté, il est possible d'entrevoir leur réalité de façon plus nuancée, comme par la présence d'un profil cognitif distinct et particulier. Comme caractéristiques, une augmentation du sommeil paradoxal, la suractivation de certaines zones du cerveau qui sollicitent la conceptualisation et l'abstraction, une meilleure communication entre les hémisphères cérébraux et leur pensée en arborescence seraient tous des éléments communs aux enfants doués (Duncan et al., 2000; Lubart, 2006). Également, le terme « double exceptionnalité » est employé pour désigner une personne présentant à la fois une douance intellectuelle associée à un trouble neurodéveloppemental ou de santé (CIDDT, 2021b). Selon Rinn (2018), la douance intellectuelle serait une force, alors que la double exceptionnalité constituerait une vulnérabilité.

1.4 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE CHEZ LA FAMILLE[1]

En ce qui concerne la sphère familiale, les parents peuvent vivre de l'incompréhension et être désemparés vis-à-vis la douance de leur enfant (Guillon et al., 2017). L'identification de la douance peut susciter plusieurs réactions chez ceux-ci, comme le soulagement ou, à l'inverse, de l'inquiétude et de la souffrance, généralement suivies par une adaptation face à la situation (Tamisier, 2016). À la suite de l'identification de la douance chez l'enfant, les sphères familiales, conjugales, financières et professionnelles sont susceptibles d'être affectées. Par exemple, la difficulté d'acceptation des routines par l'enfant peut constituer un facteur de stress pour les parents (Renati et al., 2017). En outre, les parents peuvent se sentir incompris vis-à-vis de leur entourage par rapport à leur vécu (Renati et al., 2017). Néanmoins, la modification du mode de vie des parents peut contribuer à l'amélioration du quotidien, notamment en ce qui concerne la relation avec l'enfant (Cordier, 2013).

L'identification de la douance peut amener les parents à chercher des ressources pour leur enfant, entre autres, au plan scolaire. Également, dans certains cas, les parents rejoignent des associations afin de recevoir du soutien (Tamisier, 2016). Toutefois, dans les écrits disponibles à ce jour, peu de recherches portent sur le vécu de ces parents, les connaissances à ce sujet étant généralement centrées sur les raisons qui les mènent à consulter un psychologue pour leur enfant et leur niveau d'implication auprès de ce dernier (Tamisier, 2016). Plus précisément, les raisons principales qui amènent un parent à consulter réfèrent à des modes d'entrées en relation « accidentel », « conseillé » et « spontané ». L'entrée en relation « accidentelle » se présente lorsque

[1] Ce thème sera abordé de façon plus détaillée dans la recension des écrits.

les parents consultent pour un problème chez leur enfant, comme un trouble du comportement, sans s'attendre à découvrir un potentiel chez ce dernier. À l'inverse, la consultation qualifiée de « conseillée » peut être suggérée par un individu proche de l'univers de l'enfant. Il peut s'agir d'un enseignant, d'un ami ou d'un parent. Finalement, la consultation « spontanée » est utilisée par des parents qui peuvent être alarmés par la facilité d'assimilation de leur enfant et par son niveau de connaissance. Ces signaux peuvent les convaincre que leur enfant est différent, ce qui les pousse à consulter pour la passation de tests de QI (Tamisier, 2016).

1.5 LA PERTINENCE DE CE MÉMOIRE

Bien que les conséquences de la douance chez les enfants soient de plus en plus documentées dans les écrits scientifiques, peu d'études mettent en lumière le vécu des parents des jeunes doués (Morawska et Sanders, 2009). Or, les rares études sur la question démontrent que les parents peuvent vivre de l'incompréhension et être désemparés face à la douance de leur enfant (Guillon et al., 2017; Tamisier, 2016). Malgré tout, peu d'écrits sont consacrés à leur réalité et aux impacts de la douance dans leur quotidien (Guillon et al., 2017).

Plusieurs écrits scientifiques soulignent que les pratiques parentales jouent un rôle central dans le développement de l'enfant doué (Magnuson et Duncan, 2004), ce qui lui permet d'adopter des stratégies d'ajustement positives face au stress (Stone et al., 2015). En ce sens, il est important d'étudier le vécu de ces parents, puisque ces derniers ont une influence directe sur le développement de leur enfant. Certainement, les parents peuvent avoir un impact significatif sur le développement de leur enfant de par les interactions et le soutien offert (Robinson, 2000). Dans un

contexte où les parents sont amenés à accompagner leur enfant à faire face aux conséquences associées à la douance, il apparaît pertinent de se pencher sur le sujet et de mieux comprendre leur vécu et leurs besoins. Pour soutenir leur enfant, les parents doivent d'abord être soutenus et outillés. En effet, la douance peut apporter dans certains cas son lot de difficultés et de problématiques pour les enfants et leurs parents. Le terme « douance » se traduit en anglais par *giftedness,* ce qui suppose un cadeau. Toutefois, le mythe véhiculant que le fait d'avoir un enfant doué est un cadeau du ciel pour ceux qui le côtoient s'avère souvent faux (Nunès et Rivard, 2019), notamment pour les enfants doublement exceptionnels. Les parents concernés doivent donc composer avec des défis et des préoccupations supplémentaires (Deborah, 2006). En plus, lorsque l'enfant doué présente une dyssynchronie développementale, une tendance au perfectionnisme et une sensibilité émotionnelle accrue, l'exercice de la parentalité s'avère être plus difficile (Papadopoulos, 2021b). En outre, la douance est un phénomène pouvant engendrer des difficultés pour l'enfant et ses parents, bien que ces difficultés soient peu reconnues socialement. En ce sens, il importe de se pencher sur le vécu des parents des enfants doués pour adapter les interventions qui leur sont destinées, notamment en travail social. Les intervenants sociaux constituent un levier important dans le dépistage, l'orientation et l'intervention. Il est donc crucial que ces derniers soient formés adéquatement en ce qui concerne la douance.

CHAPITRE 2

RECENSION DES ÉCRITS

Cette recension des écrits concerne le vécu des parents ayant un enfant doué. D'entrée de jeu, il importe de mentionner que la documentation existante sur le vécu des parents d'enfants doués est très limitée (Jolly et Matthews, 2012; Morawska et Sanders, 2009). Les rares études publiées sur la question portent sur le rôle des familles dans le développement de la douance et sur la façon dont les parents peuvent apporter du soutien à leur enfant dans le contexte de son éducation (Hertzog et Bennett, 2004; Papadopoulos, 2021b; Wu, 2008).

À la lumière des écrits disponibles sur la question, ce chapitre est divisé en deux principaux thèmes. Dans un premier temps, les sentiments et les réactions des parents relativement à la douance de leur enfant sont documentés. Puis, les conséquences de la douance sur la vie des parents sont explorées en abordant les sphères de la vie personnelle, conjugale, familiale, financière, professionnelle et sociale. Pour terminer, les limites des recherches actuelles sur le vécu des parents ayant un enfant doué sont discutées.

2.1 LES SENTIMENTS ET LES RÉACTIONS DES PARENTS RELATIVEMENT À LA DOUANCE DE LEUR ENFANT

Les parents réagissent de différentes façons lorsqu'ils constatent la douance de leur enfant. Tout d'abord, certains parents accueillent positivement la douance, considérant qu'il s'agit d'une qualité. Ces derniers n'hésitent pas à célébrer les accomplissements de leur enfant et à défendre ses

besoins (Matthews et al., 2014). Plus spécifiquement, les résultats de l'étude de Mudrak (2011) révèlent que certains parents expliquent la douance de leur enfant par l'hérédité et considèrent que le bagage génétique de ce dernier est un facteur déterminant pour un futur professionnel exceptionnel. Ces parents réagissent mieux à l'identification de la douance, car ils éprouvent de la fierté d'avoir légué cet avantage à leur enfant. Ils sont d'avis que l'avenir de leur enfant est voué à être exceptionnel, que ce soit dans les arts, la musique ou tout autre domaine, tout dépendant de la définition accordée à la douance et de la façon dont celle-ci a été identifiée. Selon Mudrak (2011), les perceptions des parents vis-à-vis la douance de leur enfant influencent les pratiques parentales qu'ils privilégient avec celui-ci. Ainsi, une vision positive de la douance amène les parents à mobiliser les ressources nécessaires pour l'avenir de leur enfant, en organisant les activités familiales afin de stimuler l'enfant doué. Par exemple, un enfant doué pour les sports verra son quotidien et ses activités organisés de façon à lui permettre de se développer pleinement dans ce domaine.

En revanche, certains parents réagissent plus négativement vis-à-vis l'identification de la douance chez leur enfant et la perçoivent comme un fardeau plutôt qu'un avantage (Delisle, 2001; Free, 2017). Selon Delisle (2001), certains questionnements peuvent être vécus par les parents d'enfants doués. Étant donné que ces enfants semblent connaître des concepts, voire des vérités sans avoir eu accès à une longue instruction, certains parents peuvent se sentir démunis au plan intellectuel afin de leur venir en aide. Ils peuvent se sentir intimidés par l'intelligence de leur enfant ou submergés par leur potentiel et ne pas se sentir assez outillés pour élever un tel enfant (Delisle, 2001). La répétition de situations invalidantes peut amener les parents à ressentir un sentiment d'inadéquation concernant leurs responsabilités parentales (Delisle, 2001). Dans certains cas, pour normaliser leur enfant et leur propre vécu, les parents peuvent nier la douance de ce dernier (Davis

et Rimm, 2004 cités dans Hidalgo, 2016). Pour certains parents, la douance peut agir à titre d'effet miroir. En d'autres termes, ceux-ci peuvent se sentir menacés par leurs propres habiletés relatives à la douance de leur enfant (Renati, et al., 2017).

Parallèlement à leur sentiment d'inadéquation, certains parents peuvent ressentir de la frustration et même un sentiment de détachement dans l'exercice de leur rôle parental (Delisle, 2001). Ce détachement peut devenir problématique lorsque les parents donnent trop de pouvoir à leur enfant et qu'ils essaient de le reprendre trop tardivement. En fait, ceci peut amener une compétition de pouvoirs au sein de la famille (Davis et Rimm, 2004 cités dans Hidalgo, 2016).

D'autre part, les parents peuvent ressentir de l'insécurité concernant les décisions à prendre afin d'assurer le bon développement de leur enfant (Delisle, 2001). Ils se sentent parfois jugés par les membres de leur entourage, ces derniers pouvant croire qu'ils sont des parents inadéquats, qui poussent leur enfant dans ses apprentissages pour leur propre satisfaction personnelle (Delisle, 2001). D'ailleurs, certaines études démontrent que le fait de parler aux autres de la douance de leur enfant peut entraîner un certain sentiment de malaise chez les parents, et ce, même si ces derniers ne sont pas inconfortables avec la douance en elle-même. En fait, l'utilisation de ce terme avec d'autres parents pourrait rendre les relations interpersonnelles plus difficiles, notamment en raison des stéréotypes qui en découlent (Matthews et al., 2014).

Au-delà de ces sentiments, certains parents peuvent rechercher des ressources susceptibles de les aider et de les informer sur les stratégies à adopter avec leur enfant doué. Par ce moyen, ces derniers cherchent à développer une dynamique saine et équilibrée avec leur enfant (Delisle, 2001).

2.2 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE SUR LA VIE DES PARENTS

Les parents font face à des défis uniques en élevant un enfant doué (Free, 2017). Ces défis sont parfois aussi grands que ceux rencontrés par l'enfant doué (Renati et al., 2017). Dans certains cas, les parents doivent composer avec des réactions comportementales intenses ou encore des difficultés et des échecs scolaires chez leur enfant (Pfeiffer et Stocking, 2000). Dans un tel contexte, les parents d'un enfant doué sont susceptibles de vivre des conséquences, positives et négatives, dans différentes sphères de leur vie, notamment aux plans personnel, conjugal et familial, financier et professionnel, ainsi que social.

2.2.1 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE PERSONNELLE

Au plan personnel, les parents d'enfants doués peuvent vivre différentes situations affectant leur bien-être psychologique. Les résultats de l'étude de Free (2017), réalisée en Australie auprès de parents d'enfants doués (n=23), révèlent que ces derniers sont confrontés à différentes sources de stress. Plus précisément, les parents peuvent vivre un stress important en raison des besoins spécifiques de l'enfant doué en ce qui a trait l'éducation et le milieu scolaire, et ce, surtout lorsque l'enfant présente une dyssynchronie développementale (Renati et al., 2017). Dans l'étude de Renati et al. (2017), réalisée auprès de 49 parents d'enfants doués, le comportement opposant et les difficultés dans l'acceptation des règles et des routines constituaient également des facteurs de stress pour le tiers des parents interrogés (34,7 %). Certains parents mentionnaient aussi que les difficultés relationnelles vécues par l'enfant doué leur engendraient un stress important (8,2 %).

D'un autre côté, en raison de la douance, certains parents peuvent s'attendre à ce que leur enfant se démarque au niveau académique en plus de vivre une meilleure gestion de leurs émotions (Eren et al., 2018). Selon une étude réalisée par Wirthwein et al. (2019), les parents d'adolescents identifiés comme étant doués percevaient leur enfant plus positivement. Plus précisément, ils les évaluaient entre autres avec une meilleure motivation, une meilleure intelligence et avec plus de savoirs et de connaissances comparativement aux parents d'adolescents non identifiés comme étant doués.

2.2.2 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FAMILIALE ET CONJUGALE

En ce qui concerne la sphère familiale, certaines conséquences peuvent être vécues dans la relation que les parents entretiennent avec l'enfant doué. En fait, étant donné que l'enfant doué est à risque de développer des problèmes comportementaux, une sous-performance, un désengagement scolaire et des troubles mentaux (Parliament of Victoria Education and Training Committee, 2012), les parents sont susceptibles d'affronter plusieurs défis supplémentaires dans l'exercice de leur rôle. D'un autre côté, les familles d'enfants doués peuvent être reconnues pour être résilientes (Dwairy, 2004). Selon Olszewski-Kubilius et al. (2014), les membres de ces familles possèdent des rôles clairs et définis en plus d'avoir des relations chaleureuses et une bonne cohésion.

Selon Jolly et al. (2012), le choix de faire l'école à la maison, privilégié par de nombreux parents d'enfants doués, peut entraîner plusieurs défis, dont l'émergence de nouveaux rôles pour l'enfant et ses parents. Également, un équilibre avec les autres membres de la famille doit être établi et cet équilibre implique de respecter les besoins de chacun. Selon certains témoignages de parents, la première année de transition serait la plus difficile. Néanmoins, le choix de faire l'école à la

maison peut engendrer un sentiment de pouvoir chez les parents, qui peuvent alors avoir l'impression d'exercer un meilleur contrôle sur le développement académique de leur enfant (Jolly et al., 2012). L'école à la maison peut aussi favoriser une plus grande liberté afin d'adapter le programme scolaire aux besoins de l'enfant, ce que l'école traditionnelle peut plus difficilement permettre. D'ailleurs, l'insatisfaction de l'environnement scolaire constitue parfois un élément de poids dans la décision d'enseigner à la maison (Jolly et al., 2012). À ce sujet, Garn et al. (2010) indiquent que les parents eux-mêmes doués perçoivent l'environnement scolaire comme démotivant et ne procurant pas suffisamment de défis.

D'autre part, les parents peuvent vivre plusieurs difficultés liées à la dynamique familiale. Dans une étude de Renati et al. (2017), le quart (24,5 %) des 49 parents interrogés ont mentionné avoir de la difficulté à aider leur enfant doué à gérer ses émotions et ses préoccupations, ce qui peut engendrer de l'anxiété et de la tristesse. En ce sens, la douance peut complexifier les relations au sein de la famille, tant entre les parents qu'avec la fratrie (Distin, 2006). Selon Renati et al. (2017), le stress des parents provient souvent d'un manque d'alliance avec le conjoint vis-à-vis la douance de l'enfant (44,9 %). En effet, plusieurs répondants affirment que leur partenaire n'a pas toujours la même approche qu'eux envers leur enfant ou encore que leur perception de la douance diffère, ce qui amène des difficultés concernant les stratégies à adopter afin de venir en aide à leur enfant. Pour d'autres, l'aménagement des routines (32,7 %) ou encore la gestion des relations avec la fratrie (22,5 %) représentent des facteurs de stress importants (Renati et al., 2017). Par exemple, pour certains parents, une forte compétition peut se présenter entre leurs enfants lorsque la famille se compose également d'enfants « non doués ». En conséquence, les parents peuvent ressentir de la culpabilité dans la répartition de leur attention et dans leurs décisions, car ils peuvent avoir l'impression d'ignorer leurs autres enfants (Renati et al., 2017; Webb et al., 2007).

Plus spécifiquement, Delisle (2001) utilise l'expression *profoundly gifted guilt* (PGG) afin de mettre en lumière les raisons qui font en sorte que les parents d'enfants doués vivent autant de difficultés. Selon cette conception, les parents d'enfants doués se sentent, en quelque sorte, incapables d'élever leur enfant et peuvent éprouver de la culpabilité vis-à-vis de leurs décisions qui pourraient ruiner l'avenir de leur enfant. En d'autres termes, ils se sentent inadéquats et sous-estiment leurs compétences. En conséquence, il semblerait que les sentiments causés par la PGG puissent créer des obstacles qui affectent autant les relations interpersonnelles qu'intrapersonnelles (avec soi-même), le sentiment d'auto-efficacité, l'établissement d'objectifs, voire la dynamique familiale.

Malgré tout, les parents peuvent développer certaines ressources individuelles afin de traverser les nombreuses conséquences reliées à la douance. Selon l'étude réalisée par Renati et al. (2017), les ressources les plus utilisées par les parents au sein de leur famille sont les suivantes : la disponibilité (26,3 %), la patience (26,1 %), le don d'amour (13 %) et la persistance (17,4 %). Concernant le couple, les ressources utilisées sont plutôt la communication (30,4 %), la coopération (21,7 %), ainsi que l'intimité et l'amour (13 %).

2.2.3 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE

Depuis plus de vingt ans, l'école à la maison est un choix de plus en plus populaire pour les familles d'enfants doués (Lubienski et al., 2013; Redford et al., 2016). Pour ces familles, cette décision peut être causée par une insatisfaction en lien avec la prise en charge de l'enfant à l'école régulière (Parliament of Victoria Education and Training Committee, 2012). Or, le fait d'enseigner à domicile implique fréquemment de quitter son emploi et, donc, de mettre fin à sa carrière professionnelle. Pour certains parents, cette transition peut être difficile car ils aimaient leur travail et ils y étaient investis. Ainsi, outre la perte de revenus associée, le fait de quitter leurs occupations professionnelles peut être vécu difficilement par certains parents (Jolly et al., 2012).

En outre, pour favoriser les apprentissages de l'enfant doué, les cours d'été, le mentorat et les internats spécialisés en lien avec des talents spécifiques ou des sports sont des options souvent envisagées par les parents. Toutefois ces dernières nécessitent des dépenses supplémentaires et ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population (Manasawala et Desai, 2019). Dans un même ordre d'idées, les résultats de l'étude réalisée par Jolly et al. (2012) démontrent que l'aspect financier est un facteur déterminant dans l'accessibilité aux programmes d'étude et aux possibilités d'enrichissement.

2.2.4 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE SOCIALE

Le soutien de l'entourage peut avoir plusieurs effets positifs sur le bien-être et il permet d'estomper les effets négatifs du stress chez les parents d'un enfant doué (Cohen et al., 2004). Sans soutien social, Renati et al. (2017) affirment que les sentiments intenses de solitude et de frustration peuvent fréquemment conduire à une source de stress parental. En ce sens, élever un enfant

nécessite de bénéficier de plusieurs formes de soutien et cette affirmation est d'autant plus vraie lorsque l'enfant est doué (Free, 2014).

Pour certains parents, la communication avec les membres de la famille élargie peut s'avérer difficile, car ces derniers peuvent avoir la sensation d'être incompris face aux difficultés qu'ils vivent (Renati et al., 2017). Dans l'étude de Renati et al. (2017), 25 % des parents interrogés percevaient un manque de soutien de leurs amis ainsi que de la part des institutions. Dans le même sens, l'étude de Free (2017) révèle que peu de parents d'enfants doués affirment recevoir du soutien de la part d'organisations. Plus spécifiquement, les relations avec les autres parents, dont les enfants ne présentent pas une douance, peuvent être difficiles pour les parents d'enfants doués. Bien que ceux-ci puissent démontrer de la sensibilité et de la compréhension envers le vécu des membres de leur entourage, ils se sentent bien souvent frustrés de ne pas être libres de discuter des capacités de leur propre enfant (Matthews et al., 2014). En fait, lorsqu'ils mentionnent les prouesses de leur enfant doué, par exemple l'apprentissage de la lecture dès l'âge de 18 mois, les autres parents peuvent avoir tendance à croire qu'ils exagèrent ou mentent (Delisle, 2001). Ainsi, les parents d'enfants doués parlent rarement de ces sujets, par peur d'être jugés. Pour certains, la présence d'un ami proche ou d'un voisin peut rendre possible un certain partage d'expériences, mais ces occasions demeurent peu nombreuses (Delisle, 2001).

En outre, dans l'étude réalisée par Jolly et al. (2012), les parents ont déclaré se sentir exclus des autres parents, que leur enfant fréquente l'école publique ou qu'ils leur fassent l'école à la maison. Cet isolement proviendrait, entre autres, de l'étiquette de la douance chez leur enfant ou encore de leur choix de ne pas enseigner à la maison. En d'autres termes, ceux-ci se sentiraient jugés, peu importe leur décision concernant le cursus scolaire de leur enfant doué.

Par ailleurs, l'étude de Renati et al. (2017) révèle que 50 % des parents d'enfants doués identifient l'école comme une source importante de stress dans leur vie. Ces parents se sentent peu, voire pas soutenus par le milieu scolaire. Par exemple, les enseignants peuvent se plaindre du fait que les enfants doués dérangent en classe ou semblent désintéressés par leurs apprentissages. Par conséquent, les parents peuvent se sentir frustrés et fatigués par les relations qu'ils entretiennent avec le milieu scolaire (Renati et al., 2017). Également, dans une étude réalisée auprès de parents d'enfants doués afro-américains à Los Angeles (Huff et al., 2005), les répondants ont affirmé éprouver une insatisfaction en ce qui concerne les institutions académiques, et ce, tant envers les institutions privées que publiques. Plus précisément, ceux-ci percevaient un manque de formation et de préparation chez les enseignants, de même qu'un manque d'expérience. Selon ces parents, les programmes auxquels adhère leur enfant doué ne sont pas adaptés et ne sont pas assez stimulants.

Finalement, selon Renati et al. (2017), les parents identifient leurs propres parents comme des êtres cruciaux pour affronter les différentes sources de stress qu'ils vivent au quotidien (47,8 %), et ce, autant pour du soutien émotionnel que concret. Ils reconnaissent également les ressources communautaires pour la douance comme des sources de soutien importantes (43,4 %).

2.3 LES LIMITES DES RECHERCHES ACTUELLES

Pour conclure, les études récentes au sujet la douance documentent de plus en plus les défis que doivent traverser les parents au quotidien (Free, 2017; Renati et al., 2017). Toutefois, à ce jour, il existe peu d'écrits qui permettent de documenter le vécu de ces parents (Jolly et Matthews, 2012). Les rares études sur la question ont été réalisées à l'extérieur du Québec, notamment aux États-Unis. De plus, les recherches menées jusqu'à maintenant sont essentiellement centrées sur les conséquences négatives liées au fait d'avoir un enfant doué. Les résultats de ces travaux peuvent donc donner l'impression que peu de parents voient des avantages à la douance. Comme autre limite, les études consultées s'intéressent seulement à la douance, sans tenir compte des autres diagnostics qui peuvent également être présents chez l'enfant et influencer le vécu des parents.

En outre, les modalités de recrutement des participants et la définition de la douance, utilisées dans les recherches antérieures, peuvent varier d'une étude à une autre. Bien que la définition de la douance soit généralement basée sur le QI, plusieurs auteurs incluent aussi dans leur définition la créativité, la performance scolaire et le leadership (Matthews, 2004; Sternberg, 2005). De plus, l'utilisation d'un échantillon homogène, par exemple une présélection réalisée par un enseignant, comporte des biais basés sur des stéréotypes. Dans le même sens, les études qui recrutent des élèves au sein d'écoles adaptées aux besoins spécifiques d'enfant doués se retrouvent généralement avec un échantillon d'élèves majoritairement performants (Peyre et al., 2016). Ainsi, si des échantillons homogènes peuvent être formés, il est possible de se demander si le recrutement dans les études répertoriées ne concerne pas uniquement des enfants aux prises avec des difficultés. Si tel est le cas, il est possible de penser que les recherches indiquent inévitablement des réactions négatives. Cet aspect pourrait donc constituer une limite importante dans les recherches actuelles. Bien entendu, d'autres facteurs peuvent interférer dans les réactions parentales à la suite de l'identification de la douance, tels que le contexte social et les dispositions de l'enfant (Mudrak,

2011). Finalement, certains aspects du vécu de ces parents demeurent peu documentés, notamment en ce qui concerne les répercussions conjugales.

CHAPITRE 3

CADRE DE RÉFÉRENCE

Ce mémoire s'intéresse à l'adaptation des parents ayant un enfant identifié comme étant doué. Dans cet esprit, ce chapitre situe d'abord les trois concepts centraux que sont le stress, les stratégies d'adaptation et l'homéostasie. Une fois cette mise en contexte effectuée, le modèle *Family Adjustment and Adaptation Response* (FAAR) est présenté. Ce modèle permet de comprendre comment les familles s'ajustent et s'adaptent face à des événements de vie particuliers. Dans le cadre de ce mémoire, il permet de conceptualiser les sentiments et les réactions des parents à la suite de l'identification de la douance et d'analyser les conséquences liées au fait de vivre avec un enfant doué, tout en offrant un cadre pour étudier les stratégies d'adaptation utilisées.

3.1 MISE EN CONTEXTE DES CONCEPTS CENTRAUX À L'ÉTUDE

Cette section porte sur une mise en contexte des concepts centraux à l'étude : le stress, les stratégies d'adaptation et l'homéostasie.

3.1.1 LE STRESS

Le stress est une réaction du corps qui mène à une libération d'hormones (Lupien, 2010). Les individus vont produire cette réponse biologique lorsqu'ils sont confrontés à une situation comprenant une ou plusieurs caractéristiques. Ces caractéristiques sont le contrôle, l'imprévisibilité, la nouveauté et l'égo menacé. En d'autres termes, lorsqu'une personne perçoit une situation hors de son contrôle, imprévue, nouvelle ou menaçante pour son égo, une réaction de stress pourra en découler (Lupien, 2010).

Le stress en soi n'est pas néfaste pour le corps ni pour le cerveau. Au contraire, il est nécessaire à la survie. Toutefois, lorsque cette réponse est trop sollicitée, des problèmes peuvent survenir (CESH, 2019; Russell et Lightman, 2019). Devant une menace, l'adrénaline est sécrétée, suivie du cortisol quelques minutes plus tard, après la détection de la menace. Lorsque ces deux hormones sont produites, l'individu est dans un état de stress aigu. Ces hormones agiront sur le corps afin de permettre la mobilisation d'énergie nécessaire. Le stress devient chronique ou néfaste, lorsqu'une exposition prolongée et répétée à des situations stressantes survient. Ce type de stress débute toujours par une réponse de stress aigu et affaiblit l'état de santé. Il peut même mener à l'épuisement de l'organisme (CESH, 2019; Russell et Lightman, 2019).

3.1.2 LES STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les stratégies d'adaptation font référence aux manières de penser et d'agir d'un individu confronté à un événement stressant (CESH, 2019). Ainsi, pour faire face au stress, différentes stratégies d'adaptation peuvent être utilisées, et ce, afin de retrouver un niveau de bien-être. Celles-ci sont regroupées selon deux catégories : l'adaptation centrée sur les problèmes et l'adaptation centrée sur les émotions (CESH, 2019; Nicchi et Le Scanff, 2005). La première implique des efforts dirigés vers le problème et, donc, vers la source du stress. Ces actions peuvent être préventives, dans le but de réduire la menace et d'anticiper l'action, ou bien agressives, c'est-à-dire en réduisant ou en s'attaquant à la source du problème. La deuxième, soit l'adaptation centrée sur les émotions, implique la régulation des émotions en provenance d'un agent de stress. Ces stratégies s'avèrent utiles lorsqu'il n'est pas possible d'agir sur le problème afin de l'éliminer. Elles permettent à l'individu de se sentir mieux. Il peut s'agir de techniques de relaxation ou des efforts cognitifs pour modifier la signification du problème afin de diminuer la menace (Nicchi et Le Scanff, 2005).

3.1.3 L'HOMÉOSTASIE

Lorsque confrontée à un événement stressant, si la personne parvient à déployer des stratégies d'adaptation efficaces, le stress diminuera et elle retrouvera son équilibre. Au contraire, il peut arriver que les stratégies d'adaptation soient insuffisantes pour faire face à l'événement, ce qui peut engendrer une période de désorganisation qui, selon son importance, pourra être qualifiée ou non de crise. La crise constitue une période courte de déséquilibre psychologique chez une personne confrontée à un événement menaçant, qui représente un problème qu'elle ne peut pas fuir ni résoudre avec ses ressources habituelles (Lecomte et Lefebvre, 1986). La notion d'équilibre-déséquilibre fait référence à la relation de l'individu avec son environnement. La crise se divise en trois phases : une période antérieure à la crise, la période de crise et une période postérieure (Lecomte et Lefebvre, 1986). La période antérieure se caractérise par le comportement d'un individu vivant un état de vulnérabilité. Pendant cette phase, un événement dangereux se produit, la personne entre dans un état de vulnérabilité et un facteur supplémentaire précipite l'état de crise. Lors de l'étape de la crise, les mécanismes homéostatiques s'effondrent et un état de déséquilibre s'installe. Une désorganisation est donc amenée et cette période engendre une réorganisation. À cette étape, l'individu ne fait plus appel à ses mécanismes d'adaptation et son fonctionnement est entravé jusqu'à ce qu'une réorganisation survienne. À la dernière période, soit celle suivant la crise, un nouvel équilibre fait place. La crise peut soit être résolue complètement ou de façon incomplète mais, dans tous les cas, l'état de désorganisation est désormais terminé (Lecomte et Lefebvre, 1986).

3.2 L'ORIGINE DU MODÈLE FAAR

Le modèle FAAR s'inscrit dans les théories qui concernent l'adaptation au stress. Il s'appuie sur les concepts décrits précédemment et a été développé dans un contexte où l'effet de la dépression économique était étudié auprès de familles (Patterson, 1988). Plus précisément, le modèle a émergé à partir d'une extension du modèle ABCX, qui décrit la façon dont une situation stressante (A) interagit avec les réponses adaptatives de la famille (B), qui interagissent avec la signification de cet événement pour la famille (C), qui produit la crise (X) (Patterson, 1988). Le modèle ABCX a permis d'étudier les conséquences de différents événements sur la famille, tels que l'alcoolisme ou la guerre. Dans ces recherches, les familles étaient questionnées sur leur vécu vis-à-vis certaines expériences stressantes, ce qui permettait de mieux comprendre le processus entourant le stress familial et la résilience (Patterson, 1988). Burr (1973) a d'ailleurs regroupé les recherches sur le sujet en deux concepts : la vulnérabilité et le pouvoir de régénération. Pour ce faire, il a identifié les facteurs qui aidaient à ce qu'une source de stress n'engendre pas une crise (invulnérabilité) ou favorise le rétablissement à la suite d'une crise (pouvoir de régénération) (Patterson, 1988).

Le modèle FAAR a ainsi évolué et a commencé à être utilisé dans les années 1970, après le recours au modèle ABCX, notamment dans le contexte d'une étude longitudinale menées auprès de familles ayant un membre disparu (Patterson, 1988). L'observation de ces familles lors d'une crise a fait émerger l'idée que des facteurs additionnels devaient être pris en compte dans le modèle ABCX (Patterson, 1988). Face à ce constat, le *Double ABCX Model of Family Behavior* a été créé. Celui-ci incluait la version originale du modèle, mais avec quelques ajouts expliquant davantage comment les familles pouvaient se remettre d'une crise et les stratégies qu'elles déployaient afin

de s'adapter. Par la suite, le *Double ABCX Model of Family Behavior* a été incorporé au modèle FAAR, afin de documenter les stratégies d'adaptation mises de l'avant par les familles avant et après une crise (Patterson, 1988).

3.3 LA DESCRIPTION DU MODÈLE FAAR

Comme la figure 1 l'illustre, quatre éléments clés composent le modèle FAAR : les demandes, les capacités, les significations et l'ajustement, ainsi que l'adaptation de la famille (Patterson, 1988).

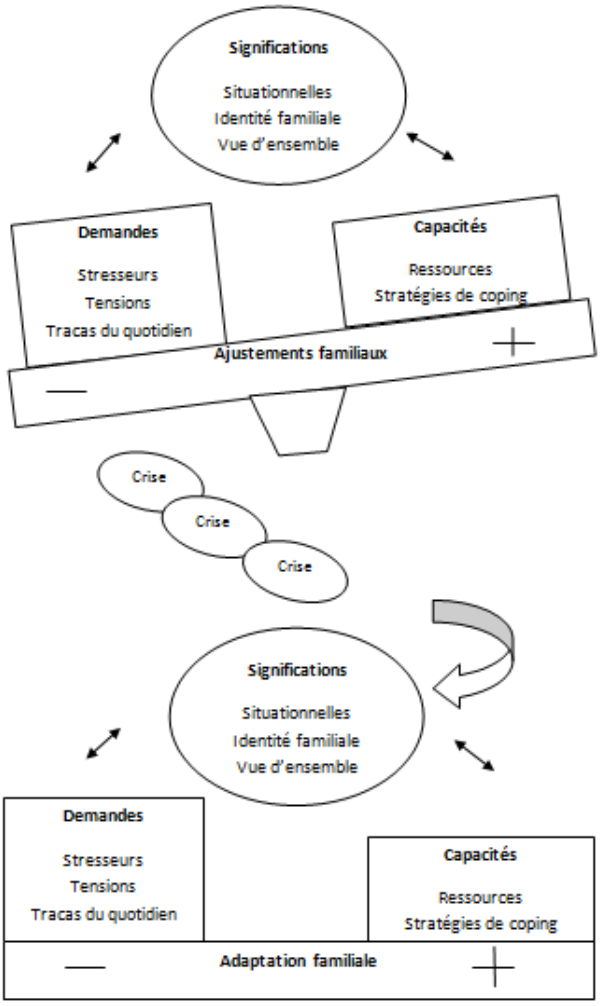

Figure 1 *:* Le modèle FAAR traduit et inspiré de Patterson (1988)

Le modèle FAAR conçoit la famille comme un système qui tente de maintenir une homéostasie entre ses capacités (ressources et stratégies de *coping*) et ses demandes (stresseurs, tensions et tracas du quotidien) (Patterson, 1988). Plus précisément, les demandes faites par la famille sont des stimuli qui produisent des appels de changement au sein du système. Ces demandes produisent des tensions, qui perdurent jusqu'à ce que des capacités répondent aux demandes. Les éléments de stress peuvent représenter des événements de vie produisant des changements au sein du système familial (Patterson, 1988). Ces stresseurs peuvent être normatifs, soit des changements attendus comme le début de la puberté. Mais, ils peuvent aussi être non normatifs, soit des événements inattendus, notamment des catastrophes naturelles ou d'autres événements de vie individuels tels que des décès soudains. En réalité, tous les stresseurs peuvent produire différents effets et varier en intensité. Ensuite, le processus de stress peut aussi s'accompagner de tensions qui sont associées au désir de changement (Patterson, 1988).

Concernant les capacités, celles-ci sont définies comme une potentialité que la famille a à sa disposition pour répondre au stress. Lorsqu'aucune capacité ne peut être dirigée afin de répondre à la demande, un état de stress débute. Les capacités peuvent être divisées en deux catégories : les ressources et les stratégies de *coping*. Les ressources représentent les acquis des membres de la famille, alors que les stratégies représentent plutôt leurs comportements. Les ressources peuvent être individuelles, familiales et communautaires. Elles peuvent être tangibles, telles que des ressources monétaires, ou bien intangibles comme par exemple le soutien émotif offert. Plus précisément, les ressources individuelles peuvent se traduire par une intelligence, un savoir, des traits de personnalité, une bonne santé physique et mentale, la perception de contrôle sur une situation et une bonne estime de soi. Les ressources de la famille, quant à elles, peuvent notamment concerner la cohésion, l'organisation et les habiletés de communication. Puis, les ressources de la

communauté représentent des groupes et des institutions qui sont accessibles à la famille (Patterson, 1988).

En ce qui a trait aux stratégies de *coping*, elles sont définies comme un effort fourni par un individu ou un groupe ayant pour but de réduire ou d'avoir un impact sur une demande au sein du système. La fonction de ce comportement consiste à maintenir ou à obtenir à nouveau un équilibre entre les demandes et les ressources. Il existe cinq façons dont ces stratégies peuvent être accomplies par le système familial. La première implique une action directe pour réduire le nombre de demandes ou leur intensité. Par exemple, la mère d'un enfant doué pourrait refuser une promotion à son travail qui nécessiterait le déménagement de sa famille dans une autre ville. La deuxième consiste en une action directe sollicitant des ressources supplémentaires qui ne sont pas tout à fait disponibles pour la famille. Il pourrait s'agir, entre autres, de trouver des services à la suite de l'identification de la douance d'un membre de la famille. La troisième réfère au maintien de ressources déjà existantes, qui peuvent être utilisées à outrance pour entrevoir des changements dans les demandes. Ainsi, il peut s'agir de continuer à faire des activités familiales afin de conserver une cohésion. La quatrième implique la gestion des tensions. Elle peut prendre la forme d'une utilisation appropriée de l'humour ou encore référer au fait de prendre le temps de faire des activités ludiques en famille afin de réduire les tensions. Finalement, le dernier moyen est celui impliquant la modification de significations. Dans ce cas-ci, il peut s'agir de voir différemment les demandes. Pour ce faire, la famille peut réduire les tensions en révisant à la baisse leurs attentes envers leur enfant doué (Patterson, 1988).

En ce qui concerne les significations, celles-ci représentent la définition du stresseur pour la famille et elles sont présentées selon trois niveaux : (a) les définitions des demandes et des

capacités de la famille, (b) la façon de se percevoir en tant que parent (identité), ainsi que (c) la façon de percevoir sa famille en interaction avec d'autres systèmes (Patterson, 2002). Selon Patterson (2002), les significations influencent directement l'intensité du risque et les capacités des parents. Par exemple, un événement perçu comme stressant est essentiel à l'expérience. Toutefois, le stress peut ne pas être causé par l'expérience elle-même, mais bien par l'interprétation qui en est faite (Patterson, 1988). C'est pourquoi il est possible de comparer les significations à des évaluations subjectives. En d'autres termes, toute situation dépend de la façon dont nous la percevons et de nos capacités à y faire face, car le stress dépend du processus d'évaluation cognitive (Lazarus et Folkman, 1984).

Ce fonctionnement est illustré sous la forme d'un ajustement familial et d'une adaptation familiale qui se retrouvent tous deux sur un continuum (allant de bon à mauvais). La phase d'ajustement représente généralement une période stable. Des demandes peuvent surgir et provoquer des changements mineurs; toutefois, le système tentera d'y résister du mieux qu'il peut. La famille tente donc de composer avec tous les nouveaux stresseurs par le déni, l'évitement de l'agent stressant ou encore par l'acceptation de la demande provoquant des changements mineurs au sein du système (Patterson, 1988). Cette phase correspond à la notion « d'adaptation » élaborée ci-haut dans la mise en contexte.

Cependant, une crise peut émerger ou un déséquilibre peut survenir lorsque le nombre de demandes excède les capacités existantes de la famille. À ce moment, une désorganisation peut survenir et il n'est pas rare que le système familial puisse chercher de l'aide ou tende à recourir à de l'assistance. Une crise au sein d'une famille peut aussi être perçue comme un point tournant où quelque chose de nouveau émerge (Patterson, 1988).

D'ailleurs, cette nouveauté est le point central de la phase d'adaptation. Dans cette phase, la famille tente de retrouver son état d'équilibre (homéostasie), soit en adoptant de nouvelles ressources et de nouveaux comportements (*coping*), en diminuant les demandes pour lesquelles elle a l'habitude de répondre ou en changeant la façon dont elle perçoit la situation (Patterson, 1988). Au final, des changements peuvent s'opérer en ce qui concerne les rôles dans la famille, dans les règles, les interactions ou les significations. De façon générale, cette phase s'échelonne sur une grande période de temps et a des conséquences à long terme.

3.4 LA PERTINENCE DU MODÈLE FAAR DANS CE MÉMOIRE

Dans le modèle FAAR, plusieurs niveaux de systèmes sont pris en compte. On y retrouve les membres d'une famille, la famille en elle-même et la communauté (Patterson, 1988). Dans le cadre de ce mémoire, la famille est considérée comme le système à l'étude. Également, c'est l'identification de la douance qui est analysée comme agent stressant, déclenchant une crise nécessitant l'adaptation familiale. Puis, les significations des situations vécues par les parents sont utilisées pour conceptualiser leurs sentiments et leurs réactions à la suite de l'annonce de l'identification de la douance. En effet, les parents d'un enfant doué peuvent vivre l'annonce positivement ou négativement. En d'autres termes, c'est l'interprétation de cette annonce qui influencera l'adaptation familiale et aussi la perception de contrôle sur la situation, souvent liée au fait de posséder ou non les ressources individuelles ou d'avoir accès ou non à du soutien environnemental. Ainsi, dans ce mémoire, les significations que les parents donnent à la douance sont étudiées afin de comprendre les réactions ainsi que les sentiments vécus par ceux-ci à la suite de l'identification. En outre, les significations d'une situation pour la famille peuvent aider à

comprendre les effets engendrés sur le bien-être parental. Ainsi, l'interprétation de la douance peut aussi expliquer les conséquences personnelles observées par les parents.

Concernant les stratégies d'adaptation, le recours à des moyens pour faire face aux comportements et aux symptômes de l'enfant est étudié chez les parents interrogés. Ces éléments sont pertinents, puisque les parents d'enfants doués sont confrontés à plusieurs situations et à plusieurs stresseurs au cours du cheminement de leur enfant. Le choix du type de stratégie utilisée est donc intéressant à documenter.

Plusieurs études antérieures (Patterson, 1985; Patterson et McCubbin, 1983) ont utilisé le modèle FAAR afin d'étudier le vécu de parents d'enfants aux prises avec des incapacités ou des maladies. Ce modèle théorique est particulièrement utile pour considérer les impacts de ces situations sur la famille, en examinant les ressources, les comportements axés sur le *coping* et les significations. Par exemple, lorsque l'un des membres d'une famille est touché par la maladie, selon ce modèle, il est prévisible que la famille soit en déséquilibre et qu'elle vive une crise. La situation entraînera inévitablement une désorganisation dans les rôles et les routines. Selon cette perspective, deux stratégies peuvent aider la famille. D'une part, les professionnels de la santé peuvent réduire l'ambigüité par rapport à la situation en fournissant de l'information (traitement, pronostic, etc.), ce qui peut faciliter l'adaptation de la famille. D'autre part, l'équipe médicale peut être en mesure de faciliter les demandes de la famille en ce qui concerne leurs capacités. Puis, l'apport d'informations additionnelles concernant les ressources à disposition peut aussi être une autre intervention possible (Patterson, 1988).

À la lumière des études réalisées auprès de parents d'enfant ayant des incapacités ou des maladies, il est possible d'envisager certaines similitudes dans le vécu des parents d'enfants doués. Ainsi, les interventions réalisées par les professionnels de la santé peuvent avoir un réel impact sur les réactions et les sentiments vécus lors de l'identification de la douance et sur la façon dont s'opérera l'adaptation familiale. Dans ce mémoire, la façon dont l'identification a été faite et les réactions qui en découlent chez les parents sont donc étudiées.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre sur la méthodologie, le but et les objectifs de ce mémoire sont tout d'abord présentés. Par la suite, le type de recherche, la population à l'étude, le mode de recrutement des participantes, ainsi que les stratégies et les outils de collecte de données sont exposés. Puis, l'analyse des données et les considérations éthiques sont finalement décrites.

4.1 LE BUT ET LES OBJECTIFS DE CE MÉMOIRE

Ce mémoire a pour but général de décrire le vécu de mères québécoises dont un enfant entre 6 et 11 ans a été identifié comme étant doué. Plus précisément, trois principaux objectifs sont visés :

(1) Documenter les sentiments éprouvés et les réactions vécues par les mères lors de l'identification de la douance chez leur enfant.

(2) Décrire les conséquences positives et négatives de la douance sur la vie personnelle, conjugale, familiale, sociale et professionnelle des mères.

(3) Identifier les stratégies d'adaptation utilisées par les mères à la suite de l'identification de la douance chez leur enfant.

4.2 LE TYPE DE RECHERCHE

Cette recherche qualitative de type exploratoire-descriptive a pour but de décrire le vécu de mères d'enfants doués. Il s'agit d'une étude qualitative, car elle permet de développer des connaissances approfondies sur un phénomène complexe et de comprendre de quelle façon est vécue une situation dans les circonstances réelles. Ce type d'étude est aussi issu d'entretiens réalisés en profondeur par l'utilisation de questions ouvertes (RMTC, 2016). Dans ce cas-ci, la recherche qualitative est appropriée, car les éléments étudiés sont subjectifs et ainsi difficiles à mesurer (Aubin-Auger et al., 2008). D'ailleurs, ce type de recherche est plutôt adapté à l'étude de phénomènes sociaux. La recherche qualitative permet une meilleure compréhension du fonctionnement des personnes ciblées. Cette méthode permet d'explorer les expériences, les émotions, les réactions et le vécu d'individus (Aubin-Auger et al., 2008), ce qui concorde tout à fait avec le but de ce mémoire. De plus, étant donné que l'objet de ce mémoire est peu documenté dans les écrits scientifiques, la recherche de type exploratoire est très pertinente, car elle permet de mieux comprendre un sujet encore méconnu (Van der Maren, 1995).

4.3 LA POPULATION À L'ÉTUDE ET LE MODE DE RECRUTEMENT

Le recrutement a été réalisé dans la province de Québec, au Canada. Les répondants devaient être les parents d'un enfant âgé entre 6 et 11 ans, identifié comme étant doué. L'âge maximal était limité à 11 ans afin d'éviter que les enfants se retrouvent en période d'adolescence et que les parents soient confrontés à d'autres situations propres à ce stade développemental. Également, les enfants devaient avoir été préalablement identifiés comme étant doués par un

professionnel reconnu. Au total, un échantillon comprenant douze mères a été retenu. À ce sujet, l'échantillon est composé uniquement de mères, puisque le seul père ayant manifesté son intérêt à participer à la recherche a finalement décliné l'invitation à effectuer une entrevue.

Dans le cas des participantes sélectionnées, onze mères avaient reçu l'identification de la douance de leur enfant par un neuropsychologue, alors que l'identification avait été faite par un psychologue pour l'une d'elles. Au départ, les mères dont l'enfant présentait un trouble neurologique ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) devaient être exclues afin d'étudier uniquement la catégorie de parents recherchée dans cette étude. Finalement, ce sont six mères d'enfants identifiés comme étant doués et six mères d'enfants identifiés avec un profil doublement exceptionnel (présence de douance et d'un trouble) qui ont été interrogées afin d'apporter de la diversité au sein de l'échantillon et des résultats recueillis. La sélection de l'échantillon a été guidée par un souci de représenter deux principaux types de vécu, soit celui des mères d'enfants doublement exceptionnels et celles ayant des enfants doués uniquement.

Les réseaux sociaux ont été utilisés pour le recrutement. Plus précisément, une annonce décrivant le projet de recherche a été publiée sur la page Facebook de deux associations portant sur la douance et elle a pu également être partagée par d'autres utilisateurs (voir Annexe 1). Le recrutement des participantes a eu lieu en janvier 2021 et les entrevues ont été conduites jusqu'à la mi-mars 2021. Au total, soixante-et-onze participants ont démontré un intérêt à participer à l'étude. Parmi ceux-ci, vingt-et-une mères ont été contactées pour la réalisation des entrevues. La sélection s'est effectuée selon l'ordre des demandes reçues, en sélectionnant des mères dans les deux types de profils (enfants doublement exceptionnels et uniquement doués). Toutefois, trois d'entre elles ne correspondaient pas aux critères de la recherche et six des mères contactées n'ont pas donné

suite aux courriels. Au final, ce sont douze mères qui ont complété une entrevue semi-dirigée. Pour les autres personnes volontaires qui avaient été contactées pour les entrevues mais qui n'ont pas participé à l'étude, un courriel a été envoyé par la suite, afin de leur demander si elles souhaitaient recevoir une copie du mémoire lorsque publié. Ce sont dix-sept personnes qui ont accepté la proposition, sans compter les participantes de cette étude.

Lors du premier contact par courriel, les mères intéressées qui avaient contacté l'étudiante-chercheure ont reçu des informations quant aux objectifs du projet, aux critères d'inclusion, ainsi qu'en ce qui concernait le déroulement de l'entrevue. Elles ont également été informées du caractère confidentiel de l'étude et de leur possibilité de se retirer du processus de recherche à tout moment. Après les vérifications faites quant aux critères de recherche, le formulaire d'information et de consentement (FIC) concernant la participation à la recherche (voir Annexe 2) ainsi qu'une liste des ressources d'aide disponibles (voir Annexe 3) ont été acheminés aux participantes par courriel. À ce moment, les participantes ont toutes été informées que le consentement verbal serait retenu en début d'entrevue. Par la suite, ce sont les premières répondantes ayant signifié à l'étudiante-chercheure qu'elles avaient bien lu les documents qui ont été sélectionnées afin de participer à l'entrevue. Également, les autres personnes ayant démontré leur intérêt ont été remerciées. La recherche s'est limitée à douze participantes en raison de limites financières et temporelles ainsi que de la saturation des données. Cette dernière a été déterminée au cours de la collecte des données, alors que les entrevues n'ajoutaient plus de nouvelles informations.

4.4 LA MÉTHODE ET LA TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE

Afin de recruter des participants à la recherche, une méthode d'échantillonnage non probabiliste a été privilégiée, car il n'était pas possible de constituer un échantillon aléatoire sur l'ensemble de la population souhaitée à partir de la loi du hasard (Mayer et al., 2000). Plus précisément, un échantillon de volontaires a été utilisé afin de recruter des parents à l'aide des réseaux sociaux. Cette technique a été employée, car elle fait appel à des volontaires pour constituer un échantillon lorsqu'il est notamment impossible de constituer un échantillon de façon aléatoire. Généralement, pour y parvenir, une annonce peut être publiée, que ce soit dans les journaux, à la radio ou sur un tableau d'affichage (Mayer et al., 2000).

Parallèlement à cet appel de volontaires, la technique « boule de neige » a aussi été employée. Elle implique la suggestion à la participation à l'étude de la part d'une personne à une autre. Cet échantillon est particulièrement utile au chercheur souhaitant étudier une problématique vécue par une population spécifique, de taille limitée ou reconnue comme représentant une minorité d'individus. De cette façon, l'échantillon grossit comme une boule de neige que l'on roule (Mayer et al., 2000). Dans le cadre de cette recherche, cette technique a donc été privilégiée, car les parents d'enfants identifiés comme étant doués constituent une population minoritaire. Les parents qui ont vu les affiches publiées sur les réseaux sociaux ou qui ont participé à l'étude ont pu en parler à d'autres parents et ainsi créer cet effet.

4.5 LES STRATÉGIES ET LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données a été réalisée à partir de deux instruments, soit un questionnaire sociodémographique (voir Annexe 4) et un guide d'entrevue semi-dirigée (voir Annexe 5). La complétion du questionnaire et la réalisation de l'entrevue se sont effectuées en deux étapes distinctes.

4.5.1 LE QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Tout d'abord, le questionnaire sociodémographique a permis de dresser un portrait complet des participantes. Ainsi, diverses informations ont pu être recueillies, notamment le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. C'est à la fin des entrevues que les répondantes ont pu compléter ce questionnaire. Pour ce faire, l'étudiante-chercheure a envoyé le document par courriel à chacune des participantes après chaque entretien. Puis, les répondantes devaient faire parvenir le document dûment rempli à l'étudiante-chercheure par courriel par la suite. Au total, ce sont onze questionnaires sociodémographiques qui ont été remplis. En effet, une participante n'a pas retourné le formulaire à la suite de son entrevue avec l'étudiante-chercheure. Ainsi, certaines données sont manquantes pour cette participante en ce qui concerne ses caractéristiques sociodémographiques. Néanmoins quelques informations évoquées lors de l'entrevue, telles que l'âge et le nombre d'enfants, ont permis de compléter le portrait sommaire de la répondante.

4.5.2 L'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE

Une entrevue semi-dirigée a été réalisée, puisque cette stratégie de collecte des données permet de connaître les perceptions des répondants sur un thème précis, sans recueillir un trop plein d'informations disparates (Sylvain, 2000). Il s'agit d'une technique qui permet de centrer le discours des répondants autour de différents thèmes consignés au préalable dans un guide d'entrevue (Euréval, 2010). Ce type d'entretien permet donc de recueillir une variété d'informations, telles que des faits, des opinions, des points de vue, des propositions et des réactions. Contrairement à l'entretien dirigé, ce type d'entretien n'enferme pas les propos de la personne interviewée dans des questions prédéfinies et ne crée pas un cadre fermé (Euréval, 2010). Le guide d'entretien comprenait seulement des questions ouvertes et a permis de recueillir des informations complètes, tout en donnant une flexibilité et une latitude à l'étudiante-chercheure avec la possibilité de modifier l'ordre des questions en fonction des réponses des participantes.

Dans le cadre de ce projet de recherche, les entrevues se sont déroulées par visioconférence à partir d'un compte Zoom (licence institutionnelle), à l'heure et à la date convenues entre l'étudiante-chercheure et chaque participante. Les rencontres ont duré en moyenne 88 minutes (minimum : 42 minutes; maximum : 159 minutes). Chaque participante a eu le choix d'activer ou non sa caméra lors de l'entrevue. À certains moments, quelques interruptions ont eu lieu, comme par exemple en raison d'appels téléphoniques reçus au domicile de certaines participantes. De plus, certaines entrevues ont dû être reportées en raison de l'absence de certaines participantes à l'heure et au moment convenus. Le tableau 1 résume les thèmes ainsi que les sous-thèmes qui ont été abordés lors des entrevues.

Tableau 1: Thèmes et sous-thèmes du guide d'entrevue

Thèmes	Sous-thèmes
Le vécu des mères avant l'identification de leur enfant	- La vie personnelle (santé physique et mentale, bien-être, estime de soi, habitudes de vie); - La vie conjugale (satisfaction conjugale, conflits, qualité de la relation); - La vie familiale (activités, structure familiale, conflits, gestion et organisation quotidienne); - La vie sociale et professionnelle (amis, emploi, voyages, sorties); - La signification de la douance pour elles (représentation) avant l'identification de la douance de leur enfant.
L'identification de la douance	- La période où des soupçons sont apparus; - Le contexte où s'est déroulée l'annonce de la douance (endroit, personnes présentes, test(s) utilisé(s), déroulement); - L'âge de l'enfant lors de l'identification
Les sentiments/pensées/réactions vécus à la suite de l'annonce	- Les sentiments/pensées/réactions vécus par les mères; - Les sentiments/pensées/réactions vécus par l'enfant, le conjoint, la famille élargie et la fratrie s'il y a lieu.
La période suivant l'identification de la douance	- Les recommandations/interventions suggérées par les professionnels (le type d'intervention, l'identité de ces professionnels); - Le temps écoulé entre l'identification de la douance et l'adoption des recommandations; - Les effets perçus à la suite de l'adoption de ces recommandations.
Les conséquences personnelles vécues par les mères après l'identification	- Les conséquences physiques; - Les conséquences psychologiques; - L'estime personnelle et la confiance en soi; - Les habitudes de vie.
Les conséquences conjugales vécues par les mères après l'identification	- Les effets d'une telle identification sur le couple (conséquences engendrées); - Le soutien perçu par le conjoint ou la conjointe; - La satisfaction conjugale; - Les effets sur l'intimité et la vie sexuelle.
Les conséquences familiales vécues par les mères après l'identification	- Les effets sur la dynamique familiale (conflits, soutien, etc.); - Les effets sur l'organisation quotidienne; - Le désir d'avoir un autre enfant; - Les effets sur les autres enfants de la fratrie (le cas échéant); - Les effets sur l'organisation d'activités quotidiennes.
Les conséquences sur la vie sociale et professionnelle vécues par les mères après l'identification	- Le soutien formel et informel; - La satisfaction vis-à-vis du soutien reçu; - La pression ressentie et le regard extérieur; - Les sorties; - Les effets dans la vie professionnelle (congé, démission, congédiement, conservation de l'emploi); - La conciliation travail-famille.
Les stratégies d'adaptation utilisées par les mères	- Les stratégies mise de l'avant pour faire face à la situation; - Les méthodes efficaces et moins efficaces pour gérer la situation.

4.6 L'ANALYSE DES DONNÉES

Les entrevues ont été enregistrées à partir de la plateforme Zoom et ont été retranscrites intégralement sous la forme de *verbatim*. Pour analyser leur contenu, quatre étapes ont été réalisées selon l'ordre proposé par Mayer et Deslauriers (2000). Tout d'abord, l'étudiante-chercheure a engagé une professionnelle soumise à un contrat de confidentialité afin de retranscrire les entrevues sous la forme de *verbatim*. Une première lecture en surface a été réalisée pour chacun des *verbatim*. Des noms de remplacement ont aussi été associés aux participantes afin de préserver leur confidentialité. Ensuite, une seconde lecture a été réalisée (lecture flottante) afin de classer le contenu des entrevues en thèmes et sous-thèmes. Par la suite, une codification a été effectuée afin de séparer le contenu et d'analyser les entrevues. Pour ce faire, l'étudiante-chercheure a utilisé des tableaux en format Word afin de regrouper les différents propos des participantes. Les propos ont ensuite été divisés en deux catégories pour les différents thèmes abordés, afin de distinguer le vécu des mères d'enfants doués uniquement de celles d'enfants doublement exceptionnels. De cette façon, une analyse globale a été réalisée sur l'ensemble des entrevues, pour ensuite dégager des particularités dans le vécu de ces deux groupes de mères. Cette étape est importante, puisqu'elle a permis une analyse plus approfondie des entrevues. Finalement, une interprétation des résultats a été effectuée à partir du matériel catégorisé. Des extraits de *verbatim* ont également été utilisés afin d'appuyer les propos des participantes.

4.7 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Dans cette recherche, plusieurs considérations éthiques ont été prises en compte afin de ne pas nuire à l'intégrité des participantes. Tout d'abord, cette étude a reçu un certificat d'approbation

éthique (voir Annexe 6) émis le 11 janvier 2021 (2021-635). Également, les participantes ont été informées qu'elles devaient participer sur une base volontaire et qu'elles pouvaient décider de se retirer à tout moment pendant le processus, sans avoir à fournir de justification et sans préjudice. Avant l'entrevue réalisée sous forme de visioconférence, les participantes ont été informées du but et des objectifs spécifiques de cette recherche. Aussi, ces dernières ont été prévenues que cette étude fait l'objet d'un mémoire de maîtrise en travail social. Un formulaire d'information et de consentement (FIC) a aussi été envoyé aux mères pour les informer de leurs droits avant le début des entrevues. Le consentement verbal à la participation a également été sollicité et obtenu à chaque début d'entretien. En outre, les informations recueillies dans le cadre de cette recherche ont été gardées confidentielles. En ce sens, dans le mémoire, des noms de remplacements ont été attribués afin de protéger l'identité des participantes. D'ailleurs, les enregistrements audios et vidéos ainsi que les *verbatim*, se retrouvant sur une clé USB, seront gardés sous clé dans un classeur du bureau de Madame Christiane Bergeron-Leclerc, la directrice de ce mémoire. Seulement elle, l'étudiante-chercheure et Madame Eve Pouliot, co-directrice, pourront avoir accès à ces données ainsi qu'aux fichiers. Finalement, étant donné que le sujet de cette entrevue est sensible et susceptible de susciter certaines émotions chez les participantes, une liste de ressources accessibles au Québec a été fournie aux participantes avant chaque début d'entrevue.

CHAPITRE 5

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de ce mémoire, qui porte sur le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués. Il comprend, tout d'abord, un portrait des caractéristiques sociodémographiques des répondantes, de même qu'une brève description de leur enfant identifié comme étant doué. Par la suite, le vécu des mères avant et pendant l'identification est décrit. Également, les recommandations des professionnels et leurs effets perçus, ainsi que l'annonce à l'entourage sont abordés. Puis, les conséquences de la douance dans la vie des mères sont exposées, et ce, tant aux plans personnel, conjugal, familial, social, professionnel que financier. Finalement, les principales stratégies d'adaptation utilisées par les mères sont présentées.

5.1 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTES

Au total, ce sont douze mères vivant au Québec qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude. Au moment de l'entrevue, les participantes étaient âgées entre 31 et 52 ans. Toutefois, pour la majorité d'entre elles, leur âge se situait entre 36 et 40 ans (n=8), pour une moyenne de 38,3 ans. La plupart des participantes étaient mariées ou avaient un conjoint de fait (n=10), à l'exception d'une mère qui était célibataire et d'une autre qui était séparée. Les mères interrogées avaient soit un (n=5), deux (n=5) ou trois enfants (n=2).

Concernant leur niveau de scolarité, toutes les participantes avaient complété des études postsecondaires. En effet, elles détenaient soit un diplôme d'études collégiales (n=2), un certificat de premier cycle universitaire (n=1), un baccalauréat (n=5), un certificat de deuxième cycle

universitaire (n=1) ou une maîtrise (n=1). Elles occupaient majoritairement un emploi à temps plein (n=8). Les autres avaient des occupations diverses : travail à temps partiel (n=1), études (n=1), congé sabbatique (n=1) et mère au foyer (n=1). Au cours de la dernière année, la plupart des participantes (n=10) avaient un revenu familial net se situant entre 70 000$ et 99 999$, à l'exception d'une mère dont le revenu se situait entre 30 000$ et 49 999$.

Finalement, bien que la plupart des mères interrogées n'avaient pas été identifiées elles-mêmes comme étant douées (n=8), trois participantes avaient reçu cette identification. L'ensemble de ces informations sont résumées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Les caractéristiques sociodémographiques des répondantes (n=12)

	Fréquence (n=12)	Pourcentage (%)
Sexe		
-Femme	12	100
Âge		
- 31-35 ans	3	25,0
- 36-40 ans	8	66,7
- Plus de 40 ans	1	8,3
Plus haut niveau de scolarité atteint[2]		
- Diplôme d'étude collégiale	2	16,7
- Certificat de premier cycle universitaire	1	8,3
- Baccalauréat	5	41,7
- Certificat/diplôme de deuxième cycle universitaire	1	8,3
- Maîtrise	2	16,7
Revenu net du foyer au cours de la dernière année		
-30 000$ à 49 999$	1	8,3
-70 000$ à 89 999$	10	83,3
Statut matrimonial		
- Célibataire	1	8,3
- Divorcée/Séparée	1	8,3
- Conjointe de fait/mariée	10	83,3
Principale occupation		
- Emploi à temps plein	8	66,7
- Emploi à temps partiel	1	8,3
- Étudiante à temps plein ou temps partiel	1	8,3
- Congé sabbatique	1	8,3
- A la maison	1	8,3
Nombre d'enfant(s)		
- 1 enfant	5	41,7
- 2 enfants	5	41,7
- 3 enfants	2	16,7
Identifiée comme étant douée		
- Oui	3	25
- Non	8	66,7
- Incertaine	1	8,3

[2] Pour le plus haut niveau de scolarité atteint et le revenu net du foyer au cours de la dernière année, une donnée est manquante auprès d'une participante qui n'a pas rempli le questionnaire sociodémographique.

5.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS IDENTIFIÉS COMME ÉTANT DOUÉS

Le présent mémoire s'intéresse à la situation de 12 enfants identifiés comme étant doués. La majorité de ces enfants sont de sexe masculin (n=9). Pour la plupart d'entre eux, l'âge d'identification de la douance est de 5 ou 6 ans (n=7), tandis que d'autres ont été identifiés doués à 7 ou 8 ans (n=3) et à 9 ou 10 ans (n=2). Pratiquement toutes les mères interrogées ont reçu cette identification de la part d'un psychologue, qu'il soit neuropsychologue (n=11) ou non (n=1).

La moitié des enfants concernés par ce mémoire vivaient uniquement avec la douance, tandis que les autres étaient considérés comme étant doublement exceptionnels. Certains présentaient un profil de douance homogène (n=3), hétérogène (n=7) ou incertain (n=2). Dans le cas des profils incertains, ces derniers ont été qualifiés ainsi, car la nature du profil n'avait pas été précisée dans le rapport du professionnel reconnu. Parmi les enfants avec un profil doublement exceptionnel (n=6), tous présentaient un TDAH. Également, certains avaient reçu des diagnostics supplémentaires, tels que des troubles d'apprentissage (TA) (n=2), un trouble de modulation sensorielle (n=1) et un TSA (n=1).

Finalement, les mères interrogées ont identifié certains comportements chez leur enfant. Ces comportements concernent principalement l'hypersensibilité (n=9), une sensibilité à l'injustice (n=9), l'intensité affective (n=7), les comportements d'opposition (n=6) et les troubles du sommeil (n=4). Concernant l'hypersensibilité, celle-ci peut notamment être liée aux sons, aux goûts, aux textures ou aux températures. Ces informations sont résumées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Les caractéristiques des enfants identifiés comme étant doués (n=12)

	Total (n=12)	Pourcentage (%)
Sexe		
- *Fille*	3	25,0
- *Garçon*	9	75,0
Âge au moment de l'identification		
- *5 ou 6 ans*	7	58,3
- *7 ou 8 ans*	3	25,0
- *9 ou 10 ans*	2	16,7
Âge actuel		
- *6 ou 7 ans*	4	33,3
- *8 ou 9 ans*	3	25,0
- *10 ou 11 ans*	5	41,7
Professionnel reconnu ayant identifié l'enfant		
- *Neuropsychologue*	11	91,7
- *Psychologue*	1	8,3
Identification reçue		
- *Douance*	6	50,0
- *Double exceptionnalité*	6	50,0
Profil de la douance		
- *Homogène*	3	25,0
- *Hétérogène*	7	58,3
- *Incertain*	2	16,7
Autre(s) diagnostic(s) (Double exceptionnalité n=6)[3]		
- *TA*	2	16,7
- *Trouble de modulation sensorielle*	1	8,3
- *TDAH*	6	50,0
- *TSA*	1	8,3
Symptôme(s) ou comportement(s) de l'enfant[4]		
- *Hypersensibilité*	9	75,0
- *Intensité affective*	7	58,3
- *Comportements d'opposition*	6	50,0
- *Troubles du sommeil*	4	33,3
- *Sensibilité à l'injustice*	9	75,0

[3] Le nombre total est supérieur à six pour cette caractéristique, car certains enfants ont plus d'un diagnostic.

[4] Le nombre de répondants est supérieur à 12 pour cette caractéristique, car certaines mères ont identifié plusieurs symptômes ou comportements chez leur enfant.

5.3 LE VÉCU DES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE DE LEUR ENFANT

Cette section porte sur le vécu des mères avant l'identification de la douance de leur enfant. Elle permet de dresser un portrait de leur vie avant l'annonce, pour ensuite exposer la façon dont elles se représentaient la douance de leur enfant à l'époque, de même que leur point de vue sur les premières manifestations de celle-ci. Finalement, les démarches effectuées par les parents avant l'obtention de l'identification sont présentées.

5.3.1 LE PORTRAIT DE LA VIE DES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LEUR ENFANT

Lors des entrevues, les mères ont été invitées à se décrire. Elles ont alors identifié des qualités qu'elles possèdent; les plus fréquemment mentionnées concernant leur résilience, leur capacité à relever de nouveaux défis et à s'adapter facilement dans toute situation, de même que leur curiosité et leur soif d'apprendre (n=3). D'autres participantes ont également souligné être déterminées (n=2), passionnées (n=2) et dévouées (n=1).

> *Une femme résiliente, qui a relevé des défis, essayé de trouver des méthodes différentes d'arriver à son but.* (Mère10-DE[5])
>
> *Je suis une personne d'action qui jongle avec de multiples projets en même temps et qui aime les nouveaux défis.* (Mère12-DE)

[5] Les participantes sont identifiées au moyen d'un code alphanumérique. La lettre « D » signifie qu'il s'agit d'une mère d'un enfant doué uniquement, tandis que les lettres « DE » signifient qu'il s'agit d'une mère d'un enfant doublement exceptionnel. Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas d'une étude comparative à proprement parler, le texte situe parfois le nombre de mères-D et de mères-DE qui se sont exprimées sur un sujet donné.

> *En fait je m'intéresse à beaucoup de choses, on peut dire que je suis très curieuse.* (Mère11-D)
>
> *Je suis une personne dévouée, j'aspire à être une bonne maman ce n'est pas toujours facile* (Mère7-DE)

Avant que leur enfant soit identifié comme étant doué, la majorité des mères interrogées (n=8) qualifiaient leur vie de stable. D'une part, elles vivaient en couple avec le père de leur enfant depuis plusieurs années, sans problème particulier. Elles étaient aussi stables au plan résidentiel, car elles demeuraient au même endroit depuis longtemps. Concernant leur vie sociale, certaines répondantes (n=5) ont souligné qu'elles entretenaient des amitiés de longue date avant l'identification de douance de leur enfant. Leur cercle d'amis était donc présent dans leur vie.

> *Ça va super bien, moi je suis mariée, je suis en couple depuis 15 ans, on est marié depuis 10 ans, on n'a pas de problèmes familiaux, on est très stable, on a déménagé une fois, on est très dans la stabilité familiale... ça va super bien.* (Mère1-D)
>
> *Mon cercle d'amis, ce sont des amis que j'ai depuis l'enfance, quelques nouveaux qui se sont rattachés, mais mes amies principales ce sont des amies que j'ai depuis très très longtemps, je suis très fidèle avec mes amitiés, sortir avec mes amies.* (Mère8-DE)

À l'inverse, une mère interrogée a souligné que les membres de sa famille résident en région éloignée et, donc, qu'elle doit faire de la route pour les voir. D'autres mères (n=3) ont, pour leur part, déclaré avoir un faible réseau social. Bien qu'elles n'aient pas beaucoup d'amis, elles n'éprouvent pas le besoin d'être entourées et sont satisfaites de leur réseau social.

> *Au niveau social, la famille est un peu éloignée, mon conjoint vient de la région de Sherbrooke, moi je viens de la région de Laval, donc nos familles respectives sont encore dans ces régions-là, donc c'est sûr qu'au niveau de l'entourage, faut faire de la route pour se visiter.* (Mère2-D)

> *Je ne suis pas quelqu'un d'hyper sociable, je n'ai pas nécessairement besoin de voir beaucoup d'amis ou d'avoir de la sociabilité de ce côté.* (Mère10-DE)

Concernant leur vie personnelle, deux mères ont mentionné que leur énergie était entièrement consacrée à leur enfant depuis sa naissance. Ces participantes, qui ont un enfant doublement exceptionnel, avaient le sentiment de faire tout en leur pouvoir pour assurer le bien-être de ce dernier, ce qui engendrait une certaine fatigue chez celles-ci.

> *Je peux vous dire qu'à partir de sa naissance j'ai fait beaucoup beaucoup, j'ai passé beaucoup beaucoup d'énergie à essayer de m'assurer que mon fils fonctionne bien dans son environnement et qu'il soit heureux dans son environnement, que ce soit au parc, que ce soit n'importe où…* (Mère3-DE)

5.3.2 LA REPRÉSENTATION DE LA DOUANCE CHEZ LES MÈRES AVANT L'IDENTIFICATION DE LEUR ENFANT

Avant l'identification de la douance de leur enfant, six mères interrogées ont mentionné qu'elles possédaient peu de connaissances à ce sujet. Ces répondantes n'étaient pas en mesure de mettre des mots sur ce qu'elles observaient chez leur enfant, même si elles se doutaient bien que ce dernier vivait une réalité particulière. Elles connaissaient peu ce qu'était la douance, car ce phénomène était moins connu et médiatisé à l'époque (n=3) ou encore en raison de l'absence de personnes douées dans leur entourage (n=1).

> *On ne connaissait pas vraiment ça, ce n'était pas quelque chose qui nous était venu, pour nous les enfants, on savait qu'il y avait quelque chose, mais quoi ? Et on n'avait pas de comparatif effectivement parce que, dans nos familles il n'y avait pas de cousins / cousines...* (Mère2-D)

> *Honnêtement ce n'était pas tellement connu, moi ma fille a 8 ans, je n'en avais pas vraiment entendu parler jusqu'à temps que je tombe sur un documentaire à la télé par rapport à ça, puis que je reconnaisse un peu ma fille à travers ces informations. Mais je trouve qu'on en parle vraiment plus maintenant qu'au moment où moi j'ai fait l'évaluation de ma fille et qu'on commençait à en parler.* (Mère4-D)

Bien qu'elles ne possédaient pas nécessairement de connaissances au sujet de la douance, sept mères ont souligné que la douance se rapprochait, dans leur esprit, de la conception de ce qu'est un génie. En fait, elles connaissaient les aspects positifs généralement liés à la douance, soit les habiletés cognitives ou la réussite scolaire, et l'identifiaient à des personnalités connues pour leurs talents, telles que Beethoven et Gregory Charles.

> *Pour moi, « douance », c'était comme un petit Beethoven ou moi j'étais allée dans un programme d'éducation internationale au secondaire, on était des élèves studieux mais je ne pensais pas que j'étais douée non plus […] mais pour moi c'était ce standard-là la douance, quelqu'un de studieux…* (Mère5-DE)

> *Comme tout le monde je crois, comme je pense pas mal tout le monde en général, quand le neuropsy m'a parlé de la douance, j'étais comme ah mon Dieu, moi je voyais Grégory Charles dans ma tête, un petit doué, c'était vraiment ce côté-là que je voyais de la douance mais maintenant mon opinion a changé beaucoup versus la douance.* (Mère8-DE)

Cependant, pour deux de ces mères, c'est plutôt les termes « surdoué » et « bolle »[6], qui évoquaient l'idée d'une intelligence supérieure contrairement au terme « douance ». Pour elles, il

[6] Au Québec, le terme *bolle* peut se définir comme une personne dite brillante (Studio Quipo, 2021).

s'agissait du stéréotype qu'on voit à la télévision, soit des enfants qui réussissent bien à l'école. Le terme « douance » leur était donc inconnu.

> *De notre côté, on disait des bolles à l'époque... En même temps les bolles, ce n'était pas la douance non plus ... Bien ça, je le sais maintenant, mais dans le temps c'était plus les bolles!* (Mère10-DE)

> *La première fois que j'ai entendu le mot, c'est de la directrice de l'école de mon garçon, et je lui ai demandé c'est quoi une douance ? Pour me faire un comparatif, ce qu'elle m'a dit c'est, bien c'est ce qu'on appelait dans le temps un surdoué, alors oui j'avais une conception de ce qu'était un surdoué, parce que quand j'étais au secondaire, on avait deux jumeaux au secondaire, qui avaient le stéréotype, ils lisaient le dictionnaire le soir, tout le monde savait qu'ils avaient 102 % partout! Puis le stéréotype qu'on voit à la TV, on l'avait à l'école, moi je classais ça là-dedans, fait que oui, surdoué, douance ça ne me disait rien avant mes 37 ans!* (Mère6-D)

5.3.3 LE POINT DE VUE DES MÈRES SUR LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE LA DOUANCE

Concernant les premières manifestations de la douance, pour la majorité des mères interrogées (n=8), c'est la précocité au niveau des stades développementaux qui a été le premier indice d'une particularité chez leur enfant. Pour ces répondantes, tout se déroulait plus vite, que ce soit au niveau du langage, de la lecture ou encore de l'acquisition d'un vocabulaire riche. Pour faire ce constat, un écart marqué avec les autres enfants du même âge a pu être observé par la mère ou par le personnel de la garderie et de l'école. Pour une participante, c'est aussi le désintérêt de son enfant vis-à-vis les autres jeunes de son âge, à la garderie, qui a été un élément attirant les soupçons. En fait, son enfant qualifiait ses pairs de « bébés », car ceux-ci ne parlaient pas autant que lui.

> *À la garderie, on nous en avait parlé, puis à la maternelle on nous en a parlé aussi et comme je disais, ce qui était surtout différent c'est au niveau du langage, vraiment comme un vocabulaire super riche, puis il a appris à lire tout seul aussi.* (Mère11-D)
>
> *Nous ça a commencé à la garderie parce que comme je te disais, il se désintéressait des enfants de son âge, il les trouvait vraiment bébé, il disait : eux ils ne parlent pas. Nous on disait c'est normal qu'eux ils ne parlent pas, ils ont deux ans, c'est toi qui parles trop pour un enfant de deux ans.* (Mère1-D)

Pour cinq répondantes, même si certains commentaires concernant des différences au sujet de leur enfant leur étaient rapportés, l'absence de comparatif dans leur entourage leur laissait croire qu'il n'y avait rien de particulier. Par exemple, la curiosité ou encore l'énergie débordante de leur enfant pouvaient être des éléments fréquemment soulignés de la part des autres parents. Malgré tout, ces mères n'attribuaient pas ces qualificatifs à une douance.

> *Petit, mon plus vieux on se faisait dire oh, il bouge beaucoup, il a de l'énergie, il est fouineux, il fouine partout, il est curieux, mais sans avoir des comportements déplacés. Fait que c'était plus, on va le dire comme ça, il tapait sur les nerfs! Il tapait sur les nerfs des gens autour parce qu'il était plein d'énergie, mais nous c'était notre premier, pas de comparaison, moi j'ai travaillé dans les écoles, fait que pour moi c'était clair qu'il n'y avait pas de dysfonctionnement ou... Mais en même temps les gens nous reflétaient qu'il était fatigant, il était tannant!* (Mère2-D)
>
> *On a toujours trouvé qu'il faisait des affaires vraiment hots mais [...] on n'a pas de comparable et mon entourage n'est peut-être pas la meilleure référence, eux ils ont dit qu'ils avaient eu des soupçons depuis ces moment-là ...* (Mère6-D)

Finalement, deux mères d'un enfant doublement exceptionnel ont plutôt associé la réalité de leur enfant à la présence d'un autre diagnostic. Alors que l'une d'elles soupçonnait que son enfant avait un TDAH, l'autre pressentait un trouble d'apprentissage chez son fils. Ces mères se doutaient que leur enfant avait une condition particulière, sans l'attribuer à une douance. Elles ont

donc consulté un neuropsychologue pour d'autres motifs et l'évaluation réalisée a permis d'identifier une douance chez leur enfant.

> *En fait, moi j'avoue qu'on m'avait parlé de la douance, dès que mon garçon avait 2 ans, je parlais à son médecin de famille […] Donc je lui disais, mon garçon il est hyperactif, je suis certaine, il est TDAH. Elle disait mais non, il a juste deux ans, tu ne peux pas comparer tes élèves de 5 ans avec un enfant de 2 ans, je lui disais oui mais il a quelque chose de plus! J'avais associé ça au TDAH, parce qu'en enseignement, on en voit beaucoup et parfois aussi ça peut être porté à tort.* (Mère5-DE)

5.3.4 LE DÉCLENCHEUR DE LA PREMIÈRE CONSULTATION

Tout d'abord, pour quelques répondantes (n=3), le déclencheur de la première consultation réfère à une période antérieure à l'entrée dans le milieu scolaire. C'est entre autres le désintérêt pour les enfants du même âge et des discussions avec une éducatrice en garderie qui ont poussé les mères à consulter un spécialiste. Pour la mère d'un enfant doublement exceptionnel, c'est aussi le diagnostic de TDAH qui a permis d'accéder à certains services et, par le fait même, à des consultations avec d'autres professionnels. Par la suite, ces professionnels ont pu identifier la douance chez son enfant.

> *En fait, c'est là qu'on a commencé à consulter des spécialistes, c'était trop jeune encore pour l'évaluation, mais dans le fond, nous ça a commencé à la garderie parce que, comme je te disais, il se désintéressait des enfants de son âge.* (Mère1-D)

> *C'était l'éducatrice qui m'a parlé au CPE de la douance, mais elle ne pouvait pas poser de diagnostic. Mon garçon, il a été diagnostiqué TDAH par son médecin de famille, quand elle a accepté après mes demandes, lui a été diagnostiqué à 4 ans, donc là ça a débloqué des services.* (Mère5-DE)

Pour la plupart des participantes (n=9), le déclencheur de la consultation a toutefois eu lieu lorsque l'enfant se trouvait en milieu scolaire. Pour la majorité d'entre elles (n=6), les causes de la consultation avaient un lien avec l'école. En effet, le manque d'attention, les comportements dérangeants et l'ennui en classe, ainsi que le manque de stimulation constituaient les principaux motifs évoqués. Plus précisément, pour certaines mères (n=2), une douance était suspectée par une enseignante et une directrice et c'est donc ce qui les a incitées à consulter des professionnels. Dans un cas, c'est le désir de faire passer l'enfant à un niveau supérieur à son âge, soit une dérogation scolaire, qui a poussé les mères à consulter. Pour certaines (n=2), l'école mettait beaucoup de pression à ce que les mères fassent évaluer leur enfant pour diagnostiquer un TDAH. C'est donc pour cette raison que l'une d'entre elles s'est dirigée vers le privé, afin d'en avoir le cœur net le plus rapidement possible.

> *En 2e année, il a eu la même prof, puis elle son enfant est en train de se faire évaluer en douance, donc elle m'a dit bien écoute, moi je trouve qu'il y a beaucoup de ressemblances entre mon enfant et ton enfant, il a besoin de beaucoup de stimulations, il finit tout avant, ce qui fait qu'il est dérangeant parce qu'il a toute fini puis là, il s'emmerde. Donc à ce moment-là je me suis dit ok, on va commencer sa 3e année avec un diagnostic, fait que durant l'été on a fait faire l'évaluation.* (Mère10-DE)
>
> *À l'école, c'est plus en première année, sa professeure insistait beaucoup sur le fait que mon enfant était TDAH, c'est sûr qu'il est TDAH, mon fils est comme ça, j'ai eu des centaines d'étudiants comme ça! C'est sûr, sûr, sûr, sûr... donc ils nous ont mis sur une liste pour le faire évaluer, mais moi je ne voulais pas attendre au public donc je suis allée au privé, je me suis dit que si c'est vrai qu'il a un TDAH, j'aime mieux le savoir tout de suite que d'attendre 2, 3, 4 ans pour savoir. Finalement, c'est par pur hasard qu'on est allé à la clinique.* (Mère8-DE)

Finalement, certaines mères (n=5) ont décidé de consulter pour d'autres motifs, alors que leur enfant était d'âge scolaire. Ainsi, deux mères se sont tournées vers l'avis de professionnels en

raison d'une détresse identifiée chez leur enfant, marquée par une baisse d'estime de soi, de la détresse émotionnelle ou des symptômes dépressifs. Une autre participante a, quant à elle, décidé de consulter des spécialistes à la suite d'un premier diagnostic de TSA. Incertaine du bien-fondé de ce diagnostic, elle a finalement découvert que son fils présentait également une douance et un TDAH.

> *Le CLSC nous a fortement conseillés de la faire évaluer, pour voir s'il n'y avait pas une dépression. Puis, tout comme on l'a vécu avec la grande sœur, au public c'est très long, donc on est allé au privé, on a recontacté la même clinique qui s'était occupée de notre fille dans le temps, en leur demandant : écoute, peux-tu l'évaluer, dépressive, déficit d'attention, c'est un peu ça qu'on veut, ils l'ont pris et le mois d'après on apprenait que c'est la douance.* (Mère9-D)

> *TSA ou autre ... ce n'est pas la fin du monde! Mais c'est que je savais que ça collait pas à mon enfant, et on nous a donné ce diagnostic en disant maintenant, avec aucun encadrement, aucun suivi, aucune intervention, donc on nous a dit, allez voir ça, allez lire, vous allez voir, vous allez retrouver votre garçon, ce dans quoi on le reconnaissait pas du tout, donc moi j'ai continué mes recherches un peu comme quelqu'un d'obsédé, j'ai continué mes recherches pour finalement voir que oui, il y avait certains points de ressemblance, mais j'étais convaincue que c'était pas ça, donc la 2e recherche d'un neuropsy, pour aller creuser ailleurs, ça a été très bénéfique pour nous, pour moi.* (Mère7-DE)

5.4 LE VÉCU DES MÈRES LORS DE L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE

Pour aborder le vécu des mères lors de l'identification de la douance, deux thèmes sont abordés, soit le contexte de l'annonce, de même que les sentiments et les réactions des parents à la suite de celle-ci.

5.4.1 LE CONTEXTE DE L'ANNONCE

Lors de l'annonce de la douance de leur enfant, la plupart des participantes (n=11) étaient dans le bureau du neuropsychologue. Toutefois, une mère était à son domicile lors de l'annonce, en raison du contexte de la pandémie. Pour cette participante, la rencontre s'est donc réalisée en visioconférence sur la plateforme Zoom. Alors que deux mères étaient seules au moment de l'annonce, les autres étaient accompagnées de leur conjoint (n=6) ou de leur enfant (n=3).

> *On avait fini les étapes de la neuropsychologue, la pandémie est arrivée au mois de mars, donc elle nous a rencontrés par Zoom au mois de mai, donc il venait tout juste d'avoir 6 ans. Donc on était à la maison.* (Mère5-DE)
>
> *Moi j'étais avec mon conjoint, on était les deux dans le bureau.* (Mère2-D).

Huit participantes ont déclaré qu'elles étaient satisfaites du déroulement de l'annonce de la douance de leur enfant. Selon elles, l'ambiance de la rencontre était positive et elles se sont senties bien encadrées. Toutefois, une participante a déploré un manque de clarté et d'explications de la part du neuropsychologue lors de l'annonce. Le fait que ce dernier n'ait pas nommé clairement la douance a semé de la confusion dans l'esprit de cette mère, dont l'enfant est doublement exceptionnel.

> *Ça s'est déroulé vraiment super bien… c'est une perle, elle a la manière de l'expliquer et de colorer tout ça et de mettre en perspective toutes les différentes facettes […] Je vous dirais que j'ai été très bien encadrée pour vrai.* (Mère8-DE)

> *À la rencontre finale, avec les résultats, donc c'est ça, il nous a expliqué méthodiquement un peu les résultats, ces différents tests, qu'est-ce que ça voulait dire et je me souviens qu'il a comme dit ça, mais il n'a pas nommé le mot douance. […] Est-ce que c'est ça ? oui, oui c'est ça excuse-moi ce n'était pas clair... Il dit oui c'est ça et là, il nous a parlé un peu de l'appellation doublement exceptionnel, mais il n'a pas élaboré énormément.* (Mère12-DE)

Pour deux répondantes, le déroulement de l'évaluation s'est avéré un peu plus compliqué en raison des réponses données par l'enfant au neuropsychologue. L'identification de la douance a été difficile, puisque l'enfant mentait aux questions qui lui étaient posées concernant ses connaissances ou encore il avait de la difficulté à exprimer clairement sa pensée. Dans les deux cas, les doutes formulés par les neuropsychologues quant aux résultats des enfants aux différents tests ont surpris les mères, qui ont dû consulter à nouveau un spécialiste pour identifier la douance de leur enfant.

> *La première neuropsy, il [l'enfant] avait menti puis il avait vraiment fait un gros jeu de violon, qu'il n'était pas capable de faire le casse-tête, fait qu'elle, elle nous avait appelés pour nous dire que hey les parents, vous êtes dans le champ bien raide! Nous autres on capotait, on voulait qu'il rentre en maternelle, on disait bien non, il est brillant.* (Mère1-D)

> *Le processus a été un peu compliqué, j'ai d'abord été voir un neuropsy, fait que j'ai fait faire une évaluation en neuropsy quand il avait peut-être 4 ans, puis la douance n'est pas ressortie, il était à la limite de la douance, en fait il était ressorti à la limite de la douance avec un TDAH*. (Mère3-DE)

5.4.2 LES SENTIMENTS ET LES RÉACTIONS DES MÈRES À LA SUITE DE L'ANNONCE

Les répondantes ont vécu plusieurs émotions différentes à la suite de l'annonce. Alors que l'annonce a été vécue positivement pour une majorité de participantes, d'autres ont ressenti de la surprise, de la tristesse, de l'anxiété et de la culpabilité.

Tout d'abord, pour neuf mères, l'annonce a été positive, car elle a été synonyme de soulagement et elle leur a permis d'être rassurées. Pour elles, l'identification constituait un moyen d'obtenir des interventions adaptées pour leur enfant afin qu'il soit heureux et épanoui. Ainsi, certaines répondantes (n=4) ont eu le sentiment de mieux comprendre la réalité de leur enfant, l'identification de la douance leur permettant de trouver des réponses aux questionnements qu'elles avaient concernant les comportements ou encore la personnalité de leur enfant.

> *Donc pour nou,s ça a été un soulagement [...] Stressée... stressée mais en même temps c'était une délivrance, c'était nécessaire pour nous.* (Mère7-DE)
>
> *C'est sûr qu'on ne voulait pas s'emballer pour partir dans une direction mais soulagement de pouvoir mettre des mots, de pouvoir comprendre, de pouvoir lire et trouver les choses qui vont être positives et soutenantes pour lui.* (Mère12-DE)

Pour certaines (n=3), l'identification de la douance a plutôt suscité de la surprise et de l'étonnement, car elles ne se doutaient pas que l'évaluation prendrait cette direction. Ayant peu de connaissances sur le sujet, elles n'avaient pas anticipé que les attitudes et les comportements de leur enfant pouvaient s'expliquer par une douance. Par exemple, pour l'une d'entre elles, le motif

de consultation concernait l'hyperactivité. Ainsi, lorsque la douance a été identifiée, cette mère a été étonnée.

> *Quand elle m'a dit je pense que ce n'est pas ça, on parle vraiment d'autre chose, ça a été de la surprise puis quand elle a dit douance bien j'ai vraiment dit bien c'est quoi ça! Donc ce n'était pas de l'inquiétude, c'était plus de la surprise, de me dire on pensait tellement s'en aller là et finalement on s'en va vers là! Mais il y avait pas du tout de panique, c'était plus c'est quoi ça! Qu'est-ce qu'on peut faire avec ça, qu'est-ce que ça mange ?* (Mère9-D)

Pour deux mères, l'identification de la douance a engendré de l'anxiété et de l'anticipation face au futur, mais pour des raisons différentes. Dans le premier cas, la mère s'inquiétait concernant le parcours scolaire de son enfant, consciente des défis rencontrés par les enfants doués à cet égard. Dans le second cas, la mère était inquiète que son enfant traverse les mêmes défis qu'elle avait elle-même vécus durant son enfance. En effet, cette dernière avait traversé plusieurs épisodes de détresse au cours de sa jeunesse. Elle craignait donc que la même chose se produise pour son enfant.

> *J'avais l'impression que ça allait être un parcours plus difficile pour lui dans la vie, là je comprenais que ça n'allait pas être un long fleuve tranquille, lui aller à l'école, puis la psychologue, c'est ça qu'elle m'avait parlé, ce sont des enfants que souvent à l'école, ils tombent entre deux chaises, fait que là c'était beaucoup d'anticipation […] mais c'était surtout ça, de l'anticipation sur le milieu scolaire, et c'est encore un peu ça!* (Mère1-D)

> *Moi j'ai un trait anxieux ... je n'ai pas un trouble anxieux mais j'ai un trait anxieux, je suis allée m'asseoir chez la psy pour gérer ça parce que j'ai eu besoin de me le faire dire, ça ne veut pas dire qu'il va avoir les mêmes problèmes que toi!* (Mère6-D)

De leur côté, deux répondantes ont affirmé avoir vécu une forme de deuil lorsqu'elles ont appris la douance de leur enfant. Celles-ci auraient préféré que leur enfant se situe dans la moyenne en ayant un parcours qualifié de « normal ». Pour l'une d'elles, ce deuil de la normalité s'est accompagné d'une grande tristesse, s'exprimant par des pleurs incessants à la suite de l'annonce. Avec du recul, cette dernière mentionne que sa réaction était associée au fait qu'elle ne connaissait pas la douance. Il était donc difficile pour elle d'accepter cette différence et d'en parler à son entourage.

> *J'ai pleuré pendant une semaine quand j'ai vu la psychologue, parce que moi c'était quelque chose que je ne connaissais pas du tout, la douance, et moi, ce que je voulais, c'était un enfant moyen, je voulais pas un enfant ni supérieur à la moyenne, ni inférieur à la moyenne, je voulais juste un enfant qui avait un parcours ... normal, fait que ça, ça a été vraiment difficile, ça m'a pris une bonne année à l'accepter, comme commencer à en parler autour de moi, à tâter le pouls des gens, voir comment ça passe, ça c'était plus difficile.* (Mère1-D)

Finalement, une participante a mentionné être habitée par un sentiment de culpabilité en ce qui concerne la douance de son enfant. Se qualifiant elle-même de douée, elle avait le sentiment d'avoir transmis cette condition à son enfant. Consciente des difficultés pouvant découler de la douance, notamment en ce qui concerne les relations sociales, elle avait de la difficulté à accepter cette situation et s'en blâmait.

> *Encore à ce jour, c'est beaucoup un sentiment de culpabilité, beaucoup, beaucoup, de dire ça aurait été tellement plus simple que ce ne soit pas ça, et que ça ne lui pose pas ces problèmes-là dans la vie parce que l'on disait qu'au niveau social puis au niveau de l'acceptation c'est vraiment difficile* (Mère2-D)

5.5 LES RECOMMANDATIONS DES PROFESSIONNELS ET LEURS EFFETS PERÇUS

À la suite de l'identification de la douance, certaines recommandations ont été émises par les professionnels afin d'aider les enfants doués et leurs parents. Dans cette section, ces recommandations sont présentées, de même que les effets perçus à la suite de leur adoption.

5.5.1 LES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

Pour la majorité des participantes (n=10), des recommandations ont été suggérées par un neuropsychologue, soit le professionnel qui leur a confirmé l'identification de la douance de leur enfant. Pour les deux autres mères, ce sont des psychologues qui ont émis des recommandations. Plus précisément, les professionnels ont fait des suggestions pour l'enfant et les parents.

Concernant l'enfant doué, sept mères ont reçu des recommandations associées au milieu scolaire, dans le but de stimuler davantage leur enfant par différents moyens et d'éviter que celui-ci ne s'ennuie. Par exemple, le recours à l'ensemble des activités d'enrichissement mises en place par l'école a été suggéré, afin que le parcours de l'enfant soit plus condensé. L'accès à des périodes de lecture, l'utilisation de dictées trouées et le fait d'avoir en main les travaux à l'avance étaient également des stratégies identifiées pour aider l'enfant. Pour ces parents, un plan d'intervention a pu être mis en place pour l'enfant.

> *C'était tourné sur exemple, au niveau scolaire elle devrait participer à toutes les activités d'enrichissement qui sont possibles. Quoi faire avec elle dans les périodes où elle s'ennuie plus, lui donner accès à soit de l'enrichissement ou des périodes de lecture, plein de choses comme ça qu'elle devrait ... que ça serait bénéfique pour elle de participer, comme un cursus scolaire particulier comme par exemple art études ou sport étude, que son parcours scolaire soit plus condensé pour lui permettre de participer à d'autres activités.* (Mère4-D)

> *D'avoir d'avance ses travaux scolaires à faire. […] Sinon il faut que ce soit organisé ou sinon, style dictée trouée avec un mot à l'écrire à une place juste pour être sûr qu'il reste attentif.* (Mère10-DE)

Pour cinq répondantes, dont quatre mères ayant un enfant doublement exceptionnel, un suivi de l'enfant avec d'autres professionnels a été suggéré. Plus précisément, des suivis avec des ergothérapeutes ont été recommandés pour certains enfants afin de permettre le développement de leur dextérité fine. Dans d'autres situations, le soutien d'un psychothérapeute ou d'un psychologue a été proposé pour aider l'enfant avec son anxiété et l'outiller dans la compréhension de sa douance. Finalement, des travailleurs sociaux et des psychoéducateurs ont été sollicités pour aider l'enfant dans ses relations sociales et son estime de lui-même.

> *Il y avait aussi de voir un ergothérapeute pour travailler le côté de la dextérité fine, il a problème de […] calligraphie, mais grapho-moteur, donc lui sa tête elle va beaucoup plus vite que ce que sa main peut aller pour écrire.* (Mère10-DE)

> *On nous avait recommandé si le besoin s'en faisait sentir d'entamer une psychothérapie ou de consulter pour lui, et c'est ce qu'on a fait dernièrement, on vient de finir, parce qu'il s'exprime très bien pour ça, et il est capable de mettre des mots sur ce qu'il vit, fait que ça, on avait ça pour l'anxiété, mais en même temps, on a pris quelqu'un qui était spécialisé en douance.* (Mère-DE)

> *Il y a une TS qui l'accompagne à chaque semaine ... les enseignants le faisaient voir un psychoéducateur mais ça on s'entend que c'était par le bon vouloir, pour l'aider dans ses relations sociales, et surtout pour son estime de lui* (Mère7-DE)

Pour trois mères, la suggestion de procéder à une dérogation scolaire a été émise, afin que l'enfant entre plus tôt au préscolaire ou qu'il soit admis à un niveau académique supérieur.

> *Nous on a fait une demande de dérogation scolaire, pour qu'il rentre un an plus tôt à l'école, fait que la demande au neuropsy, c'était davantage axée sur la dérogation scolaire.* (Mère1-D)
>
> *Elle suggérait entre autres un saut d'année, ce que l'école avait refusé dans le temps.* (Mère9-D)

Concernant les suggestions liées à l'exercice du rôle parental, certaines mères ont été incitées à développer leurs connaissances sur la douance et sur l'hypersensibilité en faisant des lectures pour s'outiller davantage. Dans deux situations, les mères ont aussi été encouragées à participer à des groupes de soutien entre parents.

> *Dans les deux premières rencontres, pendant l'évaluation, elle me suggérait des lectures parce qu'elle savait qu'elle s'en allait par là et moi je ne connaissais pas ça*. (Mère9-D)
>
> *Elle nous a suggéré de nous inscrire justement à Douance Québec, à Potentiel Québec, de nous inscrire à des rencontres, des groupes de parents, fait que on s'est inscrit à toutes ces choses-là, on a lu plein de trucs là-dessus parce que là, ça nous a comme sauté aux yeux, on a fait comme ... Ok lui il est comme ça.* (Mère2-D)

Plus spécifiquement, pour quatre participantes, des idées sur la façon d'interagir avec leur enfant leur ont aussi été apportées par les professionnels. De façon générale, ces trucs portaient sur la façon de communiquer avec leur enfant et sur la façon de répondre à leurs besoins. Par

exemple, il était conseillé aux mères de laisser leur enfant s'expliquer, de prendre le temps de leur donner des explications, de les écouter, de nourrir leur curiosité et de ne pas amplifier leur peur de l'échec.

> *Mon garçon il pose une question en auto, mon chum va s'arrêter, prendre le temps de lui expliquer, mettons qu'il veut voir quelque chose, on est beaucoup à l'écoute, on essayait de nourrir déjà un peu sa curiosité* (Mère5-DE)
>
> *Souvent elle me disait : votre enfant, peut avoir peur de l'échec, avoir une peur de performance et ça, ça me touche particulièrement, parce que moi je vis comme ça, donc ce qu'elle, elle conseillait c'est peut-être de ... admettons quand il fait un dessin, de pas nécessairement lui dire qu'il est beau, moi j'étais là, bien c'est sûr je suis sa mère, je vais lui dire quand même, mais de pas dire tout le temps oh waouh ! c'est excellent! Juste dire des fois c'est correct, c'est ok!* (Mère11-D)

5.5.2 L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS PAR LES MÈRES

Une fois les recommandations adressées aux mères, ces dernières ont réagi de différentes façons. Alors que certaines participantes ont rapidement adopté les recommandations des professionnels, d'autres ont tardé à le faire ou ont décidé de ne pas les adopter.

Tout d'abord, la majorité des participantes (n=9) ont rapidement adopté les recommandations des professionnels, en diversifiant les stratégies pour aider leur enfant. Entre autres, ces mères ont effectué des recherches sur la douance afin de répondre à leurs questionnements et mieux comprendre le sens de certains termes. Pour ces mères, l'ensemble des démarches suggérées ont été entamées à la suite des recommandations et les plans d'intervention ont été adoptés en peu de temps.

> *Nous on l'a fait rapidement, puis on a cherché, on était curieux aussi de savoir c'est quoi tous ces termes-là, hétérogène, homogène, percentile, QI, un test de ci un test de ça, et les questionnaires. Fait que rapidement, nous on s'est outillé avec ça.* (Mère2-D)

Pour certaines répondantes (n=3), le contexte de la pandémie et les mesures de confinement qui en ont découlé ont toutefois engendré un délai supplémentaire pour la mise en place des recommandations dans le milieu scolaire. De cette façon, la situation a pu être vécue positivement en étant perçue comme une belle occasion d'instaurer la prise d'une médication (n=1). Puis, d'un autre côté, la mise en place d'un plan d'intervention a pu être entamé à la fin de la période de confinement (n=1). Dans le cas d'une autre répondante, celle-ci a mentionné que le contexte de la pandémie a influencé les comportements de son enfant, ce qui complexifiait la prise de décision concernant les mesures à mettre en place pour lui venir en aide.

> *On faisait l'école à la maison, mais pour nous on a pris la décision rapidement de mettre en place la médication, puis on a profité de la Covid en fait pour pouvoir le faire à la maison, on s'est dit c'est comme le meilleur moment, on va voir immédiatement...* (Mère12-DE)
>
> *Il y a eu la Covid aussi là-dessus puis le mois où il est retourné à l'école, tout le monde me disait, il est complètement perdu, désorganisé, il ne voyait pas le but de retourner à l'école... ils avaient appelé pour nous lever des flags en disant on remet tu un plan d'intervention, puis là à l'examen de math, c'est lui qui a eu la plus haute note... bien là, là ... le petit mausus ... c'est même difficile pour eux autres de se situer.* (Mère6-D)

De leur côté, deux répondantes n'ont pas mis en place les recommandations formulées par les professionnels au sujet de la douance de leur enfant. D'une part, la mère d'un enfant doublement exceptionnel a été dans l'impossibilité de mettre rapidement de l'avant les recommandations formulées par le neuropsychologue en raison d'un manque d'ouverture de la

part du milieu scolaire. Selon cette répondante, les membres du personnel scolaire étaient certains que son enfant avait uniquement un TDAH, car ils associaient uniquement la douance à l'excellence scolaire. Ainsi, seules les recommandations concernant le TDAH de l'enfant ont été appliquées par le milieu scolaire.

> *L'orthopédagogue en place ne croyait pas à ça, eux autres ils étaient restés sur le fait que mon enfant était TDAH, ils n'ont pas dérogé de ça, donc il y avait eu un plan d'adaptation pour le TDAH, genre le tiers de temps supplémentaire, le droit à l'ordinateur, tout ce qui était commun pour un TDAH, mais rien qui a été fait pour la douance ou spécifiquement pour ça, c'était vraiment non il est TDAH on en a eu, des centaines et des milliers d'enfants, c'est sûr c'est ça, la douance bien non, il a pas de 100 % à l'école fait que c'est sûr qu'il n'est pas doué.* (Mère8-DE)

Finalement, une répondante n'a pas adopté les recommandations qui impliquaient un suivi pour son enfant avec des professionnels. Cette dernière a justifié sa décision par le fait que les services requis nécessitaient des déplacements fréquents à Montréal, ce qui était difficilement conciliable avec son budget limité et le mal des transports occasionné chez son enfant.

> *L'évaluation a été couverte en partie par les assurances, sauf que ça prend le budget d'une année au complet puis ma fille elle a le mal des transports donc à chaque fois qu'on allait à Montréal, bien elle arrive là, elle est malade, elle se sent pas bien puis après ça quand elle va bien, vient un moment donné où quand votre enfant dit c'est assez, puis l'évaluation c'était clair, ça dure tant de rencontres et après s'est fini, mais j'aurais pas pu envisager un suivi à chaque semaine à Montréal.* (Mère9-D)

5.5.3 LES EFFETS PERÇUS À LA SUITE DE L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

À la suite de l'adoption des recommandations des professionnels, la majorité des mères rencontrées (n=7) ont perçu des effets positifs chez leur enfant. À leurs yeux, ces conseils ont permis de bien répondre aux besoins de leur enfant. Ainsi, ce dernier a été davantage stimulé dans ses apprentissages en raison de stratégies mises en place en milieu scolaire. Des améliorations ont également pu être perçues chez les enfants à la suite d'interventions psychosociales, notamment en ce qui concerne les comportements, la gestion des frustrations et l'estime de soi.

> *Beaucoup de stimulations, il était très allumé, motivé, ça répondait vraiment à un besoin pour lui, les apprentissages qu'il faisait il était vraiment super impressionné, super stimulé, c'était vraiment bon pour lui.* (Mère1-D)
>
> *Pour la psychothérapie, on a seulement entamé la psychothérapie fin novembre, début novembre cette année, quand même un bon 9 mois après, parce qu'on a eu comme une amélioration immédiate de son estime, parce qu'il comprenait mieux son diagnostic et on a vraiment été très franc avec lui, on n'a pas rien ... on lui a expliqué vraiment comme c'était, puis le retour à l'école en septembre, là il a commencé à avoir des petits besoins, mais c'était surtout lié au social, fait que on a commencé ça et on vient d'arrêter, puis même la psy ... c'était une psychoéducatrice qui faisait ... les rencontres, ouais le suivi, et elle, elle était vraiment surprise la progression comme il y a eu, toutes les choses se sont comme placées en même temps…* (Mère12-DE)

En revanche, certaines mères (n=5) ont constaté peu ou pas de changements depuis l'adoption des recommandations émises par les professionnels. À cet égard, le roulement de personnel dans les écoles à chaque année scolaire et le manque d'ouverture du personnel ont été perçus comme des obstacles à la réelle mise en place des stratégies identifiées. Pour sa part, une

mère a plutôt mentionné que le problème était plutôt attribuable à son enfant, car ce dernier répond bien aux interventions seulement lorsqu'elles sont nouvelles, ce qui nécessite de réinventer constamment les stratégies pour lui venir en aide.

> *Au niveau de l'école, c'est un éternel recommencement, à chaque année, encore à ce jour, il y a des enseignantes qui refusent de lire les rapports des psychologues, c'est mis dans le dossier de l'élève puis bonne journée!* (Mère2-D)
>
> *Je leur ai dit, mon garçon il va être correct trois semaines et il va falloir réinventer d'autres solutions, il faut tout le temps se réajuster, des fois, puis après on va ne faire une autre, puis oups il va revenir à ... il n'y a pas de solution, il n'y a pas de recette miracle, il faut tout le temps se réajuster avec lui et je pense ça va être comme ça pour tout son parcours scolaire.* (Mère5-DE)

5.6 L'ANNONCE DE LA DOUANCE À L'ENTOURAGE

Cette section porte sur l'annonce de la douance à l'entourage. Elle fait ressortir le contexte de l'annonce aux proches, de même que celle destinée à l'enfant concerné le cas échéant.

5.6.1 L'ANNONCE AUX PROCHES

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que les pensées et les réactions vécues par le conjoint ou le père de l'enfant ont été différentes selon les participantes. Pour certaines mères (n=4), la nouvelle a été vécue positivement par leur conjoint. Ces hommes étaient fiers de la douance de leur enfant et se réjouissaient de constater que des solutions étaient possibles pour lui venir en aide. Aux yeux de certaines mères (n=4), une vision idéalisée de la douance et la possibilité de mettre des solutions en place tout en étant dans l'action expliquent ces réactions. Pour un père,

lui-même enseignant, la découverte de cette réalité différente de celle imaginée lui a permis d'ouvrir ses horizons, notamment avec ses propres élèves.

> *Mon conjoint a toujours trouvé ça vraiment plus positif, puis lui, il a zéro problème avec le fait que c'est un enfant doué, lui il va le dire haut et fort, c'est un enfant brillant, il est intelligent, comme lui, il mettait des vidéos sur Facebook de tout! Comme tous les trucs extraordinaires que notre enfant il fait, bien lui il est fier, fait que lui il était plus dans l'action, puis moi j'étais plus dans l'émotion, comme lui il était plus dans le waouh, à l'école ça va aller bien, parce que là on va pouvoir lui faire sauter une année, ça va être facile, ils vont le comprendre, ils vont le savoir.* (Mère1-D)
>
> *Je comprenais moi que c'est une vulnérabilité, alors que lui est un peu comme la société pense que c'est un cadeau alors au début il disait ah ouais ! Vraiment ! Oui il est intelligent ce n'est pas ça! Alors, moi je me suis donnée comme mission de l'éduquer, un peu « too much » on s'entend, alors finalement il s'est ouvert à cette réalité, puis comme il est enseignant aussi, bien je pense qu'il a mis des morceaux ensemble, ça l'a ouvert ses horizons pas juste avec mon garçon mais avec sa clientèle.* (Mère7-DE)

De leur côté, certains pères (n=2) n'étaient pas étonnés lorsqu'ils ont appris l'identification de la douance de leur enfant. Ayant un enfant doublement exceptionnel, ces derniers trouvaient dans la douance une explication à certains comportements de leur enfant, notamment en ce qui concerne l'intensité et la vivacité d'esprit.

> *On dirait qu'il a un peu plus de difficultés à comprendre le concept, mais il n'est pas étonné, il le dit lui-même que notre garçon il est intense, il est tout le temps allumé, puis il en parle aussi.* (Mère5-DE)

À l'inverse, d'autres pères (n=4) étaient plutôt sceptiques concernant l'identification de la douance de leur enfant. Selon les participantes, ces derniers comprenaient mal la douance de leur

enfant, et ce, pour différents motifs. D'une part, certaines mères, aujourd'hui séparées du père de leur enfant (n=3), attribuent l'incompréhension de leur ex-conjoint à leur manque d'implication dans la vie de leur enfant. Étant peu présents dans le quotidien de leur jeune, ces derniers demeurent peu sensibles aux particularités inhérentes à la douance de celui-ci. D'autres mères (n=2) mentionnent, quant à elles, que le père de leur enfant démontre peu d'ouverture vis-à-vis la douance de celui-ci. Pour l'une d'elles, ce manque d'ouverture est attribuable à des connaissances insuffisantes sur le sujet, tandis que l'autre estime que son conjoint associe la douance à une mode plutôt qu'à une réalité.

> *Mon conjoint est plus sceptique, mon conjoint des fois il est plus, il me semble que là c'est comme trop évident puis le fait d'avoir ce diagnostic-là, puis là en se mettant à lire puis en allant sur des sites, là on dirait que toute la population est douée. C'est comme là, c'est la mode, un temps c'était le TDAH, là c'est la douance.* (Mère2-D)
>
> *Le père de mon fils, il l'a abandonné la journée de la naissance puis on n'en a pas entendu parler avant que mon fils demande à le voir, quand il avait 7 ans. Oui, quand il avait 7 ans je lui en ai parlé mais lui il n'en parle même pas, parce qu'il ne comprend même pas! Il lui a parlé 3 fois dans sa vie, c'est tout.* (Mère3-DE)

En ce qui concerne la famille et les amis, les participantes mentionnent également des réactions diverses à la suite de l'identification de la douance chez leur enfant. Alors que certains apprennent la nouvelle avec étonnement ou incompréhension, d'autres ne sont pas surpris et démontrent une grande ouverture.

Tout d'abord, pour certaines mères (n=5), l'identification de la douance a suscité l'incompréhension de leur entourage. Selon ces répondantes, leurs amis et les membres de leur

famille avaient l'impression qu'elles vantaient leur enfant et qu'elles se sentaient supérieures aux autres. En ce sens, une mère a plus particulièrement ressenti de l'incompréhension et du jugement de la part de sa famille et de ses amis. Ceux-ci ne comprenaient pas les raisons les ayant poussés à faire évaluer leur enfant, elle et son conjoint. D'ailleurs, l'une des mères interrogées est d'avis que l'incompréhension de son entourage s'explique par un manque de connaissances entourant la douance.

> *J'ai des tantes qui enseignaient, et j'ai une de mes tantes qui a osé dire devant ses enfants que mon fils... il avait 5 mois mais elle voyait son évolution, elle osé dire devant ses enfants qu'il était intelligent puis mes cousines, elles étaient insultées dans le sens qu'elles aussi leurs fils étaient intelligents, fait que ... elle pouvait plus le dire, elle n'avait pas le droit de le dire.* (Mère3-DE)
>
> *Et il y a aussi lorsque l'on en parle à des gens qui ne connaissent pas ça, j'ai l'impression de me faire juger ... ah t'as un enfant doué waouh! Bravo pour toi, comme si je me vantais alors que ce n'est pas ça du tout!* (Mère7-DE)
>
> *Quand on leur a dit en fait, eux autres ils ne comprenaient comme pas trop pourquoi on avait eu le besoin d'aller payer 3 000 piastres pour aller se faire dire qu'il est donc intelligent! On le savait! Moi ma mère : bien on le sait! On le sait qu'il est brillant. [...] Moi j'ai une amie proche que son fils a le même âge que le mien, fait que c'est deux amis. Elle, elle était comme pourquoi vous allez les faire évaluer? C'est quoi cette affaire-là? Puis tu sais puis pourquoi vous faites ça et beaucoup de jugements.* (Mère2-D)

En raison de l'incompréhension et des préjugés de leurs proches, certaines participantes (n=5) ont donc choisi de ne pas divulguer la douance de leur enfant. Celles-ci en parlent peu, car les parents de leur entourage traversent des défis et des difficultés scolaires importantes avec leurs enfants. Lorsque leur enfant a de bons résultats, ces dernières se sentent inconfortables d'évoquer qu'elles vivent d'autres défis dans leur rôle parental.

> *On en a parlé avec certains proches, pas tout le monde, je ne sais pas si vous l'avez entendu de d'autres parents mais c'est un drôle de diagnostic à parler, c'est comme plus facile de parler du TDAH pour vrai que de la douance... les gens ... bien j'ai l'impression d'avoir l'air de me vanter et c'est ça que je perçois aussi des autres, j'ai comme l'air de dire ouais bien mon enfant, il est comme supérieur au niveau cognitif...* (Mère12-DE)

À l'inverse, quatre mères mentionnent que certains de leurs proches n'ont pas été étonnés à la suite de l'annonce de la douance. Conscients de la vivacité d'esprit de leur enfant et de ses particularités, ceux-ci n'étaient pas surpris d'apprendre la nouvelle.

> *Il y en avait au contraire qui disaient ah oui, ça fait vraiment du sens, c'est flagrant ... pourquoi tu ne te l'es pas dit avant! Voyons donc ! Fait qu'il y en a plein qui se disaient ça, c'est sûr c'était très mitigé.* (Mère2-D)
>
> *Elle disait même je ne suis pas étonnée, il est tout le temps allumé, il veut tout le temps interagir […] donc vraiment elle n'était pas étonnée non plus.* (Mère5-DE)

Finalement, sans qu'ils aient pressenti la douance de leur enfant, les proches de deux participantes ont fait preuve d'ouverture lors de l'annonce de l'identification. Ceux-ci avaient un réel intérêt à comprendre cette réalité et ils les questionnaient à ce sujet pour en apprendre davantage. Entre autres, la facilité d'apprentissage de ces proches pourrait expliquer, du moins en partie, leur niveau de compréhension et leur ouverture face à cette réalité. L'identification de la douance a même été vécue comme un soulagement pour la famille d'une troisième participante, puisque l'enfant avait reçu un diagnostic de TSA préalablement. L'identification de la douance leur permettait donc de mieux comprendre les comportements du jeune afin de lui apporter de l'aide.

> *Je pense que justement, probablement que les amies que j'ai, elles aussi ont probablement des facilités d'apprentissage donc je pense qu'elles comprennent aussi cette avenue-là, la plupart quand j'ai parlé du diagnostic, elles disaient oh mon Dieu moi aussi ... les points caractériels.* (Mère10-DE)

> *Plus tard, la douance est arrivée et c'est clair que c'est un soulagement pour eux aussi alors que mon enfant est pareil!* (Mère7-DE)

5.6.2 L'ANNONCE À L'ENFANT CONCERNÉ

Au moment de l'entrevue, certaines répondantes (n=2) n'avaient pas encore annoncé à leur enfant qu'il était doué. Afin d'expliquer leur silence, celles-ci avancent qu'elles voulaient ainsi éviter que leur enfant se sente supérieur aux autres (n=2) et que ce dernier interprète l'annonce différemment (n=1). Étant donné son jeune âge, l'une des mères se questionnait à savoir de quelle façon serait perçue l'identification par son enfant. Elle se disait donc que son enfant comprendrait mieux ce que la douance signifie quelques années plus tard.

> *Nous la problématique, c'est vraiment ça, il pense que tout le monde est niaiseux autour de lui, comme dans sa classe, ce sont tous des épais... fait que on essaye surtout de normaliser les gens autour sans le dénormaliser lui, mais on ne veut pas non plus ... parce que quand il est rentré à l'école, il a eu une tendance beaucoup à : bien voyons dans ma classe je suis le seul qui sait lire et écrire, le seul qui sait additionner, soustraire et multiplier, fait que là ...* (Mère1-D)

Pour d'autres répondantes (n=4), des explications ont été partagées à l'enfant concerné, sans toutefois parler spécifiquement de douance avec lui. Ainsi, confrontée aux questions de sa fille, une mère a discuté avec elle des manifestations de la douance, tels que des apprentissages plus rapides et faciles, sans référer directement à la douance. Dans d'autres cas, une explication sous forme d'analogie et une discussion axée sur les raisons de la consultation ont été initiées par

les mères. À ce moment, les mères ont mentionné à leur enfant que la démarche visait à leur venir en aide (n=1) ou que le but était de les faire admettre à un niveau académique supérieur (n=1), sans toutefois aborder la douance directement.

> *C'est plus venu d'elle, mais je ne lui ai jamais dit mettons tu as une douance, je ne pense pas qu'elle va comprendre le concept non plus, mais c'est plus de lui expliquer qu'elle apprend plus vite que les autres, que pour elle c'est plus facile* (Mère4-D)
>
> *On a fait de l'analogie en leur disant, ils aiment les autos, mon chum aime les autos, alors la fameuse histoire de toi tu as une Ferrari ici, puis des fois ton body, son char c'est comme une Tercel, ça ne va pas ensemble...* (Mère2-D)

Pour d'autres répondantes (n=5), l'annonce de la douance a été faite directement à l'enfant concerné et cette façon de faire a été perçue positivement. Pour deux participantes, l'annonce a permis à leur enfant de pouvoir mieux concevoir ses comportements et de les normaliser. Malgré tout, certaines mères d'enfants doublement exceptionnels (n=2) croient que leur enfant n'a pas compris totalement ce que signifiait la douance. Selon elles, leur enfant n'y voit que le côté positif, notamment une intelligence supérieure à la moyenne. Ainsi, pour l'une d'elles, le diagnostic du TDAH est associé aux comportements problématiques de son enfant, alors que celui-ci perçoit la douance uniquement dans ses manifestations positives.

> *Pour lui, ce qu'il en a compris c'est qu'il est plus intelligent que la moyenne. Il était content de pouvoir le dire, ça expliquait pourquoi des fois il trouvait les autres enfants plates, ou pas à la même place que lui ou pas le même genre de réaction, mais en même temps ça lui a permis de, vu qu'il a un retard au niveau émotif, il a aussi compris pourquoi il réagit pas comme les autres quand il est fâché, quand il est content, quand il est triste, fait que ça aussi il est très content de pouvoir, qu'il était au même niveau que les autres, comprendre que c'était correct, et que ce n'était pas grave*! (Mère10-DE)

> *On revient souvent sur le sujet et lui-même ne semble pas avoir de problème avec sa douance et son TDAH, c'est drôle, lui aussi à travers toute cette société, il semble trouver que la douance c'est correct, et à chaque fois qu'il a une embûche, un problème, une crise de colère qui est attribuable aussi à la douance, lui il dit, mais c'est mon TDAH... donc j'essaye de lui dire que c'est le mélange des deux qui fait, et chaque particularité mais lui va mettre tous les problèmes sur la faute du TDAH*. (Mère7-DE)

5.7 LES CONSÉQUENCES DE LA DOUANCE DANS LA VIE DES MÈRES

Cette section porte sur les conséquences de la douance dans la vie des mères. Plus spécifiquement, les conséquences sont abordées en lien avec la vie personnelle, conjugale, familiale, financière, professionnelle et sociale des répondantes.

5.7.1 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE PERSONNELLE

Au plan personnel, bien que certaines mères (n=4) aient mentionné ne pas vivre de conséquences liées à la douance de leur enfant, huit ont constaté des répercussions liées à l'épuisement, à l'anxiété et à une baisse d'estime de soi.

D'une part, cinq mères ont mentionné que la douance avait eu des conséquences dans leur vie, telles que la fatigue, voire de l'épuisement. Elles estiment qu'elles doivent constamment mettre sur pied des projets et réinventer leurs stratégies éducatives afin de combler le besoin de stimulation de leur enfant, tout en gérant leurs réactions parfois explosives.

> *Je dis toujours que ma fille est épuisante! Dans le sens où elle draine du jus tout le temps, c'est tout le temps des questions, moi j'habite à Laval et je travaille à Joliette, elle va à l'école à Joliette, on fait une heure de route le matin, une heure de route le soir, mais moi ma route avec elle, elle va lire sa revue, me faire un quiz pendant que je conduis, c'est tout le temps, tout le temps un besoin de... c'est sûr que ça vient chercher beaucoup d'énergie.* (Mère4-D)

> *C'est épuisant parce que à travers ma compréhension de la douance, je sais de quoi elle a besoin, elle a besoin d'être stimulée physiquement, mentalement puisqu'elle ne l'est pas à l'école, donc moi je me mets ça comme charge, c'est à dire que je vais l'emmener au musée, je vais faire des sorties pour découvrir tel truc, je monte des projets à la maison, on va parler pendant une semaine du Japon, on va apprendre sur les samouraï, c'est de trouver des documentaires, des livres, tout ce temps que je mets là-dessus, je trouve que c'est demandant psychologiquement en plus de gérer dans le quotidien des explosions, des incompréhensions...* (Mère9-D)

Quatre mères ont, quant à elles, souligné que la douance de leur enfant amplifiait le stress et l'anxiété qu'elles vivent au quotidien. Comme manifestation, c'est l'anticipation à savoir si leur enfant va se désorganiser ou non qui les préoccupe principalement. Une mère mentionne même que les appels incessants du milieu scolaire l'ont amenée à développer des symptômes de stress vécus de manière intense.

> *On est beaucoup craintifs puis on a exploré ça avec la psychologue, bien moi en fait, et c'est comme ça que je l'avais nommé, et elle me l'a confirmé, on a un post-trauma nous, les parents, en ce moment. Aussitôt que l'école appelle, que je vois leur numéro de téléphone, puis je capote puis je ne sais même pas ce qu'ils vont me dire encore. Ils nous ont tellement appelés pour tout, leurs premières années de scolarité.* (Mère2-D)

> *Oui ça me stresse un peu, des fois en plus on a un rythme effréné de se sentir coupable, aujourd'hui c'était une journée pédagogique mais j'avais des formations le matin, j'avais mon entrevue en après-midi, je me suis dit bon je l'envoie au service de garde, mais au service de garde il va se désorganiser, ça va être difficile il n'a pas la même routine, donc c'est sûr que ça me stresse de me dire bon je vais essayer d'aller le chercher plus tôt mais est-ce que ça s'est bien passé, donc c'est plus ce stress là je vous dirais.* (Mère5-DE)

Enfin, pour deux mères, le fait d'avoir un enfant doublement exceptionnel a engendré une diminution de leur estime de soi. Elles ont l'impression d'être constamment dans l'erreur, puisque leurs interventions auprès de leur enfant n'engendrent pas les effets escomptés. Ce sentiment d'échec affecte négativement leur confiance en elles.

> *Ma confiance en tant que mère est vraiment ébranlée, vraiment beaucoup, c'est vraiment très difficile parce que tu te dis : mon Dieu, je ne fais rien comme il faut, il ne m'écoute pas, il ne fait pas ses affaires, il est en bris d'apprentissage, il coule à l'école, il est impoli... en tout cas, tout ce qui vient avec, ça vient te chercher vraiment beaucoup parce que tu as l'impression que tu as fait un échec.* (Mère8-DE)

5.7.2 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FAMILIALE ET CONJUGALE

Six mères estiment que le fait d'avoir un enfant doué n'a rien changé à leur vie familiale. Ces répondantes mentionnent que les conséquences reliées au fait d'avoir un enfant doué sont surtout perceptibles dans d'autres facettes de leur vie, notamment en ce qui concerne leurs liens avec le milieu scolaire, sans pour autant qu'elles ressentent des conséquences dans leur vie familiale.

> *C'est difficile à dire parce que je n'ai pas plusieurs enfants, mais je pense que chaque enfant a besoin d'une routine, fait que je pense que c'est normal, il fait son lit le matin…* (Mère11-D)
>
> *Par rapport au milieu familial, pas tant de stress… (*Mère12-DE)
> *Les conséquences ça a vraiment été plus au niveau de l'école.* (Mère4-D)

Par ailleurs, cinq participantes, dont quatre ayant un enfant doublement exceptionnel, perçoivent des répercussions dans leur vie familiale. Selon elles, la naissance de leur enfant a engendré un changement de routine et une organisation différente de la vie quotidienne. Cette routine implique d'anticiper les besoins et les comportements de l'enfant, de s'assurer qu'il n'oublie rien, de collaborer avec l'école, tout en planifiant chaque sortie extérieure. Il est toutefois possible de se questionner à savoir si ces répercussions sont attribuables à la douance ou plutôt aux autres diagnostics également présents chez l'enfant.

> *Il faut changer la routine, il faut que je l'organise, il faut que je fasse sa scolarité… mais sinon, toute sa scolarité, toute son organisation, penser pour lui, s'assurer qu'il n'a jamais rien oublié, qu'il sorte avec ses mitaines, sa tuque…* (Mère3-DE)
>
> *L'organisation d'une sortie c'est toujours plus compliqué avec notre enfant, il faut le préparer d'avance mais pas trop d'avance, puis il ne veut pas puis il pourrait nous gâcher toute la sortie, ça arrive souvent en fait.* (Mère7-DE)

Plus spécifiquement, la majorité des répondantes (n=9) affirment que la douance de leur enfant n'a eu aucun effet sur leur vie de couple. Malgré tout, dans certains cas (n=2), des tensions conjugales et une réduction du temps de qualité passé en couple ont été constatées depuis la naissance de leur enfant doué. Pour une mère, la douance a été un sujet de discorde au sein du couple, chaque partenaire tentant d'attribuer la responsabilité de cette condition à son conjoint. De

plus, la curiosité de l'enfant doué et sa recherche constante d'interaction avec des adultes font en sorte qu'une autre mère a de la difficulté à communiquer de façon plus intime avec son conjoint.

> *Ah oui, on est très unis mais je te dirais que depuis qu'on a su ça des garçons, on a eu une passe où on s'accusait, il est comme toi, c'est de ta faute! Des fois, on a des traits, je me souviens je disais à mon chum, hey la pomme elle ne tombe pas loin de l'arbre.* (Mère2-D)
>
> *Au niveau conjugal, mon enfant prend beaucoup de place on a de la difficulté à juste parler entre nous, même si c'est pour payer une facture d'électricité, il veut tout le temps savoir, interrompre la conversation, vouloir chercher, d'être dans la conversation, des fois c'est pas pour mal faire, c'est comme un grand besoin de curiosité et d'échanger avec nous, il va glisser une phrase mais ça a pas rapport pantoute à notre conversation, mais lui il essaye de se faufiler si on peut dire dedans, par la conversation d'adulte, donc c'est sûr que des fois, ça vient nous miner, on a pas vraiment de temps, à part quand il dort, puis là on en a deux autres aussi.* (Mère5-DE)

En ce qui concerne la relation avec l'enfant doué, la majorité des répondantes (n=7) affirment ressentir de la pression dans leur rôle de mère. Pour certaines d'entre elles (n=5), il s'agit d'une pression interne. Ces mères se demandent si elles en font assez pour répondre au besoin de stimulation de leur enfant afin d'éviter qu'il s'ennuie. Elles souhaitent accompagner leur enfant dans le développement de son potentiel, ce qui implique de lui accorder beaucoup de temps et d'attention. À l'inverse, pour d'autres (n=2), la pression ressentie vient de l'extérieur, soit de l'environnement social. Elles ressentent une pression à ce que leur enfant excelle dans tout ce qu'il entreprend, voire qu'il ait un avenir brillant ou une carrière remarquable. Une mère mentionne que la pression qu'elle ressent provient également de sa fille douée, qui la sollicite constamment en ayant de grandes exigences envers elle.

> *Je n'en ressens pas de l'extérieur, ça vient vraiment de moi! Moi-même qui m'en mets, parce que justement ... anyway tout parent veut que son enfant soit parfait, on s'entend, il n'a pas un parent qui va dire ah non moi je veux scrapper mon enfant, mais c'est moi qui s'en mets beaucoup, je pense plus que ce que je devrais parce que justement je veux qu'il soit bien, qu'il performe à sa juste valeur à lui, pas nécessairement qu'il ait des 100 % non plus mais qu'il soit bien, qu'il soit heureux, qu'il soit autonome* (Mère8-DE)

> *C'est sûr que oui. Puis même de la pression d'elle. Elle, elle est vraiment exigeante aussi, si elle me dit là il faut que tu signes telle affaire, si une heure après, c'est pas signé elle va revenir puis oublie pas ci, oublie pas ça, elle, elle est très exigeante, mais oui je pense qu'en général dans la société, on est quand même exigeant […] On sent de la pression, puis même je sens cette pression-là de quand je parle et que les gens apprennent que mon enfant a une douance, ils disent tout le temps, ah mon Dieu, c'est tu elle qui va découvrir le prochain remède contre le cancer, puis là je suis comme mais non elle fera bien ce qu'elle veut, comme si parce que elle avait une douance, elle était obligée de faire un emploi prestigieux et d'aller dans une grosse carrière puis tout ça, en oubliant que ultimement il va falloir qu'elle fasse qu'est-ce qui la rend heureuse*. (Mère4-D)

Également, cinq mères affirment ressentir un sentiment d'incompétence dans l'exercice de leur rôle parental. Le sentiment que leurs interventions auprès de leur enfant doué sont inefficaces contribue, pour deux mères, à amplifier la remise en question de leurs habiletés parentales. Elles ont l'impression que les besoins de leur enfant sont infinis, tout en se sentant peu outillées pour y faire face. Une mère exprime, par exemple, qu'elle ressent de la culpabilité lorsqu'elle constate que son enfant s'ennuie et qu'il a besoin de stimulation, car elle se sent impuissante à lui venir en aide.

> *C'est sûr que c'est celui-là que je me sens la moins bonne mère, il n'est jamais comblé cet enfant-là, il est très difficile.* (Mère1-D)

> *Souvent je me pose des questions sur ma compétence parentale c'est sûr. Parce que je me dis, j'ai un enfant doué qui s'emmerde, qui ne réussit pas, qui dit qu'il n'y a rien qui l'intéresse, qui n'arrive pas à trouver quelque chose qui l'intéresse, qui peut passer des heures de fou devant des jeux vidéo parce qu'il ne sait pas quoi faire d'autre, puis je ne peux pas l'empêcher de le faire sinon il se tape des crises d'anxiété.* (Mère3-DE)

En revanche, pour certaines mères (n=3), le fait d'avoir un enfant doué n'a pas modifié leur sentiment de compétence parentale. Ces dernières s'adaptent à leur enfant et à ses besoins, sans se sentir inadéquates dans l'exercice de leur rôle parental. L'identification de la douance de leur enfant leur a d'ailleurs permis d'adapter les interventions qu'elles mettent de l'avant avec celui-ci, ce qui contribue à augmenter leur sentiment de contrôle sur la situation ainsi que leur sentiment d'être efficaces dans leur rôle de mères.

> *Fait que oui c'est sûr que d'avoir l'évaluation, ça m'a aidée à me réconforter dans mes compétences parentales, de me dire que oui ok…Maintenant je sais comment intervenir avec elle, alors c'est sûr que de ce côté-là, ça va mieux et je me sens plus en confiance par rapport à mes interventions et mon rôle de mère aussi avec elle.* (Mère4-D)

5.7.3 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE FINANCIÈRE ET PROFESSIONNELLE

Au plan financier, sept répondantes indiquent que la douance de leur enfant est associée à des coûts importants dans leur vie. En effet, certains frais sont inhérents à la démarche menant à l'identification de la douance de l'enfant, notamment la consultation d'un neuropsychologue (n=10). Par la suite, la consultation de spécialistes s'est avérée onéreuse pour certaines répondantes

(n=6), qui estiment que le recours à des services privés est indispensable afin de répondre aux besoins de leur enfant. Dans le même sens, certaines mères (n=2) ont choisi de scolariser leur enfant au privé, afin que ce dernier bénéficie d'un enseignement plus adapté à ses besoins. Enfin, quelques mères (n=3) mentionnent que le besoin de stimulation de leur enfant nécessite des frais supplémentaires, notamment pour réaliser des activités culturelles ou acheter du matériel éducatif.

> *Ça me demande aussi de payer beaucoup de spécialistes, fait que ça me coûte très cher, mais très cher! Parce qu'au public, c'est pas assez, quand ils comprennent, ils n'ont pas le temps parce que ceux qui comprennent, ce sont les meilleurs, et les meilleurs ils ne sont pas disponibles, fait que tu es obligé d'aller au privé. […] Moi je peux me le permettre, j'ai un bon travail, j'ai de bonnes assurances, mais je ne sais pas ... sérieusement, ça coûte plus que 10 000 piastres par année, fait que je ne sais pas comment quelqu'un qui arrive juste à se payer un toit puis de la bouffe est capable d'aider son enfant.* (Mère3-DE)
>
> *Oui les évaluations, les suivis et outre ça, je dirais que quotidiennement, c'est tous les projets que je monte, bien veut, veut pas c'est du matériel de bricolage, c'est des affiches, des films qu'on va louer, je dirais que ça dans une année, ça peut prendre autant de place qu'une évaluation au privé, donc dans le quotidien vouloir stimuler son enfant, aller au musée, puis tout ça c'est quelque chose.* (Mère9-D)

Malgré des dépenses supplémentaires, certaines mères (n=5) mentionnent que le fait d'avoir un enfant doué a entraîné peu ou pas de changement sur le plan financier.

> *La facture est un peu plus grosse, la facture des éléments scolaires, mais rien de significatif.* (Mère2-D)
>
> *Non ... comme je vous dis, bien c'est moi qui ai décidé, c'est comme de l'enrichissement pour moi, j'achète des guides, j'achète des choses que je pense peuvent être utiles pour lui.* (Mère5-DE)

Dans le même sens, le fait d'avoir un enfant doué n'a pas eu de conséquence dans la vie professionnelle d'une majorité de répondantes (n=7). Alors qu'une mère demeurait déjà au foyer, les autres (n=6) estiment que la douance de leur enfant ne nécessite pas des absences ou des accommodements particuliers dans leur milieu de travail.

> *Non, parce que j'ai quitté [son emploi] à la naissance de ma première.* (Mère9-D)
>
> *Mon employeur, mon boss proche est au courant, mais en même temps, ça n'a pas d'impact sur mon travail, je ne manque pas plus ou je ne manque pas moins donc...* (Mère10-DE)
>
> *Je n'ai jamais senti le besoin d'avoir des accommodements particuliers par rapport au travail.* (Mère4-D)

Le milieu d'emploi des participantes est d'ailleurs perçu comme une source de soutien pour bon nombre d'entre elles (n=9). Dès l'identification de la douance de leur enfant, celles-ci n'ont pas hésité à en discuter avec leurs collègues et leur employeur. Au-delà de l'écoute, certaines (n=6) estiment même qu'elles peuvent compter sur les conseils et l'aide de leurs collègues dans leurs démarches liées à la douance de leur enfant.

> *Ils connaissent ma fille, à mon travail. Ils étaient tous au courant de l'école, des problématiques et même, il y en a dans leur entourage aussi, même y'en a qui m'ont dit ah mais tu n'as pas pensé, quand j'ai vu le documentaire, j'en ai parlé à mes collègues de travail ...ah bien oui, peut-être que tu devrais... ils étaient au courant de la démarche aussi et tout le monde me supportait maintenant et même l'école où elle va présentement c'est un de mes collègues de travail.* (Mère4-D)
>
> *Mes collègues définitivement parce que j'ai une super belle équipe ici à mon école et on est toutes des collègues qui se connaissaient avant et on a décidé de venir travailler dans la même école, on se soutient autant au travail que dans notre vie personnelle. Alors c'est un très beau réseau.* (Mère7-DE)

D'autre part, quelques mères (n=3) ont souligné qu'elles percevaient une certaine rigidité et du jugement de la part de certains collègues. En conséquence, deux mères n'ont pas discuté de la douance de leur enfant dans leur milieu professionnel, ne jugeant pas cette démarche utile ou nécessaire. Elles percevaient un malaise à cet égard et préféraient ne pas être perçues négativement par leurs collègues de travail. Malgré tout, une mère persiste à parler ouvertement de la douance de son enfant dans son milieu de travail, et ce, bien que le sujet engendre des conflits avec ses collègues. Selon elle, il est nécessaire d'en discuter afin de démystifier ce qu'est la douance, dans le but qu'elle soit mieux acceptée socialement.

> *Il y a une rigidité, pour la plupart des gens il y en a une, pas tout le monde mais il y en a une, il y a un malaise.* (Mère6-D)
>
> *Ça créé beaucoup de conflits, ça créé des conflits partout, puis ça me dérange pas du tout non plus parce que pour moi c'est important, que si tu n'en parles pas, il y a différentes façons de penser à ça, mais pour moi la seule façon de démystifier quelque chose c'est d'en parler, fait que moi j'en parle ouvertement.* (Mère3-DE)
>
> *Non c'est ça ce n'était pas nécessaire, mais aussi sous-jacent l'idée que... d'aller vanter son fils hein! j'ai un petit génie et on sait que ce n'est pas ça nécessairement que ça veut dire la douance non plus.* (Mère11-D)

Finalement, certaines mères (n=2) ont décidé d'alléger leur horaire de travail afin de favoriser la conciliation de leur vie familiale et professionnelle. Ces mères voulaient être plus présentes pour leur enfant afin d'atteindre un meilleur équilibre de vie. L'une d'elles n'attribue pas sa décision au fait d'avoir un enfant doué, tandis que l'autre estime que son enfant doublement exceptionnel nécessite plus de temps et d'attention.

> *Moi j'ai pris un allègement pour être plus présente, une fois par semaine que je peux me permettre d'aller chercher mon garçon pour le dîner, adapter mon horaire comme ça, mon conjoint aussi, en travaillant la fin de semaine, il a toujours une journée où est-ce qu'il peut s'adapter comme ça, donc c'est sûr que c'est pour concilier vraiment travail-famille comme n'importe quelle personne mais avec des besoins que mes autres enfants auraient pas donc c'est vraiment passer le plus de temps avec lui* (Mère5-DE)

> *Je ne sais pas jusqu'à quel point ... c'est à cause de la douance ou pas mais les enfants sont la principale raison de ma diminution, ça c'est sûr, ce n'est pas la seule, un autre aspect c'était de trouver un meilleur équilibre, d'essayer d'autre chose et tout le kit aussi mais le rythme de vie, la conciliation travail-famille, etc.* (Mère6-D)

5.7.4 LES CONSÉQUENCES SUR LA VIE SOCIALE

Tout d'abord, la moitié des répondantes (n=6) n'ont perçu aucun changement dans leur vie sociale depuis l'identification de la douance de leur enfant. Elles estiment que tout va bien dans cette sphère de leur vie et, lorsqu'elles remarquent des changements, elles les attribuent plutôt au contexte de la pandémie.

> *Donc non, ça va bien avec mes amis et tout ça, mes amis par après il y en a plein qui ont eu des enfants, puis on est avec les enfants et ça va bien, non, non à ce niveau-là c'est correct.* (Mère4-D)

> *La vie sociale c'est vraiment plus la Covid qui a eu des conséquences mais nous, on n'est pas des personnes qui sortaient beaucoup, faire garder mes enfants c'est quelque chose qui est plus difficile là*. (Mère5-DE)

Pour certaines répondantes (n=6), avoir un enfant doué a toutefois eu pour effets un éloignement et une prise de distance avec certains proches. En effet, elles ont cessé de côtoyer certains d'entre eux ou ont diminué leurs contacts en raison d'une incompréhension de leur part.

> *J'ai senti honnêtement qu'il y avait une part de jalousie, une part de méconnaissance. J'ai senti que j'aurais eu plus d'empathie si j'avais dit que les enfants avaient une déficience intellectuelle qu'une douance.* (Mère2-D)

Plus spécifiquement, certaines mères (n=4) ont vécu de mauvaises expériences avec le milieu scolaire qu'elles attribuent à la douance de leur enfant. D'une part, elles critiquent le manque de reconnaissance de la douance en milieu scolaire, et ce, malgré les rapports professionnels attestant l'identification. D'autre part, quelques-unes (n=2) déplorent le manque de continuité à travers les années scolaires, ce qui accentue l'impression de devoir toujours recommencer auprès des enseignants et des directions concernées.

> *Pas au début, malheureusement l'école où est-ce que mon enfant va encore en ce moment, à l'époque c'était une autre direction qui était là, une autre directrice et elle, elle ne croyait pas à la douance de mon enfant, malgré que j'avais deux rapports, malgré que le professionnel l'a appelée, elle ne croyait pas [...] Un vrai, vrai combat! Pour vrai, vrai, c'était épuisant, à chaque année c'était à recommencer, à chaque prof, c'était à recommencer, jusqu'à temps qu'ils changent de direction...* (Mère8-DE)

> *L'année passée, on avait fait mettre certaines choses, celui de cette année, bien on a senti plus de réticences de la direction, l'école a changé, puis ... certaines choses qu'on voulait ont pas vraiment été mises, fait que c'est surtout axé sur déficit d'attention, sur l'habileté à terminer es tâches, autonomes, façon de se concentrer et par rapport ... comportemental aussi, l'aspect ... accepter sa part de responsabilité dans les conflits, fait que il y a rien là-dedans qui s'adresse à la douance.* (Mère12-DE)

Malgré tout, trois mères ont vécu des expériences positives avec le milieu scolaire en ce qui concerne la douance de leur enfant. Plus précisément, elles ont entretenu de bonnes relations avec le personnel en place et sont satisfaites des services reçus. Ces répondantes estiment que la

direction de l'école connaissait bien ce qu'était la douance ou bien qu'elle était ouverte à en apprendre davantage. Cet aspect constituait donc un avantage et une opportunité pour ces mères.

> *Au niveau de l'école tout à fait, ce n'est pas la seule qui a une douance à l'école, c'est ce qu'on m'avait dit de la part de la direction, fait qu'ils semblaient déjà connaître, puis je pense que la directrice de son école avant, travaillait dans une école où elle avait comme la charge de s'occuper des enfants qui avaient des besoins plus particuliers, notamment des enfants avec une douance, ils semblent être au fait et être très réceptifs face à ça.* (Mère4-D)
>
> *Ils s'intéressent et ils lisent là-dessus, fait que ça on est chanceux mais je suis bien consciente que ce n'est pas tout le monde non plus, dans le système public, je pense qu'il aurait été tellement malheureux.* (Mère6-D)

5.8 LES STRATÉGIES D'ADAPTATION UTILISÉES PAR LES MÈRES

Cette section porte sur les stratégies d'adaptation utilisées par les mères à la suite de l'identification de la douance de leur enfant. Les moyens utilisés pour faire face aux comportements de l'enfant doué, de même que les activités mises en place pour composer avec la douance de leur enfant sont abordés.

5.8.1 LES ACTIVITÉS QUI ONT AIDÉ LES MÈRES À COMPOSER AVEC LA DOUANCE DE LEUR ENFANT

Pour composer avec la douance de leur enfant, toutes les mères ont eu recours à des stratégies. Ainsi, des ouvrages portant sur la douance ont été consultés par neuf mères, ce qui leur a permis de mieux comprendre la réalité de leur enfant. Également, certaines participantes (n=4)

ont eu recours à des conférences et des formations afin de trouver des réponses à leurs nombreux questionnements.

> *Il y en a qui ont écrit des livres aussi, sur qu'est-ce que la douance et comment ils sont et c'est quoi leur réalité et tout ça, fait que ça m'a aidée de me renseigner, c'est pas mal ça que j'ai fait!* (Mère4-D)
>
> *Je suis allée à des conférences, j'ai assisté à des conférences, il y en a une qui m'avait vraiment, vraiment aidée qui était donnée par la Commission scolaire de Montréal, puis elle, elle m'avait vraiment beaucoup aidée. C'était comme une ancienne directrice d'école, elle était retraitée et elle s'était comme redirigée vers la douance, fait que là, elle faisait des conférences.* (Mère1-D)

Comme autre moyen, certaines répondantes (n=3) ont réalisé qu'elles avaient besoin de s'exprimer au sujet de leur situation. Elles ont donc eu recours à un psychologue, ce qui leur a permis de verbaliser leurs craintes et leurs sentiments par rapport à leur situation.

> *J'ai réécrit au psychologue des garçons, en disant : vous avez évalué les garçons, mais est-ce que ça compte pour nous aussi, si nous, on veut des rencontres parentales, on a besoin d'aide, est-ce que ça compte puis elle nous avait dit oui fait qu'on avait laissé faire les démarches autres et on s'est concentré sur les deux psychologues qui avaient évalué les garçons.* (Mère2-D)
>
> *À un moment donné, moi il a fallu que je m'assoie aussi chez une psy pour dire je vais ventiler ailleurs parce que je me rends compte qu'il y a ma situation et la sienne.* (Mère6-D)

Puis, pour d'autres participantes (n=2), la méditation a aussi été un moyen jugé efficace pour la gestion du stress.

> *La méditation, nous on en fait, notre famille, avons fait des ateliers de méditation pleine conscience, ça a fonctionné juste pour moi, fait que moi je l'ai gardé après...* (Mère7-DE)

Pour la moitié des mères (n=6), les stratégies développées pour composer avec la douance de leur enfant ont été temporaires et n'ont pas perduré au fil du temps. De façon générale, elles estiment que leurs besoins se sont présentés de façon ponctuelle, sans nécessité de suivi à long terme. Par exemple, les suivis avec un psychologue (n=3) ont eu lieu lorsque les mères ont vécu des situations difficiles. Dans le même sens, pour deux mères, les lectures au sujet de la douance ont cessé rapidement, car elles étaient jugées peu utiles et peu efficaces pour venir en aide à l'enfant.

> *Non pas du tout, on a passé au travers des livres, autant nous en tant qu'adultes que –nom de l'enfant– en tant qu'enfant, je pense entre autres Zoé douée, je pense qu'il y a deux, trois livres pour les enfants sur la douance, elle les a lus mais elle n'est pas allée chercher grand-chose là-dedans fait qu'ils traînent plutôt dans une bibliothèque.* (Mère9-D)

> *Il s'est mis à capoter aussitôt qu'on lit ces livres-là, aussitôt qu'on lit des livres sur l'anxiété ou au sujet de douance, les deux réagissent hyper fortement et négativement, fait qu'on ne peut pas dire vient on va lire un livre, on va essayer de faire des liens, pas pantoute, ça les confronte super gros.* (Mère2-D)

À l'inverse, les stratégies développées par cinq mères d'un enfant doublement exceptionnel ont perduré à plus long terme. Celles-ci ressentaient le besoin de continuer à parfaire leurs connaissances au sujet de la douance en faisant des lectures (n=4), en restant à l'affut des conférences (n=1) et en se renseignant ou en participant à des projets de recherche qui concernent la douance (n=1).

> *Ça perdure encore, j'y retourne de temps en temps, je regarde, j'ai ma bibliothèque là, j'ai des post-it dans mes choses, ok ces temps-ci c'est tel défi, je vais peut-être retourner voir un peu !* (Mère12-DE)

> *La douance ça va, je suis toujours à l'affût d'une conférence ou quand je vois des recherches comme la vôtre ça m'intéresse autant de participer que de voir, je suis contente de voir qu'il y a des gens qui cherchent, puis sinon des lectures autres, comme j'ai commandé un livre qui a un lien avec les ateliers que j'ai suivi cet été sur la bienveillance parentale.* (Mère7-DE)

5.8.2 LES STRATÉGIES UTILISÉES AFIN D'ATTÉNUER CERTAINS COMPORTEMENTS CHEZ L'ENFANT DOUÉ

Pour la majorité des participantes (n=8), les habiletés de communication sont des techniques qui se sont avérées efficaces pour faire face aux comportements de leur enfant doué. Plus précisément, certaines mères (n=3) ont recours à l'écoute, car elles estiment que leur enfant a besoin de s'exprimer. Trois d'entre elles adoptent également une attitude compréhensive afin d'accompagner leur enfant dans les défis qu'il rencontre. Dans d'autres cas (n=2), les mères utilisent la discussion afin d'aider leur enfant à mieux gérer ses émotions ou encore dans le but de lui expliquer les interventions mises en place pour qu'il soit en mesure de les comprendre.

> *Le mieux à faire c'est de lui dire ok tu me dis pleinement ton émotion, je vais t'accompagner là-dedans, je vais te faire un câlin, puis ça va aller mieux après.* (Mère9-D)

> *Il sait qu'il peut jaser de ce qui le dérange ou ce qu'il a vécu, fait qu'on revient à tous les jours sur sa journée pour voir comment on peut améliorer pour pas qu'il revive les émotions dérangeantes de fois en fois* (Mère10-DE)

En outre, certaines stratégies sont utilisées par les mères lors de crises ou de conflits avec leur enfant, afin d'encadrer les comportements de ce dernier. Ces pratiques éducatives sont variées d'une répondante à l'autre et elles impliquent notamment la technique du « disque rayé », ainsi que le recours à de légères conséquences ou punitions. De son côté, une mère souligne qu'elle affectionne la technique du « disque rayé » lorsque des situations conflictuelles surviennent entre elle et son enfant. Cette technique, qui consiste à répéter une consigne sur un ton neutre, lui permet d'imposer ses règles de façon calme et en faisant preuve de patience. Le choix des conséquences et des punitions est aussi une façon, pour une répondante, de s'ajuster à son enfant. Selon elle, les enfants doués ruminent beaucoup et ils sont très sensibles, ce qui fait en sorte que les conséquences ou les punitions appliquées lors d'un comportement dérangeant peuvent avoir davantage de répercussions sur eux.

> *Ce que j'ai appris, c'est de pas essayer de le raisonner quand il fait une crise de colère par exemple, c'est vraiment comme la technique du disque rayé, je ne sais pas si vous la connaissez, on répète toujours la même chose sur un ton neutre et vraiment ... des fois on est trop émotif comme parent, de dire mon Dieu, avec tout ce que je fais ... pourquoi il me fait ça! Donc il faut vraiment que je me détache, mon visage est comme inexpressif tout en restant là, je suis là je suis rassurante ...et c'est comme ça qu'il s'apaise, d'être vraiment neutre, de répéter toujours la même chose sur le même ton puis à un moment donné, ça le calme, ça c'est vraiment quelque chose que j'utilise avec lui, quand j'ai la patience ...* (Mère5-DE)

> *Nous ce qu'on avait eu comme conseil, c'était d'éviter les grosses, grosses, grosses conséquences avec ces enfants-là, parce qu'ils se mettent à réfléchir beaucoup trop, ça les conséquences sont toujours trop grosses.* (Mère1-D)

Pour d'autres mères, c'est le recours à des spécialistes (n=1) ou le soutien du conjoint (n=1) qui les aident à faire face aux comportements de leur enfant. Plus précisément, selon une mère,

c'est la prise de conscience de ses propres capacités et de ses limites qui favorise la gestion des conflits. Elle et son conjoint exercent leur coparentalité de façon à se répartir les responsabilités selon leurs forces respectives afin de mieux intervenir auprès de chaque enfant en fonction des circonstances. Ce travail d'équipe leur permet de mieux gérer les comportements parfois perturbateurs de leur enfant.

> *Beaucoup de validation, entre mon conjoint et moi. On est capable beaucoup de prendre le relais l'un de l'autre, le plus jeune est colérique et le plus vieux pleure, est anxieux. Moi je réagis mieux aux colères qu'aux pleurs et à l'anxiété, puis mon conjoint c'est le contraire! Mon plus vieux ce matin, il disait ça, j'ai l'impression que papa il me comprend plus, bien effectivement papa est un peu comme toi, fait qu'il sait comment ça spin dans ta tête, moi ce n'est pas le cas, moi je suis plutôt cadrante, puis plutôt réactive fait que je gère beaucoup mieux le plus petit, le plus petit quand il pète un câble pour, des niaiseries, attends minute. Mais l'autre quand il pleure et que ça devient comme une montagne anxieuse, là j'ai de la misère, fait qu'on s'ajuste comme ça, un prend le relais, l'autre prend le relais.* (Mère2-D)

Finalement, certaines mères estiment que des stratégies sont moins efficaces pour intervenir auprès des enfants doués, telles que l'utilisation de la punition (n=3) et de la confrontation (n=2). Étant donné que ces stratégies ne s'accompagnent pas toujours d'explications claires, elles sont d'avis qu'un sentiment d'injustice peut en résulter chez l'enfant. Également, le déni des besoins et de l'état émotionnel de l'enfant n'est pas la meilleure stratégie à adopter selon une mère. De plus, de fortes réactions impliquant une argumentation et des cris (n=2) pourraient déstabiliser l'enfant doué en raison de sa sensibilité. Finalement, selon une mère, le fait de donner trop de choix et de possibilités à son enfant pourrait lui nuire, en suscitant davantage de doutes et de questionnements dans son esprit.

Le moins efficace, moi ça serait vraiment de le punir, une punition, tu n'as pas le droit de m'expliquer, tu t'en vas dans ta chambre. Ça, ça ne passe jamais, c'est interminable, ça ne finit jamais. (Mère1-D)

Qu'est-ce qui ne marche pas non plus ... lever le ton ça ne marche pas avec lui, il gèle, comme il vient tout émotif. (Mère12-DE)

De lui offrir trop de possibilités, parce que les idées dans sa tête, c'est tout le temps, tout le temps en train de cogiter donc si je lui offre trop de possibilités, il va se sentir envahi de questionnements. On dirait que ça le rassure que je choisisse comme à sa place qu'est-ce qui est bon pour toi, pis il se sent bien là-dedans. (Mère5-DE)

CHAPITRE 6
DISCUSSION

Ce chapitre discute et analyse les informations recueillies lors des entrevues réalisées avec les mères d'un enfant identifié comme étant doué. Ainsi, les résultats obtenus en lien avec les trois objectifs de ce mémoire sont discutés, à savoir : (1) documenter les sentiments éprouvés et les réactions vécues par les mères lors de l'identification de la douance chez leur enfant, (2) décrire les conséquences positives et négatives de la douance sur leur vie personnelle, conjugale, familiale, financière, professionnelle et sociale et (3) identifier les stratégies d'adaptation utilisées par ces mères à la suite de l'identification de la douance chez leur enfant. Conformément aux composantes du modèle FAAR, la discussion comprend quatre principales sections : (a) les sources potentielles de stress, (b) les capacités, (c) les significations et (d) l'adaptation. Les résultats relatifs à chacun de ces thèmes sont discutés à la lumière des écrits recensés. Finalement, les forces et les limites de l'étude sont identifiées, de même que ses principales retombées sur les interventions et les futures recherches en travail social.

6.1 LES SOURCES POTENTIELLES DE STRESS

Dans le modèle FAAR, les demandes représentent les stresseurs, les tensions et les tracas du quotidien. Ces sources de stress peuvent représenter des événements de vie qui produisent des changements au sein du système familial (Patterson, 1988). Ces stresseurs peuvent être normatifs, soit des changements attendus comme le début de la puberté, mais ils peuvent aussi être non normatifs, donc des événements inattendus tels des catastrophes naturelles (Patterson, 1988). Les mères interrogées dans ce mémoire ont pu vivre différentes sources de stress lors du processus d'identification de la douance de leur enfant, soit avant, pendant et après l'annonce. Également, les

conséquences qui ont pu découler de la douance de leur enfant constituent parfois des stresseurs supplémentaires pour ces dernières.

6.1.1 L'IDENTIFICATION DE LA DOUANCE

L'annonce de la douance est un événement ayant, pour certaines répondantes, généré beaucoup de tensions au sein du système familial. Ainsi, quelques mères ont perçu la douance de leur enfant comme un événement non normatif, inattendu, ayant constitué un agent stressant excédant les capacités familiales existantes. L'équilibre a donc été affecté dans certains cas, générant un déséquilibre au sein du système familial. Comme le soulèvent certains auteurs (Delisle, 2001; Free, 2017), les parents peuvent réagir négativement lors de l'identification de la douance de leur enfant et percevoir cette situation comme un fardeau plutôt qu'un avantage. Également, certains parents peuvent tenter de fuir cette réalité, en raison de leur conception négative reliée à leur propre vécu durant l'enfance (Solow, 2001). En ce sens, dans la présente étude, l'anticipation des défis que l'enfant doué est susceptible de rencontrer dans le futur est soulignée comme réaction initiale chez certains parents eux-mêmes identifiés comme doués. Des répondantes affirment aussi avoir vécu, en quelque sorte, le deuil de la normalité quand elles ont appris la nouvelle de la douance de leur enfant, conscientes que le parcours de ce dernier ne pourrait être qualifié de « normal ». La douance a donc mis du temps à être acceptée par certaines mères.

6.1.2 LA DOUBLE EXCEPTIONNALITÉ

Dans le cadre de ce mémoire, la majorité des mères d'enfants doublement exceptionnels ont d'abord consulté des professionnels pour d'autres motifs que la douance. Quand la douance a

été identifiée, presque l'ensemble de ces mères ont vécu l'annonce positivement, voire comme un soulagement. Ainsi, l'identification de la douance n'a pas été une source potentielle de stress pour ces mères, et ce, même s'il s'agissait d'un événement inattendu, soit non normatif.

Néanmoins, si les parents doués font face à des défis uniques en élevant un enfant doué (Free, 2017), les parents d'enfants doublement exceptionnels doivent traverser des défis supplémentaires. En fait, l'ajout d'un deuxième, voire d'un troisième diagnostic à l'enfant vient augmenter la complexité d'une situation qui est à la base difficile pour l'enfant et ses parents. Par exemple, lors de l'identification de la douance chez l'enfant, les parents peuvent être amenés à découvrir la coexistence d'un autre diagnostic. Selon Tzang et al. (2009), ce phénomène est d'ailleurs courant pour 75 % des enfants avec un TDAH qui présentent un second diagnostic, tel qu'un TA ou un TSA. Ce cumul de diagnostics ou de symptômes fait en sorte que les enfants doublement exceptionnels ressentent leur différence parmi leurs pairs. En fait, chaque exceptionnalité place l'enfant à l'écart des autres et affecte ses relations interpersonnelles en diminuant ses chances de créer de réelles amitiés (Latz et Adams, 2011). Ce phénomène affecte également les parents lorsque ceux-ci tentent de tisser des liens avec des parents d'enfants ayant des besoins particuliers (Latz et Adams, 2011). De ce fait, tous ces éléments constituent des sources de stress additionnelles pour les mères d'un enfant doué.

6.1.3 LES BESOINS PARTICULIERS DES ENFANTS

Les études réalisées auprès de parents d'enfants aux prises avec des problèmes de santé ou des difficultés sur le plan développemental démontrent que les niveaux de stress sont plus élevés chez ces parents, contrairement aux parents d'enfants neurotypiques (Cappe et al., 2012; Morin et

al., 2014; Pelchat et al., 2005). Partant de ce constat, il est possible de croire que la douance puisse, à elle seule, constituer un agent stressant. En fait, la seule étude comparant les niveaux de stress parentaux chez les mères d'enfants doués et non doués démontre que les mères d'enfants doués perçoivent du stress de façon marquée comparativement aux autres mères (Bishop, 2012).

Comme autre source potentielle de stress, les parents des enfants doués doivent composer au quotidien avec les besoins particuliers de ces derniers. En conséquence, plusieurs mères interrogées, dont la majorité sont des mères d'un enfant doublement exceptionnel, ont affirmé que la présence de cet enfant dans leur vie entraînait des conséquences sur leur santé, comme une baisse d'énergie et de la fatigue. Ces répercussions, encore peu documentées dans les recherches menées sur les parents d'enfants identifiés comme étant doués, sont justifiées par le besoin constant de stimulation chez l'enfant doué et la gestion de ses comportements perturbateurs qui peuvent engendrer de l'épuisement dans certains cas. Il est d'ailleurs reconnu qu'une exposition prolongée et répétitive à certaines situations stressantes peut créer un stress chronique chez l'individu (CESH, 2019). En effet, le système de réponse au stress n'étant pas conçu pour être constamment activé, peut mener à l'épuisement de l'organisme lorsqu'il est trop sollicité (CESH, 2019). Ce phénomène pourrait expliquer les conséquences psychologiques observées chez certaines mères dans la présente étude, telles que le stress et l'anxiété. Plus précisément, l'anticipation des comportements de leur enfant et son éventuelle désorganisation les préoccupent au quotidien. En ce sens, bien que les mères d'enfants doublement exceptionnels aient bien réagi à l'annonce de la douance de leur enfant, plusieurs d'entre elles ont pu vivre du stress de façon prolongée. D'ailleurs, certaines études (Free, 2017; Renati et al., 2017) corroborent cette idée selon laquelle les parents d'enfants doués sont confrontés à plusieurs sources de stress. Les résultats de Renati et al. (2017) révèlent que le comportement opposant, les difficultés dans l'acceptation des règles et des routines constituent des

facteurs de stress pour le tiers des parents interrogés, ce qui appuie le vécu des mères interrogées dans cette présente recherche. Certaines spécificités des enfants doués, telles que les difficultés scolaires (Wirthwein et al., 2019), l'adaptation sociale (Baudson, 2016) et l'estime de soi (Bénony et al, 2007), peuvent aussi être éprouvantes pour les parents. Ainsi, en raison des défis supplémentaires auxquels les mères d'enfants doublement exceptionnels sont confrontées, il n'est pas étonnant de constater qu'elles semblent vivre davantage d'anxiété. Également, pour une minorité de participantes qui sont toutes des mères d'enfants doublement exceptionnels, la présence de leur enfant a aussi eu comme conséquence une diminution de leur estime de soi. Dans le discours de ces mères, cette baisse de leur estime personnelle serait alimentée par l'impression que leurs interventions ne fonctionnent pas et, donc, qu'elles n'exercent pas leur rôle parental correctement. Le fait que ces répondantes soient des mères d'enfants doublement exceptionnels est probablement une piste d'explication contribuant à augmenter les défis auxquels elles sont confrontées.

Aussi, pour des participantes dont la majorité sont des mères d'enfants doublement exceptionnels, un changement de routine et une organisation différente de la vie quotidienne ont dû être implantés. Un besoin de structure et de réorganisation était donc présent pour s'adapter aux besoins de l'enfant doué. Selon Renati et al. (2017), l'aménagement de routines peut représenter un facteur de stress important au sein de la famille. Selon ces auteurs, la compétition avec la fratrie représente également un facteur de stress non négligeable pour les parents, bien que ce constat n'ait pas été évoqué par les participantes lors des entrevues.

Finalement, dans certains cas, les besoins particuliers des enfants doués et doublement exceptionnels peuvent amener les parents à décider de faire l'école à la maison (Jolly et al., 2012). Les écrits recensés sur le sujet évoquent les conséquences liées à ce choix, notamment en ce qui

concerne la vie professionnelle des parents (Jolly et al., 2012; Lubienski et al., 2013; Redford et al., 2016). Dans le cadre de ce mémoire, aucune mère interrogée n'a quitté son emploi pour faire l'école à la maison. Effectivement, malgré l'insatisfaction vécue par certaines en lien avec la prise en charge de leur enfant en milieu scolaire, le choix de faire l'école à la maison n'a pas été privilégié. D'ailleurs, la majorité des mères ont mentionné que le fait d'avoir un enfant doué n'entraînait aucune conséquence dans leur vie professionnelle. Ainsi, celles-ci n'ont pas été confrontées à des congédiements ou à des besoins d'accommodements particuliers. Par contre, quelques mères ont fait le choix de réduire leurs heures de travail afin de mieux concilier leur vie familiale et professionnelle. Pour l'une d'entre elles, étant mère d'un enfant doublement exceptionnel, ce choix peut s'expliquer par son vécu différent, qui implique la considération de la présence d'autres diagnostics chez son enfant. Selon Renati et al. (2017), cette décision peut être liée au fait que les parents d'enfants doués font face à de nombreux défis supplémentaires, ce qui entraîne des difficultés liées à la conciliation travail-famille.

6.1.4 LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Certains besoins particuliers reliés à la douance peuvent occasionner des coûts financiers. Les écrits recensés mentionnent que l'investissement dans les sports, les cours d'été et le mentorat sont souvent envisagés par les parents d'enfants doués, ce qui engendre des dépenses supplémentaires qui ne sont pas accessibles pour toutes les familles (Manasawala et Desai, 2019; Renati et al., 2017). D'ailleurs, Jolly et al. (2012) démontrent que l'aspect financier est bien souvent un facteur déterminant dans l'accessibilité aux programmes d'étude et d'enrichissement. Dans la présente étude, la plupart des répondantes mentionnent que le fait d'avoir un enfant doué a engendré des dépenses supplémentaires pour leur famille, incluant l'évaluation en

neuropsychologie qui s'est avérée onéreuse pour certaines. Pour d'autres, le choix de scolariser leur enfant dans une école privée, la réalisation de projets, les sorties et le matériel utilisé pour stimuler leur enfant sont aussi des éléments ayant entraîné des dépenses supplémentaires. Ainsi, les résultats de cette étude appuient ceux mis de l'avant dans d'autres recherches à l'effet que les besoins particuliers des enfants doués peuvent occasionner des coûts importants pour leurs parents (Jolly et al., 2012; Manasawala et Desai, 2019; Renati et al., 2017). À l'inverse, certaines mères ont mentionné qu'elles avaient perçu peu ou pas de changements significatifs sur le plan financier.

6.1.5 L'EXERCICE DU RÔLE PARENTAL

En ce qui concerne l'exercice du rôle parental, les répondantes ont affirmé ressentir de la pression dans leur rôle de mère concernant la réussite de leur enfant. Alors que cette pression était surtout présente chez les mères ayant un enfant doué, les mères d'enfants doublement exceptionnels ont, quant à elles, évoqué ressentir un sentiment d'incompétence dans l'exercice de leur rôle parental. Plus précisément, ces mères se sentent responsables du fait que les besoins de leur enfant ne semblent jamais comblés. Ces propos convergent avec l'étude de Delisle (2001), qui utilise l'expression *profoundly gifted guilt* pour mettre en lumière les difficultés vécues par les parents d'enfants doués. Selon cette conception, les parents d'enfants doués éprouvent, entre autres, de la culpabilité vis-à-vis leurs décisions qui pourraient ruiner l'avenir de leur enfant, faisant en sorte qu'ils se sentent inadéquats et sous-estiment leurs compétences. De plus, l'étude de Renati et al. (2017) appuie cette idée selon laquelle les parents peuvent avoir de la difficulté à aider leur enfant à gérer ses émotions et ses préoccupations, ce qui peut constituer une source de stress. Dans le même sens, Grupta (2007) souligne que les comportements des enfants qui présentent une grande distractibilité, une irritabilité et une mauvaise humeur ne renforcent pas de façon positive leurs

parents dans l'exercice de leur rôle parental. Avec une accumulation de tentatives infructueuses pour contrôler les comportements de l'enfant, les mères peuvent avoir le sentiment d'avoir échoué en tant que parents (McCleary, 2002).

6.1.6. LE REGARD DES AUTRES

Dans cette recherche, les résultats obtenus viennent appuyer les propos de Renati et al. (2017), qui affirment que la communication avec l'entourage peut s'avérer difficile pour certains parents ayant un enfant doué. Ces parents peuvent se sentir incompris de leurs proches en ce qui concerne les difficultés qu'ils rencontrent. Les parents interrogés dans l'étude de Renati et al. (2017) percevaient un manque de soutien de la part de leurs amis et, surtout, de la part de parents dont les enfants ne présentaient pas de douance. Ces résultats corroborent également le vécu de certaines mères interrogées dans cette recherche, qui ont dû prendre de la distance et s'éloigner de certains proches. Comme raisons principales à cet éloignement, elles évoquent le manque de temps à leur consacrer, le manque de compréhension de leur entourage et l'impression que leurs propos entourant l'enfant doué sont perçus comme de la vantardise. Pour quelques mères, la jalousie et la méconnaissance présentes chez leurs proches pourraient également expliquer cette distance. Dans le même sens, Delisle (2001) et Adler (2006) soulignent que lorsque les parents mentionnent les prouesses de leur enfant doué, les autres parents peuvent avoir de la difficulté à les croire. En fait, l'utilisation du terme « surdoué » avec l'entourage conduit inévitablement à un étiquetage de l'enfant. En d'autres termes, l'enfant est catégorisé en fonction des caractéristiques qu'il est supposé présenter. En conséquence, l'image de soi de l'enfant est non seulement influencée, mais ces croyances interfèrent aussi dans les échanges que les parents ont au quotidien, en raison des attentes et des représentations sociales au sujet de la douance (Rist, 2011). C'est en partie pour ces

raisons que les parents parlent rarement de la douance de leur enfant, par peur d'être jugés par autrui. L'isolement que cette situation entraîne peut contribuer à augmenter le niveau de stress parental vécu par les mères (Podolski et Nigg, 2001). Dans le cadre de cette recherche, certaines participantes ont évoqué s'isoler davantage, bien que le stress découlant de cette situation n'ait pas été abordé.

6.1.7 L'INTÉGRATION SCOLAIRE

L'étude de Renati et al. (2017) soulève que les parents d'enfants doués identifient parfois l'école comme une source importante de stress dans leur vie. Ces derniers se sentent peu, voire pas soutenus par le milieu scolaire. À ce sujet, Besnoy et al. (2015) mentionnent que dans le milieu scolaire, l'attitude défensive et protectrice des parents envers leur enfant peut être mal interprétée par les enseignants, ce qui peut susciter des conflits. Les parents, les enseignants et les enfants peuvent donc devenir frustrés, ce qui peut contribuer à augmenter le niveau de stress pour chacun. Dans le cadre de la présente recherche, certaines mères ont affirmé que les membres du personnel de l'école de leur enfant étaient réticents, voire fermés quant à l'identification de la douance de leur enfant. De plus, des mères ont souligné que ce problème survenait à chaque année, étant donné le roulement de personnel et les changements d'enseignants, mais aussi en raison de la vision restreinte de la douance chez ceux-ci. Pour elles, il s'agit d'un éternel combat et d'un recommencement continuel, pouvant représenter une source de stress. En conséquence, pour certaines d'entre elles, aucun plan d'intervention n'a été adopté pour leur enfant. Ces propos rejoignent ceux d'Huff et al. (2005), qui indiquent que les parents sont insatisfaits des institutions académiques, autant pour les écoles privées que publiques, en raison du manque de formation et de préparation du personnel, de même que du manque d'expérience. Dans le cadre de cette

recherche, peu d'informations ont été fournies par les mères à ce sujet. En revanche, pour certaines mères, des expériences positives ont pu en être retirées en ce qui concerne les bonnes relations entretenues avec le personnel en place et leur satisfaction vis-à-vis les services reçus. Dans le cas de certaines mères, de l'ouverture et une réceptivité étaient présentes de la part des enseignants et des directions. Cet aspect, qui demeure une réalité pour certaines mères, a toutefois été peu évoqué dans les écrits recensés concernant le vécu des parents d'enfants doués (Huff et al., 2005; Wright-Scott, 2018).

6.2 LES CAPACITÉS

Concernant les capacités, elles sont définies comme une potentialité que la famille a à sa disposition pour répondre au stress (Patterson, 1988). Celles-ci sont représentées en deux catégories : les stratégies de *coping* et les ressources.

6.2.1 LES STRATÉGIES DE *COPING*

De façon générale, les stratégies de *coping* constituent une façon de réduire l'impact d'une demande au sein du système (Patterson, 1988). Dans le modèle de Lazarus et Folkman (1984), leur utilisation permet de faire face à une situation stressante et elles sont décrites selon deux grandes catégories : les stratégies de *coping* centrées sur le problème et celles centrées sur l'émotion. Dans le cadre de ce mémoire, des habiletés de communication ont été développées par les mères en vue de diminuer les agents stressants. Les habiletés de communication sont des stratégies centrées sur le problème, puisqu'elles consistent à trouver des solutions alternatives par l'adoption de nouveaux comportements. À l'inverse, certaines mères ont démontré de la résilience, qui consiste en des

stratégies centrées sur les émotions permettant de réduire l'intensité émotionnelle (Lazarus et Folkman, 1984).

6.2.1.1 LES HABILETÉS DE COMMUNICATION

Pour la majorité des participantes, les habiletés de communication sont des techniques qui se sont avérées efficaces pour faire face aux comportements de leur enfant. Cette stratégie correspond à la gestion des tensions. Pour les parents d'enfants aux prises avec un TDAH, il est reconnu que la façon dont les parents interagissent avec leur enfant peut venir amplifier ou prévenir des comportements problématiques (Granic et Patterson, 2006). Ainsi, les comportements opposants et parfois agressifs peuvent perturber la relation parent-enfant et augmenter le niveau de stress parental (Barkley, 1997). Les habiletés de communication représentent le principal moyen par lequel les mères atténuent les situations stressantes dans leur quotidien avec leur enfant. Plus précisément, l'écoute, les explications, la technique du « disque rayé », une attitude compréhensive et la flexibilité les aident au quotidien. Ces comportements semblent efficaces, puisque les mères se sont généralement bien adaptées à la suite de l'identification de la douance de leur enfant. Pour la plupart, un état d'équilibre a été maintenu par la suite au sein du système, malgré tous les stresseurs présents au quotidien. Toutefois, ces éléments n'ont pas été discutés à ce jour dans les écrits scientifiques.

6.2.1.2 LA RÉSILIENCE

Certaines répondantes, qui sont toutes des mères d'enfants doublement exceptionnels, ont affirmé qu'elles sont résilientes, qu'elles aiment les nouveaux défis et qu'elles ont de bonnes

capacités adaptatives. De façon générale, les définitions de la résilience incluent l'habileté à rebondir à la suite d'une crise ou d'un événement stressant (Heiman, 2002). Selon Baraitser et Noack (2007), la résilience chez les mères se traduit par l'acceptation de leurs imperfections parentales, tout en maintenant une image maternelle positive. Également, ce concept peut être associé à une maturité, une estime de soi positive et des relations interpersonnelles positives (Hess et al., 2002). Dans le cadre de ce mémoire, certaines mères ont évoqué leur curiosité et leur désir d'apprendre, ce qui peut expliquer, d'une certaine façon, leurs réactions positives face à l'annonce de la douance. Ainsi, les ressources et les acquis de ces mères ont pu atténuer les agents stressants auxquels elles devaient faire face. De plus, pour certaines mères, le fait d'avoir un enfant doué n'a eu aucune conséquence dans leur vie personnelle, ce qui peut témoigner d'une résilience chez ces participantes. C'est le cas, également, dans la sphère familiale; la moitié des mères affirmant qu'avoir leur enfant n'a rien changé à cette facette de leur vie, ce qui peut expliquer le fait que l'annonce ait été vécue de façon positive. Dans le même sens, Renati et al. (2017) soulignent que le stress engendré par les besoins spécifiques de l'enfant doué est surtout perceptible dans l'éducation et le milieu scolaire.

6.2.2 LES RESSOURCES

Les ressources représentent les acquis des membres du système et elles peuvent être individuelles, familiales ou communautaires, tangibles ou non (Patterson, 1988). Dans le cadre de cette recherche, les ressources financières sont tangibles pour la famille, tandis que le soutien professionnel, conjugal et social sont des ressources intangibles.

6.2.2.1 LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Dans le cadre de cette recherche, toutes les mères avaient un revenu familial net variant entre 70 000$ et 89 999$. Ce revenu supérieur à la moyenne des ménages québécois peut donc expliquer en partie le recours à différents programmes et les dépenses effectuées par ces mères pour obtenir l'aide de spécialistes, que ce soit pour l'évaluation ou encore pour des suivis (RCGT,2021). Également, ces ressources financières ont pu limiter l'impact des demandes au sein du système, en assurant à ces mères une certaine sécurité, ce qui a pu influencer de façon favorable leur adaptation. En effet, certaines études mentionnent que les femmes ayant un faible niveau socio-économique seraient exposées à une plus grande vulnérabilité en matière de stress parental (Conger et Donnellan, 2007; Raphael et al., 2010).

6.2.2.2 LE SOUTIEN PROFESSIONNEL

Les études antérieures ayant eu recours au modèle FAAR pour documenter le vécu de parents d'enfants aux prises avec des incapacités démontrent que l'équipe médicale peut être en mesure de diminuer l'impact des demandes au sein du système (Patterson, 1985; Patterson et McCubbin, 1983). En d'autres termes, les professionnels de la santé peuvent réduire l'ambigüité ressentie lors de l'identification de la douance et agir à titre de ressources. Certains diagnostics médicaux peuvent engendrer un choc pour les personnes qui y sont confrontées. Dans bien des cas, la façon dont se déroule l'annonce peut atténuer ou accentuer ce choc (Bettevy et al., 2006). Dans le cadre de ce mémoire, le contexte de l'annonce de la douance et les informations fournies ont pu avoir un impact sur les réactions et les sentiments vécus par les mères. La majorité des mères interrogées étaient satisfaites du suivi qu'elles avaient eu avec le neuropsychologue ou le

psychologue à la suite de l'identification de la douance de leur enfant. Selon elles, le suivi s'est bien déroulé et elles ont été encadrées adéquatement par les spécialistes rencontrés. Ce soutien a probablement contribué aux réactions et aux sentiments positifs vécus pour la majorité des mères à la suite de l'annonce, de même qu'à leur état d'équilibre.

En outre, les recommandations émises par les professionnels ont pu avoir des répercussions sur les réactions des mères à la suite de l'identification de la douance. Selon Bettevy et al. (2006), la relation entre le patient et le médecin ainsi que la coordination de l'ensemble des professionnels peuvent avoir un impact sur la façon dont un diagnostic est vécu. Dans le cadre de ce mémoire, plus de la moitié des participantes ont reçu des recommandations concernant le milieu scolaire. D'autres suggestions ont été émises par les professionnels, telles que la participation à des groupes de soutien entre parents, le suivi de l'enfant par d'autres professionnels, des lectures sur le sujet et certaines stratégies pour améliorer la communication avec leur enfant. Toutes ces recommandations, émises par des neuropsychologues et des psychologues, ont pu avoir un impact sur la façon dont la douance a été perçue, ce qui peut également expliquer les réactions majoritairement positives lors de l'annonce.

6.2.2.3 LE SOUTIEN CONJUGAL ET SOCIAL

Avant l'identification de la douance de leur enfant, la majorité des mères qualifiaient leur vie de stable. Ces dernières étaient en couple avec le père de leur enfant depuis plusieurs années et n'éprouvaient pas de problème particulier. De plus, certaines d'entre elles ont affirmé qu'elles entretenaient des amitiés de longue date, tandis qu'une minorité ont souligné avoir un faible réseau social qui, dans certains cas, répondait malgré tout à leurs besoins. À ce sujet, les recherches qui

portent sur l'efficacité des stratégies d'adaptation soulignent que la recherche de soutien social s'avère efficace en réponse à des stresseurs (Grant et Whittell, 2000). Certains auteurs affirment même que la perception du soutien social est liée étroitement à des indicateurs de santé (Haber et al., 2007). Il est donc possible de déduire que ces mères n'éprouvaient pas de stress quotidien particulier et qu'elles étaient en état d'équilibre ou d'homéostasie (Lecomte et Lefebvre, 1986). D'ailleurs, les parents qui reçoivent du soutien ou qui estiment en recevoir tendent à avoir une meilleure santé comparativement à ceux qui n'en ont pas ou qui n'en perçoivent pas (Heath, 2004). Ainsi, pour les mères interrogés, les bons liens établis avec les proches étaient probablement suffisants pour les protéger du stress engendré par les événements stressants de la vie quotidienne. Cette stabilité a pu contribuer au fait que la majorité des mères ont bien vécu l'annonce et qu'elles ont conservé un état d'équilibre dans leur vie.

6.3 LES SIGNIFICATIONS

Selon Patterson (2002), les significations influencent l'intensité du risque et les capacités du parent. En d'autres termes, il s'agit d'un processus d'évaluation cognitive qui détermine le niveau de stress découlant d'une situation (Lazarus et Folkman, 1984) et qui peut également avoir un impact sur les conséquences perçues. Ainsi, la façon dont la douance est perçue peut influencer la perception du contrôle sur la situation et, ainsi, les effets engendrés sur le bien être parental.

Dans le cadre de ce mémoire, l'annonce de la douance a pu agir à titre d'agent stressant ou non pour la famille. Ce sont les définitions données à la douance qui ont influencé les réactions et les sentiments des mères à la suite de l'annonce. Plus précisément, la majorité des participantes interrogées ont rapporté que la douance se rapprochait, dans leur esprit, de la conception de ce

qu'est un génie. Certains auteurs soulignent, à cet effet, que les parents sont plus enclins à accueillir positivement la douance de leur enfant lorsqu'ils la considèrent comme une qualité (Galiano et al., 2020; Matthews et al., 2014). Cette signification positive peut ainsi expliquer en partie la raison pour laquelle l'annonce a bien été vécue pour une majorité des participantes à cette étude. En d'autres termes, la connotation positive associée à la douance peut expliquer que l'annonce n'ait pas été vécue comme une source de stress.

En outre, la moitié des mères interrogées ont affirmé qu'elles n'avaient, au départ, pas ou peu de connaissances au sujet de la douance, ce qui peut expliquer leurs réactions d'étonnement et de surprise lors de l'annonce. En effet, en n'ayant attribué aucune signification précise à la douance au départ, les mères n'ont pas pu être en mesure de quantifier si la douance représentait un réel danger quant au maintien de l'homéostasie au sein du système familial. Pour la majorité des participantes, ce sont d'autres motifs que la douance qui étaient associés à la consultation initiale, ce qui peut aussi expliquer les réactions d'étonnement et de surprise chez celles-ci.

Selon certains auteurs (Courtinat-Camps et Villatte, 2011; Keirouz, 1990), si l'identification peut apporter son lot de soulagement et une déculpabilisation pour des parents, elle peut également laisser place à des sentiments comme de l'impuissance, de l'anxiété et de l'incertitude chez d'autres. En étant non préparés à l'annonce, les parents doivent y faire face en plus de leurs propres représentations de la douance. Ils peuvent donc facilement se remettre en question et douter de leurs capacités. Un décalage entre l'image de l'enfant « typique » et l'image actuelle de ce dernier peut être difficile à intégrer et à gérer pour ces parents, surtout si ceux-ci ne se reconnaissent pas dans les caractéristiques exprimées par leur enfant (Courtinat-Camps et Villatte, 2011).

6.4 L'ADAPTATION

En ce qui concerne la notion d'adaptation, elle est décrite dans le modèle FAAR comme une période où le système tente de retrouver son état d'équilibre (homéostasie), soit en adoptant de nouvelles ressources et de nouveaux comportements (*coping*), en diminuant les demandes pour lesquelles il a l'habitude de répondre ou en changeant la façon dont ses membres perçoivent la situation (Patterson, 1988). En fait, cette phase prend naissance lorsque le système traverse une période de crise, où le nombre de demandes excède les capacités de la famille. À ce moment, une désorganisation peut survenir et il n'est pas rare que le système familial puisse chercher de l'aide ou tende à recourir à de l'assistance. Ainsi, pour retrouver son équilibre, le système passe par un point tournant, où de nouveaux éléments émergent.

Dans le cadre de ce mémoire, la majorité des participantes, dont la plupart sont des mères d'enfants doublement exceptionnels, ont indiqué avoir accueilli positivement la douance de leur enfant. Pour ces mères, l'annonce a été un soulagement et a eu un effet rassurant. Leur réaction a été positive, car l'identification devenait un levier pour obtenir des interventions adaptées pour leur enfant. Pour certaines, cette identification leur permettait de mieux comprendre les comportements de leur enfant et de pouvoir les traduire en mots. Les facteurs qui ont favorisé les réactions positives lors de l'identification diffèrent toutefois de ce qui est recensé dans les écrits scientifiques. En effet, les études consultées indiquent que le facteur héréditaire, ou dit autrement la fierté d'avoir légué des traits exceptionnels, favoriserait le vécu positif des parents (Matthews et al., 2014; Mudrak, 2011). Dans la présente étude, comme réactions positives, quelques mères ont mentionné qu'elles se sentaient plus en confiance depuis l'identification de la douance, sans toutefois associer cette attitude à un facteur héréditaire. En ce sens, il est possible de croire que les mères interrogées se

sont majoritairement bien adaptées à la suite de l'annonce. L'état d'équilibre au sein du système est demeuré stable et aucune crise n'a été déclenchée, seul un état de vulnérabilité est survenu pour certaines mères par le déclenchement d'un état de stress.

Plus précisément, une minorité de répondantes ont eu recours à un suivi avec un professionnel, soit un psychologue, afin de les aider à composer avec la douance de leur enfant. Il est possible de penser que ces mères ont eu besoin de chercher de l'aide et de l'assistance afin de retrouver un certain état d'équilibre à la suite de l'annonce. À cette période, les demandes au sein du système excédaient probablement les capacités en présence au sein de ces familles. Dans les écrits recensés, cette recherche d'aide n'est toutefois pas évoquée chez les mères ayant un enfant doué.

En outre, la plupart des participantes ont fait des lectures sur la douance et certaines ont assisté à des conférences ou à des formations ou ont eu recours à des programmes de soutien et à la méditation pour mieux comprendre la réalité de leur enfant. Le fait de se procurer des livres sur la douance et d'assister à des conférences, à des formations et des programmes correspond à des stratégies impliquant une action directe sollicitant des ressources supplémentaires qui ne sont pas disponibles pour la famille (Patterson, 1988). Ces stratégies peuvent aussi permettre la modification des significations de la douance pour les mères. Effectivement, le fait de développer leurs connaissances sur le sujet par le biais de livres, de conférences ou de programmes a pu amener les mères à démystifier la douance et à la voir différemment. Cette nouvelle vision de la douance a pu entraîner, dans certains cas, la réduction des tensions au sein de la famille. Également, la méditation a pu avoir un impact sur la gestion des tensions dans la vie personnelle de certaines participantes. À cet égard, Lykins et Baer (2009) démontrent, dans certains cas, une association

entre la fréquence de la pratique de la méditation et la diminution de symptômes reliés à l'anxiété. Pour des mères, le recours à des suivis avec un psychologue a aussi pu avoir un impact sur la gestion des tensions et sur la modification de leur perception de la douance.

Pour la moitié des mères rencontrées, les activités adoptées pour s'adapter à la situation de leur enfant doué n'ont pas perduré au fil du temps, car leur besoin était ponctuel ou encore parce qu'elles n'en percevaient pas l'utilité. Cet arrêt, marqué pour certaines participantes, peut s'expliquer par le retour à l'équilibre familial, en raison de l'adoption de nouvelles ressources et de nouveaux comportements. À cet effet, les capacités et les significations en ce qui a trait à la douance ont nécessairement constitué des forces importantes excédant les sources de stress multiples présentées précédemment. En d'autres termes, les habiletés de communication, la résilience des mères, les ressources financières, le soutien professionnel, conjugal et social ainsi que les significations positives liées à la douance ont permis aux mères de s'adapter à l'ensemble des stresseurs vécus. Néanmoins, pour quelques mères, les activités ont perduré, notamment en ce qui concerne les lectures et les conférences sur la douance.

6.5 LES FORCES ET LES LIMITES DE CE MÉMOIRE

Cette étude a permis de documenter le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués en décrivant leurs réactions lors de l'annonce, les diverses conséquences dans leur vie personnelle, conjugale, familiale, sociale, professionnelle et financière, ainsi que les principales stratégies d'adaptation utilisées par ces dernières afin de surmonter cette réalité. Cette recherche s'attarde principalement au vécu des mères étant donné que cette réalité est peu décrite et peu approfondie dans les études récentes (Guillon et al., 2017; Morawska et Sanders, 2009). Or, il

importe d'étudier leur vécu, puisque les parents ont une influence directe sur le développement de leur enfant. Dans un contexte où ces parents sont amenés à accompagner leur enfant à faire face aux conséquences associées à la douance, il apparaît pertinent de se pencher sur le sujet et de mieux comprendre leur vécu et leurs besoins. Plus spécifiquement, les critères de cette recherche, incluant uniquement des enfants âgés entre 6 et 11 ans, ont permis d'éviter que les enfants des participantes se retrouvent en période d'adolescence et, ainsi, que les mères soient confrontées à d'autres situations propres à ce stade développemental. Également, le fait que le mémoire porte à la fois sur les enfants uniquement doués et les enfants avec une double exceptionnalité amène de la richesse et de la variété dans le vécu des mères. Les parents concernés par la double exceptionnalité doivent composer avec des défis et des préoccupations supplémentaires (Deborah, 2006). Finalement, la dimension provinciale de ce mémoire ajoute à sa pertinence, puisque rares sont les études qui permettent de documenter le vécu de mères d'enfants doués au Québec.

Malgré tout, cette recherche présente un certain nombre de limites dont il importe de tenir compte dans l'interprétation des résultats. Tout d'abord, la taille restreinte de l'échantillon, se limitant à douze participantes, ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des mères d'enfants identifiés comme étant doués au Québec. Aussi, le fait que les mères interrogées bénéficient de revenus supérieurs à la moyenne des ménages québécois peut avoir eu une incidence sur l'accessibilité des ressources pour ces dernières. Le fait que les mères rencontrées soient économiquement favorisées ne permet pas de généraliser nos résultats à d'autres types de contexte. Également, seulement des mères ont été interrogées dans ce mémoire, ce qui constitue une autre lacune et ne permet pas de mettre en relief le vécu des pères. À ce sujet, le même phénomène tend à s'observer dans la plupart des recherches menées sur la parentalité. Depuis plusieurs années, l'influence des mères sur le développement de leur enfant est souvent plus documentée que celle

des pères (Couillard, 2021). De plus, les mères d'un garçon doué sont surreprésentées dans ce mémoire, ce qui peut influencer les résultats obtenus étant donné que des différences significatives sont identifiées entre les deux sexes, notamment dans les relations sociales et les comportements (Bouchard et al., 2006). Également, le fait de s'intéresser au point de vue de mères d'enfants doublements exceptionnels peut être à la fois une force et une faiblesse dans cette étude, puisque leur vécu peut être parfois très différent face à cette problématique. Puis, le fait que l'échantillon soit composé de mères volontaires seulement est associé à des limites. En effet, les mères qui se portent volontaires pour participer à une entrevue ont nécessairement quelque chose à raconter. Leur besoin de ventiler et de communiquer leurs besoins peuvent être marqués, ce qui ne correspond pas nécessairement à toutes les mères d'enfants doués.

6.6 LES RETOMBÉES POUR LE TRAVAIL SOCIAL

Cette étude permet de mettre en évidence certains faits saillants. Tout abord, la majorité des répondantes ont vécu positivement l'annonce de la douance de leur enfant. L'attribution positive de la douance, au départ, peut expliquer en partie cette réaction. Par contre, certaines d'entre elles ont tout de même vécu cette situation comme un stress chronique ou prolongé, ce qui a pu notamment engendrer de la fatigue. En ce qui concerne le travail social, il demeure donc important d'accompagner ces familles, à tout moment dans le processus d'identification et après celui-ci, afin que ces parents s'adaptent mieux.

De plus, cette étude soulève le fait qu'avant l'identification, la majorité des mères avaient peu de connaissances en ce qui a trait à la douance. Pour certaines, la douance correspondait à certains mythes véhiculés ne démontrant que les aspects positifs y étant reliés (habiletés cognitives,

réussite scolaire). Par exemple, la majorité des participantes ont souligné que la douance se rapprochait, dans leur esprit, de la conception de ce qu'est un génie. En ce sens, du travail demeure donc à faire concernant la démystification de la douance en ce qui a trait aux défis pouvant être vécus, notamment dans le domaine du travail social. Il importe de continuer à informer la population concernant les défis auxquels les parents peuvent, dans certains cas, être confrontés au quotidien, notamment les parents d'enfants doublement exceptionnels.

CONCLUSION

Ce mémoire visait à documenter le vécu de mères d'enfants identifiés comme étant doués au Québec. Pour ce faire, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de douze mères. Ces dernières ont accepté de partager leur vécu quant à leurs sentiments face à l'annonce, aux conséquences y étant liées et sur les stratégies utilisées pour faire face à cette réalité. Bien que de plus en plus de recherches portent sur la douance, peu d'entre elles concernent le vécu des parents vis-à-vis de cette réalité.

Les résultats de ce mémoire révèlent qu'en ayant un enfant doué, les participantes peuvent être confrontées à plusieurs sources de stress. L'identification de la douance (et la double exceptionnalité de leur enfant pour certaines), leurs besoins particuliers, les ressources financières, l'exercice du rôle parental, le regard des autres et l'intégration scolaire en constituent des exemples. Malgré tout, la majorité des participantes, dont la plupart sont des mères d'enfants doublement exceptionnels, ont indiqué avoir accueilli positivement la douance de leur enfant. Pour ces mères, l'annonce a été un soulagement et a eu un effet rassurant.

Ainsi, les résultats de la présente étude soulignent que les capacités des mères, de même que celles de leur système familial, ont probablement dépassé les stresseurs vécus. Les stratégies d'adaptation mises de l'avant par ces mères, leurs ressources financières et le soutien dont elles disposent ont permis aux mères interrogées de répondre au stress vécu.

Par ailleurs, la majorité des participantes interrogées ont rapporté que la douance se rapprochait dans leur esprit de la conception de ce qu'est un génie. Cette signification positive peut

ainsi expliquer en partie la raison pour laquelle l'annonce a bien été vécue pour une majorité d'entre elles. De plus, certaines ont rapporté qu'elles n'avaient, au départ, pas ou peu de connaissances au sujet de la douance, ce qui peut expliquer les réactions d'étonnement et de surprise chez celles-ci selon le modèle FAAR (Patterson, 1988).

Finalement, il est possible d'affirmer que les mères interrogées se sont bien adaptées à la suite de l'annonce. L'état d'équilibre au sein du système est demeuré stable et aucune crise n'a été déclenchée, seul un état de vulnérabilité est survenu pour certaines mères. Plus précisément, une minorité de mères ont eu recours à un suivi avec un professionnel, soit un psychologue, afin de les aider à composer avec la douance de leur enfant.

En guise de conclusion, le phénomène de la douance demeure encore à ce jour peu documenté au Québec. Dans le domaine du travail social, le développement de connaissances et de ressources pour ces familles est essentiel. Les intervenants sociaux représentent effectivement un levier important dans le dépistage, l'orientation et l'intervention auprès des parents d'enfants identifiés comme doués. Puis, comme l'ont rapporté certaines mères dans cette recherche, le coût d'une évaluation en neuropsychologie peut être très onéreux. Il serait donc important que ce service soit offert également au public pour une plus grande accessibilité. Pour des recherches futures, il serait intéressant de documenter le vécu de pères d'enfants doués en ce qui concerne leurs réactions lors de l'annonce, les conséquences de la douance dans les différentes sphères de leur vie et les stratégies d'adaptation qu'ils privilégient. Il serait intéressant de savoir s'il existe des similitudes et des différences en comparaison avec le vécu des mères. Puis, il serait pertinent de se pencher plus en profondeur sur le rôle des ressources financières dans l'adaptation à la douance. Cet aspect serait donc à investiguer davantage dans de futures recherches.

RÉFÉRENCES

Adler, D. M. (2006). *The effects of participating in support groups focusing on parenting gifted children.* Unpublished doctoral dissertation, Kent State University, Ohio.

Antshel, K. M. (2008). Attention-deficit hyperactivity disorder in the context of a high intellectual quotient/giftedness. *Developmental Disabilities Research Reviews, 14,* 293-299. https://doi.org/10.1002/ddrr.34

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P. et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *La revue française de médecine générale, 19*(84), 142-145.

Baudson, T. (2016). The mad genius stereotype: Still alive and well. *Frontiers in Psychology, 7*, 368. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2016.00368

Baraitser, L. et Noack, A. (2007). Mother courage: Reflections of maternal resilience. *British Journal of Psychotherapy*, *23*(2), 171–188. https://doi.org/10.1111/j.1752-0118.2007.00016.x

Barkley, R. A. (1997). *Defiant Children: A Clinician's Manual for Assessment and Parent Training* (2e éd.). Guilford Press.

Bélanger, M. (2018, janvier). *Qu'est-ce que la douance et comment l'évalue-t-on?* Centre intégré de développement de la douance et du talent. https://ciddt.ca/ciddt-quest-ce-que-la-douance-et-comment-levalue-t-on/

Bénony, H., VanDerEIst, D., Chahraoui, K., Bénony, C. et Marnier, J.-P. (2007). Lien entre dépression et estime de soi scolaire chez les enfants intellectuellement précoces. *L'Encéphale, 33*(1), 11-20. https://doi.og/10.1016/S0013-7006(07)91554-7

Besnoy, K. D., Swoszowski, N. C., Newman, J. L., Floyd, A., Jones, P. et Byrne, C. (2015). The advocacy experiences of parents of elementary age, twice-exceptional children. *Gifted Child Quarterly, 37*(1), 1-16. https://doi.org/10.1177/0016986215569275

Bettevy, F., Dufranc, C. et Hofmann, G. (2006). Critères de qualité de l'annonce du diagnostic : point de vue des malades et de la Ligue nationale contre le cancer. *Risques et qualité, 3*(2), 67-72.

Bishop, B. D. (2012). *Parenting stress in mothers of gifted children with mother of typical children* [thèse de doctorat, Université d'Alberta]. ERA. https://era.library.ualberta.ca/items/c5166676-4a9a-4add-9eaa-89950c8624d1

Bouchard, C., Cloutier, R. et Gravel, F. (2006). Différences garçons-filles en matière de prosocialité. *Enfance, 58*(4), 377-393. https://doi.org/10.3917/enf.584.0377

Burr, W. F. (1973). *Theory construction and the sociology of the family.* New York: Wiley.

Callahan, C. M. (2018). The characteristics of gifted and talented students. Dans C. M., Callahan et H. L. Hertberg-Davis (dir.), *Fundamentals of gifted education considering multiple perspective* (p.153-166). NY: Routledge.

Cappe, E., Wolff, M., Bobet, R. et Adrien, J.-L. (2012). Étude de la qualité de vie et des processus d'ajustement des parents d'un enfant ayant un trouble autistique ou un syndrome d'Asperger : effet de plusieurs variables sociobiographiques parentales et caractéristiques liées à l'enfant. *L'évolution psychiatrique*, *77*, 181-199. https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2012.01.008

Caron, M.-J., Duval, J., Guay, M.-C., Authier, E. et Attié, M. (2021). *La douance et la double exceptionnalité chez l'enfant et l'adolescent.* Éditions Midi trente.

CESH (2019). *Le stress.* https://www.stresshumain.ca/le-stress/

CIDDT. (2021a). *Qu'est-ce que la douance?* https://ciddt.ca/douance/

CIDDT. (2021b). *Qu'est-ce que la double exceptionnalité?* https://ciddt.ca/double-exceptionnalite/

Cohen, S., Pressman, S. et Anderson, N. B. (2004). Stress-buffering hypothesis. Dans N. B. Anderson (dir.), *Encyclopedia of health and behavior* (p. 780–782). Thousand Oaks: Sage Publications. https://doi.org/10.4135/9781412952576.n200

Conger, R.D. et Donnellan, M. B. (2007). An interactionist perspective on the socioeconomic context of human development. *Annual Review of Psychology, 58*, 175-199. https://doi.org/10.1146/annurev.psych.58.110405.085551

Cordier, A. (2013). *Dépistage de la précocité intellectuelle chez l'enfant : quel ressenti pour les familles?* [thèse de doctorat, Université de Rouen] HAL. https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00960897/document

Couillard, K. (2021). *L'engagement paternel : quels impacts sur le développement des tout-petits?* Observatoire des tout-petits. https://tout-petits.org/publications/sur-le-radar/comment-favoriser-l-engagement-des-peres-par-nos-politiques-publiques/l-engagement-paternel-essentiel-au-developpement-optimal-des-tout-petits/

Courtinat-Camps, A. et Villatte, A. (2011). Adolescent(e)s à haut potentiel intellectuel : des configurations familiales plurielles. *Psychologie française, 56*, 173-188. https://doi.org/10.1016/j.psfr.2011.08.002

Deborah, J. T. (2006). Understanding the concerns of parents of students with disabilities: Challenges and roles for school counselors, *ASCA, 10*(1), 52-57. https//doi.org/10.1177/2156759X0601001S07

Delisle, J. R. (2001). Profoundly gifted guilt. *Gifted Education Communicator, 32*(1), 17-19.

Distin, K. (2006). *Gifted children: A guide for parents and professionnals*. Jessica Kingsley Publishers.

Duncan, J., Seitz R. J., Kolodny, J., Bor, D., Herzog, H., Ahmed, A., Newell, F. N. et Emslie, H. (2000). A neural basis for general intelligence. *Science 2000, 289*(5478), 457-460.

Dwairy, M. (2004). Parenting style and mental health of Arab gifted adolescents. *Gift. Child Q, 48,* 275-286.

Eren, F., Omerelli Cete, A., Avcil, S. et Baykara, B. (2018). Emotional and behavioral characteristics of gifted childern and their families. *Arch Neuropsychiatry, 55,* 105-112. https://doi.org/10.5152/npa.2017.12731

Euréval. (2010). *Réaliser un entretien semi-directif*. https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf

Free, S.-A. (2014). *Support for parents of gifted and talented children in the western region of Melbourne* [thèse de doctorat, Université de Victoria]. https://vuir.vu.edu.au/28811/1/FREE%20Sally-Ann-thesis_nosignature.pdf

Free, S.-A. (2017). Group support for parents of gifted children in the western region of Melbourne. Dans N. Ballam et R. Moltzen (dir.), *Giftedness and talent* (p.75-95). https//doi.org/10.1007/978-981-10-6701-3_5

Freeman, J. (2013). The long-term effects of families and educational provision on gifted children. *Education and Child Psychology, 30*(2), 7-17.

Freiman, V. et Manuel, D. (2015). Encadrement des élèves doués et talentueux en mathématiques : comment développer leur plein potentiel? *Droits et santé mentale des enfants et des jeunes, 46*(1-2), 135-172. https://doi.org/10.7202/1039035ar

Gagné, F. (2009). *Construire les talents à partir de la douance*. Bref survol du MDDT 2.0. http://hautpotentielquebec.org/ressources/MDDT-FR-Survol1-Copy.pdf

Galiano, A. R., Berger-Thoral, A. et Blois-Da Conceicao, S. (2020). Ajustement psychosocial des mères d'un enfant à haut potentiel intellectuel : rôle des caractéristiques sociobiographiques des mères. *Bulletin de psychologie*, *3*(567-568), 181-208. https://doi.org/10.3917/bupsy.567.0181

Garn, A. C., Matthews, M. S. et Jolly, J. L. (2010). Parental influences on the academic motivation of gifted students: A self-determination theory perspective. *Gifted Child Quarterly, 54*(4), 263-272. https://doi.org/10.1177/0016986210377657

Gilloots, E. (2016). Le haut potentiel intellectuel. *Gestalt, 1-2*(48-49), 245-259. https://doi.org/10.3917/gest.048.0245

Granic, I. et Patterson, G. R. (2006). Toward a comprehensive model of antisocial development: Adynamic systems approach. *Psychological Review*, 113, 101–131. https://doi.org/10.1037/0033-295X.113.1.101

Grant, G. et Whittell, B. (2000) Differentiated coping strategies in families with children or adults with intellectual disabilities: The relevance of gender, family composition and the life span. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities, 13 (4),* 256-275. https://doi.org/10.1046/j.1468-3148.2000.00035.x

Grégoire, J. (2010). Les enfants à haut potentiel : comment les identifier, les caractériser et les éduquer? *Enfance, 62*(1), 5-9. https://doi.org/10.4074/S0013754510001023

Grupta, V. B. (2007). Comparison of parenting stress in different developmental disabilities. *Journal of Developmental & Physical Disabilities, 19*(4), 417–425. https://doi.org/10.1007/s10882-007-9060-x

Guénolé, F. et Baleyte, J.-M. (2017). Le paradoxe des enfants surdoués. *Revue de neuropsychologie, 1*(9), 19-26. https://doi.org/10.3917/rne.091.0019

Guillon, M.-S. (2019). Les enfants et adolescents intellectuellement précoces, atout ou handicap? *Le journal des psychologues, 9*(371), 69-73. https://doi.org/10.3917/jdp.371.0069

Guillon, M.-S., Wurmberg, D., Meyer, N. et Gilliot, S. (2017). Groupes de parole pour parents d'enfants et d'adolescents intellectuellement précoces. *L'information psychiatrique, 3*(93), 205-208. https://doi.org/10.1684/ipe.2017.1611

Haber, M. G., Cohen, J. L., Lucas, T. et Baltes, B. B. (2007) The relationship between self-reported received and perceived social support: A meta-analytic review. *American Journal of Community Psychology*, *39*(1-2), 133-144.

Heath, H. (2004). Assessing and delivering parent support. Dans M. Hoghughi et N. Long(dir.), *Handbook of parenting: Theory and research for practice* (p. 311-333). London: Sage Publications.

Heiman, T. (2002). Parents of children with disabilities: Resilience, coping and future expectations. *Journal of Developmental and Physical Disabilities*, *14(*2), 159-171.

Heller, K. A. (2004). Identification of gifted and talented students. *Psychology Science*, *46*(3), 302-323.

Hertzog, N. et Bennett, T. (2004). In whose eyes? Parent's perspectives on the learning needs of their gifted children. *Roeper Review*, *26*(2), 96–104. https://doi.org/10.1080/02783190409554249

Hess, C. R., Papas, M. A. et Black, M. M. (2002). Resilience among African American adolescent mothers: Predictors of positive parenting in early infancy. *Journal of Pediatric Psychology*, *27*(7), 619–629. https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.1093/jpepsy/27.7.619

Hidalgo, M. F. (2016). *Parenting the gifted and talented child: A qualitative inquiry of the perceptions of mothers regarding their unique experiences in raising gifted and talented*

children [thèse de doctorat, Louisiana State University]. https://digitalcommons.lsu.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=5275&context=gradschool_dissertations

Huff, R.E., Houskamp, B. M., Watkins, A. V., Stanton, M. et Tavegia, B. (2005). The experiences of parents of gifted african american children: A phenomenological study. *Roeper Review, 27*(4), 215–221. https://doi.org/10.1080/02783190509554321

Jaffré, Y.-G., Dulon, L. et Verbeek, S. (2019). Travail, emploi et douance. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, *21*(1), 1-32. https://doi.org/10.4000/pistes.6296

Jolly, J. L. et Matthews, M. S. (2012). A critique of the literature on parenting gifted learners. *Journal for the education of the gifted*, *35*(3), 259–290. https://doi.org/10.1177/0162353212451703

Jolly, J. L., Matthews, M. S. et Jonathan, N. (2012). Homeschooling the gifted: A parent's perspective. *Gifted Child Quarterly*, *57*(2), 121-134. https://doi.org/10.1177/0016986212469999

Keirouz, K. (1990). Concerns of Parents of Gifted Children: A Research Review. *Gifted Child Quarterly, 34*(2), 56-63.

Knobel, R. et Shaughnessy, M. (2002). Reflecting on a conversation with Joe Renzulli: About giftedness and gifted education. *Gifted Education International, 16*, 118-126.

Latz, A. O. et Adams, C. M. (2011). Critical differentiation and the twice oppressed: Social class and giftedness. *Journal for the Education of the Gifted, 34*(5), 773-789. https://doi.org/10.1177/0162353211417339

Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal and coping*. New York: Springer.

Lecomte, Y. et Lefebvre, Y. (1986). L'intervention en situation de crise. *Santé mentale au Québec*, *11*(2), 122-142. https://doi.org/10.7202/030352ar

Loureiro, I. S., Lowenthal, F., Lefebvre, L. et Vaivre-Douret, L. (2010). Étude des caractéristiques psychologiques et psychobiologiques des enfants à haut potentiel. *Enfance, 1*(1), 27-44. https://doi.org/10.4074/S0013754510001047

Lubart, T. I. (2006). *Enfants exceptionnels : précocité intellectuelle, haut potentiel et talent.* Éditions Breal.

Lubinski, D., Webb, R. M., Morelock, M. J. et Benbow, C. P. (2001). Top 1 in 10,000: A 10-year follow-up of the profoundly gifted. *Journal of Applied Psychology, 86*(4), 718-729. https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.1037/0021-9010.86.4.718

Lubienski, C., Puckett, T. et Brewer, T. J. (2013). Does homeschooling "work"? A critique of the empirical claims and agenda of advocacy organizations. *Peabody Journal of Education*, 88, 378–392. https://doi.org/10.1080/0161956X.2013.798516

Lupien, S. (2010). *Par amour du stress.* Éditions au Carré.

Lykins, E. et Baer, R. A. (2009). Psychological functioning in a sample of longterm practitioners of mindfulness meditation. *Journal of Cognitive Psychotherapy: An International Quarterly, 23*, 226-241. https://doi.org/10.1891/0889-8391.23.3.226

Magnuson, K. A. et Duncan, G. J. (2004). Parent- vs. child-based intervention strategies for promoting children's wellbeing. Dans A. Kalil, et T. DeLeire (dir.), *Family investments in children's potential: Resources and behaviors that promote success* (p.209-235). Mahwah: Lawrence Erlbaum.

Manasawala, S. A. et Desai, D. N. (2019). Meeting the educational needs of a gifted child: A parent's narrative. *Gifted Education International*, *35*(3), 189-200. https://doi.org/10.1177/0261429419863440

Matthews, S. M. (2004). Leadership education for gifted and talented youth: A review of the literature. *Journal for the Education of the gifted*, *28*(1), 77-113. https://doi.org/10.1177/016235320402800105

Matthews, S. M., Ritchotte, J. A. et Jolly, J. L. (2014). What's wrong with giftedness? Parents' perceptions of the gifted label. *International Studies in Sociology of Education*, *24*(4), 374-393. https://doi.org/10.1080/09620214.2014.990225

Mayer, R. et Deslauriers, J. P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative : l'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M. C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p.159-189). Montréal : Chenelière.

McCleary, L. (2002). Parenting adolescents with attention deficit hyperactivity disorder: Analysis of the literature for social work practice. *Health & Social Work, 27*(4), 285–292. https://doi.org/10.1093/hsw/27.4.285

McConnell, D., Savage, A. et Breitkreuz, R. (2014). Resilience in families raising children with disabilities and behavior problems. *Research in developmental disabilities*, *35*(4), 833-848. https://doi.org/10.1016/j.ridd.2014.01.015

Minton, B. A. et Pratt, S. (2006). Gifted and highly gifted students: How do they score on the SB5? *Roeper Review*, 28, 232-236.

Morawska, A. et Sanders, M. R. (2008). Parenting gifted and talented children: What are the key child behaviour and parenting issues? *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 42, 819-827. https://doi.org/10.1080/00048670802277271

Morawska, A. et Sanders, M. R. (2009). Parenting gifted and talented children: Conceptual and empirical foundations. *Gifted Child Quarterly*, *53*(3), 163-173. https://doi.org/10.1177/0016986209334962

Morin, D, De Mondehare, L., Maltais, J., Picard, I., Moscato, M. et Tassé M.J. (2014). Différences entre les niveaux de stress de parents d'enfants ayant ou non une DI ou un TSA. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, *25*, 81-96. https://doi.org/10.7202/1028215ar

Mouchiroud, C. (2004) Haut potentiel intellectuel et développement social. *Psychologie française*, *44*, 293-304.

Mudrak, J. (2011). 'He was born that way': Parental constructions of giftedness. *High Ability Studies*, *22*, 199-217. https://doi.org/10.1080/13598139.2011.622941

Murphy, N. A., Christian, B., Caplin, D. A. et Young, P. C. (2006). The health of caregivers for Children with disabilities: Caregivers perspectives. *Child: Care, Health and Development*, *33*, 180–187. https://doi.org/10.1111/j.1365-2214.2006.00644.x

Nicchi, S. et Le Scanff, C. (2005). Les stratégies de faire face. *Bulletin de psychologie*, *1*(475), 97-100.

Nunès, K. et Rivard, J. (2019). *Comprendre la douance*. Pour en finir avec le mythe du génie à qui tout réussit. Les éditions de l'Homme.

Olszewski-Kubilius, P., Lee, S. Y. et Thomson, D. (2014). Family environment and social development in gifted students. *Gift. Child Q*, *58*, 199-216. https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.1177/0016986214526430

Papadopoulos, D. (2021a). Examining the relationships among cognitive ability, domain-specific self-concept, and behavorial self-esteem of gifted children aged 506 years: A cross-sectional study. *Behav Sci, 11*, 93.

Papadopoulos, D. (2021b). Parenting the exceptional social-emotional needs of gifted and talented children: What do we know? *Children, 8*, 1-15. https://doi.org/10.3390/children8110953

Parliament of Victoria Education and Training Committee. (2012). *Inquiry into the education of gifted and talented students*. East Melbourne: Victorian Government Printer.

Patterson, J. M. et McCubbin, H. I. (1983). The impact of family life events and changes on the health of a chronically III child. *Family Relations, 32*, 255-264. https://doi.org/10.2307/584685

Patterson, J. M. (1985). Critical factors affecting family compliance with cystic fibrosis. *Family Relations, 24*, 79-89. https://doi.org/10.2307/583760

Patterson, J. M. (1988). Families experiencing stress: The family adjustment and adaptation response model. *Family Systems Medicine, 5*(2), 202-237.

Patterson, J. M. (2002). Integrating family resilience and family stress theory. *Journal of Marriage and Family, 64*(2), 349-360. https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2002.00349.x

Pierson, E.E, Kilmer, L. M., Rothlisberg, B, A. et McIntosh, D. E. (2012). Use of brief intelligence tests in the identification of giftedness. *Journal of Psychoeducational Assessment, 30*(1), 10-24. https://doi.org/10.1177/0734282911428193

Pelchat, D., Lefebvre, H. et Levert, M.-J. (2005). L'expérience des pères et mères ayant un enfant atteint d'un problème de santé : état actuel des connaissances. *Enfances, Familles, Générations, 3,* 56-77. https://doi.org/10.7202/012536ar

Pereira-Fradin, M. et Jouffray, C. (2006). Les enfants à haut potentiel et l'école : historique et questions actuelles. *Bulletin de psychologie, 5(*485), 431-437. https://doi.org/10.3917/bupsy.485.0431

Peterson, J. S. (2009). Myth 17: Gifted and talented individuals do not have unique social and emotional needs. *Gifted Child Quarterly, 53*(4), 280-282. https://doi.org/0.1177/0016986209346946

Peyre, H., Ramus, F., Melchior, M., Forhan, A., Heude, B. et Gauvrit, N. (2016). Emotional, behavioral and social difficulties among high-IQ children during the preschool period: Results of the EDEN mother- child cohort. *Personality and Individual Differences,* 94, 366-371. https://doi.org/10.1016/j.paid.2016.02.014

Pfeiffer, S. I. et Stocking, V. B. (2000). Vulnerabilities of academically gifted students. *Special Services in the Schools, 16*(1-2), 83-93. https://doi.org/10.1300/J008v16n01_06

Plant, K. M. et Sanders, M. R. (2007). Predictors of care-giver stress in families of preschool aged children with developmental disabilities. *Journal of Intellectual Disability Research, 51,* 109–124. https://doi.org/10.1111/j.1365-2788.2006.00829.x

Podolski, C. L. et Nigg, J. T. (2001). Parent stress and coping in relation to child ADHD severity and associated child disruptive behavior problems. *Journal of Clinical Child Psychology, 30*(4), 503–513. https://doi.org/10.1207/s15374424jccp3004_07

Preckel, F., Holling, H. et Wiese, M. (2006). Relationship of intelligence and creativity in gifted and non-gifted students: An investigation of threshold theory. *Personality and lndividual Differences, 40,* 159-170. https://doi.org/10.1016/j.paid.2005.06.022

Pry, R. (2018). Haut potentiel intellectuel et troubles du neurodéveloppement. *Enfance*, *2*(2), 373-378. https://doi.org/10.3917/enf2.182.0373

Raphael, J.L., Zhang, Y., Liu, H. et Giardino, A. P. (2010). Parenting stress in U.S. families: Implications for paediatric healthcare utilization. *Child: Care, Health and Development, 36*(3), 216-224. https://doi.org/10.1111/j.1365-2214.2009.01052.x

RCGT. (2021). Faites-vous partie de la classe moyenne? Raymond Chabot Grant Thornton. https://www.rcgt.com/fr/nos-conseils/les-prix-de-transfert/

Redford, J., Battle, D., Bielick, S. et Grady, S. (2016). *Homeschooling in the United States: 2012.* Washington, DC: National Center for Education Statistics.

Renati, R., Bonfiglio, N. S. et Pfeiffer, S. (2017). Challenges raising a gifted child: Stress and resilience factors within the family. *Gifted Education International*, *33*(2), 145-162. https://doi.org/10.1177/0261429416650948

Renzulli, J. S. (2005). The three-ring conception of giftedness: A developmental model for promoting creative productivity. Dans R. J. Sternberg et J. E. Davidson (dir.), *Conceptions of giftedness* (2e éd., p.246-79). New York: Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511610455.015

Resch, J. A., Mireles, G., Benz, M. R., Grenwelge, C., Peterson, R. et Zhang, D. (2010). Giving parents a voice: A qualitative study of the challenges experienced by parents of children with disabilities. *Rehabilitation Psychology*, *55*(2), 139-150. https://doi.org/10.1037/a0019473

Revol, O. (2011). L'enfant précoce : mode ou réalité? *Réalités pédiatriques*, 160, 1-5. https://les-tribulations-dun-petit-zebre.com/PDF-files/Lenfant_precoce_mode_ou_realite.pdf

Rinn, A.N. (2018). Social and emotional considerations for gifted students. Dans S. I. Pfeiffer, E. Shaunessy-Dedric et M. Foley-Nicpon (dir.), *APA Handbook of giftedness and talent* (p.453-464). American Psychological Association.

Rist, R. (2011). On understanding the processes of schooling: The contributions of labeling theory. Dans Sadovnik (dir.), *Sociology of education: A critical reader* (2e éd., p.71-82). Routeledge.

RMTC. (2016). Un guide de présentation pour les études qualitatives. *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, 42, 198-199. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/rapports-publications/releve-maladies-transmissibles-canada-rmtc/numero-mensuel/2016-42/rmtc-volume-42-9-1er-septembre-2016/rmtc-volume-42-9-1er-septembre-2016-redaction-scientifique-1.html

Robert, G., Kermarrec, S., Guignard, J.-H. et Tordjman, S. (2010). Signes d'appel et troubles associés chez les enfants à haut potentiel. *Archives de pédiatrie, 17*, 1363-1367. https://doi.org/10.1016/j.arcped.2010.05.019

Robinson, A. et Clinkenbeard, P. R. (2008). History of giftedness: Perspectives from the past presage modem scholarship. Dans S. I. Pfeiffer (dir.), *Handbook of giftedness in children: Psychoeducational theory, research, and best practices* (p.13-31). Springer International Publishing.

Robinson, N. M. (2000). Giftedness in very young children: How seriously should it be taken? Dans R. C. Friedman, B. M. Shore (dir.), *Talents Unfolding: Cognition and development* (p.7-26) American Psychological Association: Washington.

Russell, G. et Lightman, S. (2019). The human stress response. *Nature Reviews Endocrinology*, 15, 525-534.

Siaud-Facchin, J. (2010). Quand l'intelligence élevée fragilise la construction de l'identité : comment grandit-on quand on est surdoué? D*éveloppements, 3*(6), 35-42. https://doi.org/10.3917/devel.006.0035

Solow, R. (2001). Parents' conceptions of giftedness. *Gifted Child Today, 24*(2), 14-22. https://doi-org.sbiproxy.uqac.ca/10.4219/gct-2001-533

Sternberg, R. J. (2005). WICS: A model of giftedness in leadership. *Roeper Review, 28*(1), 37-44. https://doi.org/10.1080/02783190509554335

Stone, L.L., Mares, S.H.W., Otten, R, Rutger, C. M. E. et Janssens, M.A.M. (2015). The co-development of parenting stress and childhood internalizing and externalizing problems. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment,* 38, 78-86. https://doi.org/10.1007/s10862-015-9500-3

Studio Quipo. (2021). *Traduction du Français au Français*. https://www.dufrancaisaufrancais.com/articles/une-grosse-bolle-dico-quebecois/

Subotnik, R. et Arnold, K. (2000). Addressing the most challenging gifted education and psychology. Dans K. A. Heller, F. J. Monks, R. J. Sternberg et R. F. Subotnik (dir.), *International handbook of giftedness and talent* (2e éd., p.243-251). Oxford: PergamonPress/Amsterdam: Elsevier Science.

Sylvain, L. (2000). *Le guide d'entrevue : son élaboration, son évolution et les conditions de réalisation d'une entrevue* [communication par affiche]. Actes du Colloque. https://cdc.qc.ca/actes_arc/2000/sylvain_actes_ARC_2000.pdf

Tamisier, K. (2016). *Les surdoués passent-ils le bac? Enquête sociologique sur l'univers des enfants précoces*. L'Harmattan, Paris.

Terrassier, J.-C. (2004). Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante (6e éd.). Issy-les-Moulineaux: ESF.

Tzang, R. F., Chang, Y. C. et Liu, S. I. (2009). The association between children's ADHD subtype and parenting stress and parental symptoms. *International Journal of Psychiatry in Clinical Practice*, *13*(4), 318-325. https://doi.org/10.3109/13651500903094567

Ungar, M. (2013). The impact of youth-adult relationships on resilience. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 3, 228-236. https://doi.org/10.18357/ijcyfs43201312431

Van der Maren, J.-M. (1995). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Vanmeerbeek, M., Onckelen, S. V., Bouuaert, C. et Burette, P. (2006). Enfants à haut potentiel : attitude du médecin traitant. *Presse Med*, 35, 86-90. https://doi.org/10.1016/S0755-4982(06)74528-6

Webb, J. T., Gore, J. L., Amend, E. R. et DeVries, A. R. (2007). *A parent's guide to gifted children.* Scottsdale, AZ: Great Potential Press, Inc.

Wirthwein, L., Bergold, S., Preckel, F. et Steinmayr, R. (2019). Personality and school functioning of intellectually gifted and nongifted adolescents: Self-perceptions and parents' assessments. *Learning and Individual Differences, 73*, 16-29. https://doi.org/10.1016/j.lindif.2019.04.003

Wu, E. (2008). Parental influence on children's talent development: A case study with three chinese american families. *Journal for the Education of the Gifted, 32*(1), 100–129. https://doi.org/10.4219/jeg-2008-826

Wright-Scott, K.-A. (2018). The social-emotional well-being of the gifted child and perceptions of parent and teacher social support. [these de doctorat, Université de Queensland]. QUT. https://eprints.qut.edu.au/118198/

ANNEXE 1

AFFICHE DE RECRUTEMENT

Le vécu de parents d'enfants identifés comme étant *doués*

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Pour participer vous devez :

Être le parent d'un enfant identifié comme étant doué

ET

Vivre au Québec

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la responsable de la recherche : Janik Marceau, étudiante à la Maîtrise en travail social à l'adresse courriel suivante : janik.marceau1@uqac.ca

Toutes les données recueillies dans le cadre de cette recherche demeureront confidentielles. La participation est volontaire et vous pourrez vous retirer du processus en tout temps.

Approuvé le 11 janvier 2021 par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi (CER-UQAC).
(Numéro de référence : 2021-635)

UQAC
Université du Québec à Chicoutimi

ANNEXE 2

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT VERBAL CONCERNANT LA PARTICIPATION

Étant donné le contexte de pandémie, le formulaire d'information et de consentement vous a été envoyé par courriel. Ainsi, vous pourrez en faire une lecture préalable avant d'y consentir verbalement.

Ce projet a reçu l'approbation éthique du CER-UQAC le 11 janvier 2021
(Numéro de référence : 2021-635)

Section 1 : Titre du projet de recherche

Le vécu de parents d'enfants identifiés comme étant doués.

Section 2 : Responsable(s) du projet de recherche

2.1 Étudiante-chercheure
Janik Marceau
Étudiante à la maîtrise en travail social
Unité d'enseignement en travail social
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Courriel : janik.marceau1@uqac.ca

2.2 Directrice de recherche
Christiane Bergeron Leclerc
Unité d'enseignement en travail social
Département des sciences humaines et sociales
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Téléphone : 418-545-5011 poste 4230
Courriel : christiane_bergeron-leclerc@uqac.ca

2.3 Codirectrice de recherche
Eve Pouliot
Unité d'enseignement en travail social
Département des sciences humaines et sociales
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Téléphone : 418-545-5011 poste 5089
Courriel : Eve_pouliot@uqac.ca

Section 3 : Préambule

Nous sollicitons votre participation dans le cadre du projet de recherche de Madame Janik Marceau, étudiante à la maîtrise en travail social. Toutefois, avant d'accepter à participer au projet de recherche, veuillez prendre connaissance des renseignements suivants. Prenez le temps de lire attentivement les informations ici-bas.

Avant tout, il est important de mentionner que l'autorisation des organisations suivantes : l'Association québécoise de la douance et Haut Potentiel Québec a été obtenu pour la diffusion de l'affiche utilisée à des fins de recrutement.

Ce formulaire vise à vous expliquer les objectifs du projet de recherche, son déroulement ainsi que les avantages et les inconvénients éventuellement associés à votre participation. S'il advient le cas que ce formulaire contient des mots que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions à l'étudiante-chercheure lors de votre entrevue. Dans le même sens, si certaines informations sont moins claires pour vous, nous vous invitons à poser toutes les questions nécessaires. Enfin, si vous désirez participer à ce projet, votre consentement verbal sera recueilli et retranscrit dans le verbatim de l'entrevue.

Section 4 : Nature, objectifs et déroulement du projet de recherche
Sous-section 4.1 : Description du projet de recherche
Cette recherche a pour but de décrire le vécu de parents vivant au Québec dont un enfant entre 6 et 11 ans a été identifié comme étant doué.

Sous-section 4.2 : Objectifs spécifiques

- Documenter les sentiments éprouvés et les réactions vécues par les parents lors de l'identification de la douance chez leur enfant.

- Décrire les conséquences positives et négatives de la douance sur la vie personnelle, conjugale, familiale, sociale et professionnelle des parents.

- Identifier les stratégies d'adaptation utilisées par les parents à la suite de l'identification de la douance chez leur enfant.

Sous-section 4.3 : Déroulement du projet de recherche
Votre participation à cette recherche signifie que vous devrez réaliser une seule entrevue individuelle semi-dirigée avec l'étudiante-chercheure. Vous devrez répondre à des questions ouvertes qui vous seront posées en lien avec les objectifs nommés ci-haut. Toutefois, aucune préparation n'est requise de votre part pour y participer. L'entrevue se déroulera en visioconférence sur la plateforme Zoom. Cette entrevue devrait durer entre 90 et 120 minutes en moyenne et sera enregistrée en format audio, puis retranscrite sous la forme de *verbatim*. Également, un temps de pause de dix minutes sera alloué à la fin de la troisième section du guide d'entrevue avant d'entamer la quatrième section. La retranscription et les informations de l'enregistrement demeureront confidentielles. Notamment, votre nom n'apparaîtra sur aucun document ou sur quelconque matériel afin de garder votre identité confidentielle.

Par la suite, un lien vers un questionnaire sociodémographique en ligne vous sera transmis par courriel. La complétion de ce questionnaire prendra environ 20 minutes et pourra s'effectuer à votre convenance en présence ou non de l'interviewer. Des questions concernant vos caractéristiques sociodémographiques vous seront posées (ex : âge, sexe, niveau de scolarité, etc.) dans le but de dresser un portrait global des participants interrogés dans le cadre de ce mémoire. Les informations fournies ne permettront en aucun cas votre identification dans cette recherche.

Section 5 : Avantages, risques ou inconvénients liés au projet de recherche

En participant à cette recherche, il sera possible, pour vous, de retirer certains avantages et certains inconvénients, sans toutefois pouvoir vous le garantir. Comme avantages, votre participation pourra vous permettre de verbaliser sur votre situation et votre vécu. Vous pourrez ainsi contribuer à l'avancement des connaissances en lien avec le vécu des parents d'enfants identifiés comme étant doués. Puis, par votre apport, vous pourrez contribuer au perfectionnement des professionnels quant à votre réalité.

Concernant les risques ou encore les inconvénients associés, cette recherche ne devrait pas causer de préjudice à vous ni aux membres de votre famille. Toutefois, l'évocation de votre histoire pourrait susciter en vous certaines émotions déconcertantes, voire désagréables. Soyez certains que si vos émotions prennent trop d'ampleur durant l'entrevue, il sera possible de l'interrompre à tout moment et de reporter l'entretien à un autre moment. Dans la mesure du possible, une seule entrevue sera réalisée, car nous sommes conscients que de ressasser le passé et de parler des difficultés vécues n'est pas toujours chose facile. Veuillez noter qu'une liste des principales ressources d'aide au Québec vous sera fournie au début de l'entrevue afin de vous venir en aide advenant un inconfort ressenti après l'entrevue.

Section 6 : Confidentialité, diffusion et conservation des données

Afin de respecter la confidentialité des participants de cette recherche, aucun nom ne sera indiqué sur le formulaire et sur le guide d'entrevue. En fait, chaque participant se verra attribuer un numéro qui sera inscrit sur chacun des documents. Ces documents seront gardés sous clé dans un classeur du bureau de la directrice de recherche, Madame Christiane Bergeron-Leclerc. Seulement la directrice, la codirectrice (Eve Pouliot) et l'étudiante-chercheure pourront avoir accès aux documents. Les enregistrements audios seront aussi conservés sur une clé USB selon les règles de l'Université du Québec à Chicoutimi. En d'autres termes, les documents et la clé USB seront conservés sous clé pendant une période de sept ans dans le classeur verrouillé de la directrice de recherche.

Après ce délai, l'ensemble des données seront détruites en suivant les règles de confidentialité. Concernant les informations recueillies à l'aide de l'entrevue, ces dernières contribueront à la réalisation du mémoire de maîtrise.

Concernant la liste de codes, le questionnaire sociodémographique et les verbatim, ceux-ci seront conservés en format numérique avec un ordinateur protégé à l'aide d'un mot de passe. Ces fichiers seront détruits irréversiblement avec l'aide d'un logiciel de destruction des fichiers sept ans après la fin du projet, conformément aux règles en vigueur.

Il se peut également que des articles soient rédigés ou encore que des présentations orales soient produites en lien avec le sujet. Si tel est le cas, l'étudiante-chercheure s'assurera qu'aucune

information concernant votre identité ne sera divulguée ou encore qu'aucune information ne permettra de vous identifier. Également, si vous décidiez de vous retirer de l'entrevue à un quelconque moment, sachez que vos réponses fournies ne seront pas analysées et qu'elles seront détruites dans l'immédiat. Cependant, à partir d'un certain moment, lorsque les données auront été traitées ou suite à la destruction de la liste de codes, il sera impossible de détruire les données recueillies. Sachez que si vous désirez connaître les résultats de cette recherche, ces derniers seront accessibles après l'acceptation du mémoire de maîtrise, à partir du dépôt institutionnel de l'UQAC nommé Constellation (https://constellation.uqac.ca /view). D'ailleurs, une copie du mémoire vous sera envoyée si vous le souhaitez.

Sachez également que même si la confidentialité est une mesure respectée dans ce projet de recherche, la loi peut obliger l'étudiante-chercheure à dévoiler certaines informations à un tiers, dans le cas d'un abus par exemple ou d'une situation susceptible de porter atteinte à un mineur en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* ou pour toute autre situation de compromission. Plus précisément, deux cas de figure pourraient faire en sorte que la confidentialité soit brisée. La première étant le cas où la vie du participant est menacée (menace ou suicide) ou encore la vie d'une tierce personne (menace d'homicide), chapitre P38-001 de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental représente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*. Puis, la deuxième étant le cas où la sécurité ou le développement d'une personne mineure pourrait être compromis selon les paragraphes d et e de l'article 38 de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Ainsi, dans ces cas-ci, l'étudiante-chercheure avisera les parents qu'elle entrera en contact avec une tierce personne, soit un professionnel ou la protection de la jeunesse afin d'intervenir face à de telles situations.

Section 7 : Participation volontaire et droit de retrait

Veuillez noter que votre participation est volontaire pour ce projet de recherche. Ainsi, vous pouvez refuser d'y participer ou encore vous pouvez vous retirer du projet à n'importe quel moment sans qu'il y ait préjudice à votre égard. Vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions dans l'entrevue. Cependant, comme mentionné ci-haut, lorsque les données auront été traitées ou suite à la destruction de la liste de codes, il sera impossible de détruire les données recueillies à votre sujet. Ainsi, si vous décidez de vous retirer suite à l'analyse des données, nous ne pourrons détruire les données anonymes. Toutefois, sachez qu'il sera impossible de vous retracer.

Section 8 : Indemnité compensatoire

Veuillez noter qu'aucune rémunération ou compensation ne vous sera offerte dans le cadre de cette recherche pour votre participation.

Section 9 : Personnes-ressources

À tout moment, vous pouvez demander plus d'informations à propos de cette recherche. Pour ce faire, le courriel de l'étudiante-chercheure est inscrit dans la section 2 de ce document. Pour toute question d'ordre éthique, il vous est possible de communiquer directement avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche au numéro suivant : 418-545-5011 poste 4704 ou la ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704 ou encore à l'adresse courriel suivante : cer@uqac.ca.

Section 10 : Consentement

Dans le cadre du projet intitulé *Le vécu de parents d'enfants identifiés comme étant doués,* votre consentement verbal sera enregistré et retranscrit dans le verbatim de l'entrevue.

Votre acceptation à participer à ce projet de recherche implique que vous avez pris connaissance du formulaire d'information et de consentement, avez obtenu les réponses à vos questions, s'il y a lieu, et comprenez suffisamment bien le projet pour que votre consentement soit éclairé. Également, vous comprenez que vous êtes libre d'accepter de participer et que vous pourrez vous retirer de la recherche, sans aucun préjudice ni justification de votre part jusqu'à ce que les données aient été anonymisées.

Consentez-vous à participer à ce projet de recherche aux conditions qui sont énoncées dans le présent formulaire d'information et de consentement?

OUI ☐ NON ☐

Souhaitez-vous recevoir une copie du mémoire lorsque celui-ci sera publié à votre adresse courriel?

OUI ☐ NON ☐

_____

Adresse courriel

ANNEXE 3

LISTE DE RESSOURCES D'AIDE

Liste exhaustive de ressources d'aide téléphonique disponibles au Québec

BAS-SAINT-LAURENT
Tel-Aide Québec
Téléphone : 418-686-2433 ou 1 877 700-2433

CAPITALE-NATIONALE
Service d'aide et d'information en santé mentale/ACSM Québec
Téléphone : 418-529-1899

Tel-Aide Québec
Téléphone : 418-686-2433 ou 1 877 700-2433

CENTRE-DU-QUÉBEC
Centre d'écoute et de prévention du suicide Drummond (CEPS)
Drummondville
Téléphone : 819-477-8855

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin (CEPS)
Saint-Georges
Téléphone : 418-228-0001

Expression centre d'écoute active
Thetford Mines
Téléphone : 418-338-5522

Tel-Écoute du Littoral
Lévis
Téléphone : 418-838-4095 ou ligne sans frais pour tout le Québec : 1 877-559-4095

CÔTE-NORD
Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean
Téléphone : Ligne sans frais : 1 888 600-2433

ESTRIE
Secours-Amitié Estrie
Téléphone : 1 800 667-3841

GASPÉSIE-ÎLES-De-LA-MADELEINE
Tel-Aide Québec
Téléphone : 418-686-2433 ou 1 877 700-2433

LAVAL
Centre d'écoute de Laval
Téléphone : 450 664-2787 ou ligne sans frais pour tout le Québec : 1 888-664-1558

MAURICIE
Tel-Écoute Louiseville
Louiseville

Téléphone : 819-228-9633

Tel-Écoute Trois-Rivières
Trois-Rivières
Téléphone : 819-376-4242

MONTÉRIGIE
Carrefour le Moutier
Longueuil
Téléphone : 450-679-7111
Tel-Aide Région du Suroît
Valleyfield
Téléphone : 450-377-0600 ou ligne sans frais pour tout le Québec : 1 855 377-0600

MONTRÉAL
Centre d'écoute le Havre
Montréal
Téléphone : 514-982-0333
Écoute Entraide
Montréal
Téléphone : 514-278-2130
Multi-Écoute
Montréal
Téléphone : 514-737-3604
Tel-Aide
Montréal
Téléphone : 514-935-1101
Tel-Écoute
Montréal
Téléphone : 514-493-4484

NORD-DU-QUÉBEC
Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean
Jonquière
Téléphone : 418-695-2433 ou ligne sans frai pour tout le Québec : 1 888 600-2433

OUTAOUAIS
Tel-Aide Outaouais
Gatineau-Ottawa
Téléphone : 819-775-3223 ou 613-741-6433 ou ligne sans frais au Québec 1 800-567-9699

SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN
Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean
Jonquière
Téléphone : 418-695-2433 ou ligne sans frai pour tout le Québec : 1 888 600-2433

ANNEXE 4

QUESTIONNAIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Code : _____

Questionnaire sociodémographique

Section 1 - Informations générales

Dans cette section, les questions portent sur vos caractéristiques sociodémographiques afin d'établir un portrait des participants à l'étude. Veuillez cocher la ou les réponse(s) qui correspondent à votre situation.

1. Êtes-vous?
   - ☐ Un homme
   - ☐ Une femme
   - ☐ Non binaire, fluide de genre, multi-genre ou genderqueer
   - ☐ Identité ou expérience de genre autochtone ou d'une autre culture (ex : bispirituel, deux-esprits)
   - ☐ Aucun genre ou identité de genre
   - ☐ Autre, précisez : _____

2. Quel âge avez-vous? _____ ans

3. Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint?
   - ☐ Diplôme d'études secondaires (DES)
   - ☐ Diplôme d'études professionnelles (DEP)
   - ☐ Diplôme d'études collégiales (DEC)
   - ☐ Certificat de premier cycle universitaire
   - ☐ Baccalauréat
   - ☐ Certificat/diplôme de deuxième cycle universitaire
   - ☐ Maîtrise
   - ☐ Doctorat
   - ☐ Autres, précisez _____

4. Quel était le revenu net de votre foyer au cours de la dernière année?
   - ☐ Moins de 29 999$
   - ☐ 30 000$ à 49 999$
   - ☐ 50 000$ à 69 999$
   - ☐ 70 000 $ à 89 999$
   - ☐ Plus de 90 000$

5. Quel est votre état matrimonial?

   - ☐ Célibataire
   - ☐ Divorcé(e)/Séparé(e)
   - ☐ Marié(e)/Conjoint(e) de fait
   - ☐ Veuf/veuve

6. À l'heure actuelle, quelle est votre principale occupation?
   - ☐ Emploi à temps plein
   - ☐ Emploi à temps partiel
   - ☐ Chômage
   - ☐ Retraite
   - ☐ Étudiant(e) à temps partiel ou temps plein
   - ☐ Congé de paternité ou de maternité
   - ☐ Congé maladie
   - ☐ À la maison
   - ☐ Autre, précisez _____

7. Combien d'enfants avez-vous? _____

8. Précisez les caractéristiques suivantes chez votre/vos enfant(s).

	Identifié doué	Âge	Sexe	Demeure avec vous?
Enfant 1	Oui __ Non__	_____	☐F ou ☐M	Oui __ Non__
Enfant 2	Oui __ Non__	_____	☐F ou ☐M	Oui __ Non__
Enfant 3	Oui __ Non__	_____	☐F ou ☐M	Oui __ Non__
Enfant 4	Oui __ Non__	_____	☐F ou ☐M	Oui __ Non__

Si votre enfant n'habite pas avec vous, veuillez en indiquer la raison à côté de la ligne « Non ».

9. Dans quelle région du Québec demeurez-vous?

10. Est-ce que votre enfant doué fréquente un service de garde scolaire?

    - ☐ Oui
    - ☐ Non

11. Est-ce que votre enfant doué fréquente un établissement scolaire?

    - ☐ Oui
    - ☐ Non

Si oui, veuillez indiquer si votre enfant doué fait partie d'un programme adapté à ses besoins.

- ☐ Oui
- ☐ Non

12. Avez-vous été identifié vous aussi comme étant une personne douée?

☐ Oui
☐ Non

13. Est-ce que l'autre parent de votre enfant a été identifié comme étant doué?

☐ Oui
☐ Non

Merci de votre participation!

ANNEXE 5

GUIDE D'ENTREVUE

CODE : _____

Guide d'entrevue

Cette entrevue semi-dirigée consiste à répondre à des questions ouvertes portant sur votre vécu en tant que parent d'un enfant identifié comme étant doué.

Section I : Les questions suivantes portent sur votre vie générale.

1. Pouvez-vous vous décrire brièvement en quelques phrases?
   - Qualités
   - Défauts

2. Pouvez-vous me parler de votre vie, de façon générale, avant la naissance de votre enfant?
   - Vie amoureuse
   - Vie sociale
   - Vie professionnelle
   - Vie personnelle
   - Vie familiale

3. Quelle représentation aviez-vous de la douance avant l'identification de votre enfant doué?
   - Avantages
   - Inconvénients

4. Pouvez-vous me parler de votre relation avec votre enfant doué à cette époque ?

5. Êtes-vous vous-même identifié comme étant doué? Si oui pouvez-vous parler de votre vécu?

Section II : Les questions suivantes concernent l'identification de la douance.

6. Quel profil est ressorti pour votre enfant lors de l'identification de sa douance (Homogène ou hétérogène)?

7. Quel âge avait votre enfant lors de l'identification de sa douance?

8. Pouvez-vous me parler de la période où les soupçons sont apparus?
9. Parlez-moi du moment où vous avez appris que votre enfant était identifié comme doué.

   - Endroit où vous étiez
   - Personnes présentes (Professionnels et non professionnels)
   - Test(s) utilisé(s)
   - Déroulement (Ambiance, explications)

10. Comment vous êtes-vous senti(e) durant le processus d'identification?

11. Des professionnels vous ont-ils suggéré des interventions/recommandations? Si oui lesquelles et de la part de quel(s) professionnel(s)?
    - Identité des professionnels
    - Types d'intervention (Rôle parental ou lié à l'enfant doué)

12. Combien de temps s'est écoulé entre l'identification de la douance et l'adoption des recommandations? Pour quelle(s) raison(s)?

13. Quels ont été les effets perçus à la suite de l'adoption de ces recommandations? (Positifs et négatifs)

Section III : Les questions suivantes portent sur les sentiments et les réactions vécus à la suite de l'identification de la douance.

14. Comment avez-vous réagi à la suite de l'identification de la douance de votre enfant?

    - Sentiments vécus / pensées
    - Vision positive ou vision négative
    - Discussion avec les proches
    - Manifestations de deuil (deuil de la normalité)

15. Quelles ont été les réactions des personnes suivantes :
    - Conjoint(e) (s'il y a lieu)
    - Fratrie (s'il y a lieu)
    - Proches

16. De quelle façon en avez-vous parlé avec votre enfant?
    - Ses sentiments et ses réactions
    - Compréhension ou non de son état

Section IV : Les questions suivantes portent sur les caractéristiques de votre enfant identifié comme étant doué.

17. Parlez-moi des différentes caractéristiques de votre enfant doué durant la petite enfance.

    - Sommeil
    - Sensibilité
    - Processus de développement

18. Parlez-moi des différentes conséquences de la douance dans la vie de votre enfant.

    - Intensité affective
    - Hypersensibilité
    - Comportements d'opposition
    - Troubles du sommeil
    - Présence ou non de troubles psychologiques
    - Difficultés d'intégration
    - Autres, précisez _____

19. Comment cela se passe-t-il pour votre enfant dans le milieu scolaire?

- Rythme d'apprentissage
- Présence ou non d'échec scolaire
- Présence ou non d'ennui de sa part
- Relations avec ses camarades de classe
- Relations avec ses enseignants
- Comportements de l'enfant à l'école
- Mesures mises en place dans le milieu scolaire

Section V : Les questions suivantes portent sur les conséquences personnelles, conjugales, familiales, sociales, financières et professionnelles d'avoir un enfant identifié comme étant doué.

20. Quelles sont les conséquences de la douance de votre enfant dans votre vie personnelle?

- Santé physique (Sommeil, appétit, habitudes de vie)
- Santé mentale (Présence ou non d'anxiété, concentration, niveau du bien-être)
- Estime de soi/Confiance en soi

21. Quelles sont les conséquences de la douance de votre enfant dans votre vie conjugale?

- Communication
- Distance/proximité
- Présence ou non de conflits
- Intimité/démonstration d'affection/sexualité
- Soutien perçu
- Qualité de la relation

22. Quelles sont les conséquences de la douance de votre enfant dans votre vie familiale?

- Routine/organisation de la vie quotidienne
- Émergence de nouveaux rôles
- Gestion des relations avec la fratrie (s'il y a lieu)
- Partage des tâches
- Présence ou non de conflits
- Communication
- Relation entre les membres de la fratrie s'il y a lieu
- Relation avec vos enfants

23. Comment décrivez-vous votre rôle parental?

- Sentiment de compétence parentale
- Pression dans le rôle de parent
- Pratiques éducatives (gestion des conflits, exercice de l'autorité, etc.)

24. Comment décrivez-vous votre vie sociale?

- Rapport avec les amis/proches
- Satisfaction du soutien perçu
- Rapport avec les autres parents
- Voyages
- Sorties

25. Bénéficiez-vous de services en lien avec la douance de votre enfant? Si oui, lesquels? (Soutien formel)

- Privé/communautaire/public
- Gouvernement
- Impacts de ce(s) service(s)
- Milieu scolaire

26. De quelle façon utilisez-vous l'aide de vos proches? (Soutien informel)

- Famille
- Amis
- Collègues
- Voisins

27. De quelle façon vos relations sociales se sont-elles modifiées à la suite de l'identification de la douance de votre enfant?

- Distance/éloignement de certains proches
- Présence ou non de soutien
- Présence ou non de préjugés
- Regard de vos proches/amis

28. De quelle façon avez-vous discuté de l'identification de la douance de votre enfant avec vos collègues et votre employeur?
- Difficultés rencontrées
- Accommodements
- Souplesse/Rigidité

29. Quelles sont les conséquences de la douance de votre enfant dans votre vie professionnelle ?

- Congé, démission, congédiement, conservation de l'emploi
- Difficultés rencontrées
- Nombre d'heures de travail

30. Quels ont été les changements au niveau financier?
- Frais reliés à l'enfant (école, programmes, enrichissement)
- Interventions

Section VI : Les questions suivantes portent sur les stratégies d'adaptation utilisées à la suite de l'identification de la douance chez votre enfant.

31. Quels sont les moyens utilisés pour faire face aux comportements ou aux symptômes de votre enfant?

32. Y a-t-il des activités auxquelles vous avez eu recours qui vous ont aidé(e) à composer avec l'identification de la douance chez votre enfant?

    - Thérapie
    - Investissement dans certaines sphères (école/travail/famille)
    - Groupes de soutien/Associations/Organisations
    - Religion/Spiritualité
    - Lectures/formations sur la douance

33. Le recours à ces activités a-t-il perduré au fil du temps? Pour quelles raisons?

34. Quelles sont les stratégies qui vous permettent de vous adapter à votre enfant identifié comme étant doué?

35. Quelles sont les stratégies qui sont le moins efficaces pour gérer la situation?

36. De quelle façon envisagez-vous l'avenir de votre enfant doué?

37. Avez-vous d'autres commentaires que vous jugez pertinents et qui n'ont pas été abordés concernant votre vécu en tant que parent d'enfant(s) identifié(s) comme étant doué(s)?

Merci de votre temps et de votre participation à ce projet de recherche!

ANNEXE 6

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de la politique de l'UQAC en cette matière. De plus, à la lumière de l'évaluation faite, le projet rencontre les critères d'une recherche à risque minimal.

Projet # : 2021-635

Titre du projet de recherche : Le vécu de parents d'enfants identifiés comme étant doués.

Chercheur principal à l'UQAC
Janik Marceau, Étudiante (Maîtrise en travail social),
département des sciences humaines et sociales, UQAC

Direction / Codirection de recherche
En provenance de l'UQAC: Christiane Bergeron-Leclerc; Ève Pouliot

Date d'approbation du projet : 11 janvier 2021
Date d'entrée en vigueur du certificat : 11 janvier 2021
Date d'échéance du certificat : 11 janvier 2022

N.B. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat afin de remplir le formulaire F7 - Renouvellement annuel.

- Si votre projet se termine avant la date du prochain renouvellement, veuillez remplir le formulaire ***F9 - Fin de projet***.
- Si des modifications sont apportées à votre projet avant l'échéance du certificat, veuillez remplir le formulaire ***F8 - Modification de projet***.
- Tout nouveau membre de votre équipe de recherche devra être déclaré au CER-UQAC lors de votre prochaine demande de renouvellement ou lors de la fin de votre projet si le renouvellement n'est pas requis. ATTENTION: Vous devez faire signer une déclaration d'honneur aux personnes ayant accès aux participants (ou à des données nominatives sur les participants) et la conserver dans vos dossiers de recherche.

[redacted]

Stéphane Allaire